

RES PUBLICA

REVUE DE L'INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE
TIJDSCHRIFT VAN HET BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK
REVIEW OF BELGIAN POLITICAL SCIENCE INSTITUTE

SOMMAIRE - INHOUD

Marcel Grégoire, Président de l'Institut belge de Science politique, 1952-1969	661-662
Conservatieven en ultra's in Amerika : The John Birch Society, door <i>Hugo WALSCHAP</i>	663-673
La politique française de l'éducation et la formation des élites politiques en Afrique Noire (1940-1960), par <i>G. GOSSELIN</i>	675-700
Nixons optie voor een Aziatisch Azië, door <i>Henry M.V. BUNTINX</i>	701-715
La montée du Rexisme : Etude de la Presse bruxelloise non rexiste, octobre 1935-mai 1936, par <i>Renée GRABINER</i>	717-756
Le rôle des minorités dans la société de masse, par <i>Alfred FRISCH</i>	757-773
Conflict resolution and democratic stabi- lity in subculturally segmented political systems, by <i>Jürg STEINER</i>	775-798
Projet politique, facteurs d'intégration politique et matières politiques, par <i>Jean BARREA</i>	799-808
Recht van Antwoord aan <i>Res Publica</i> . Het Frans-Belgisch accord van 1920 en de zaak der Utrechtse documenten in 1929, door <i>Ward HERMANS</i>	809-813

INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE

BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK

Etablissement d'utilité publique — Instelling van openbaar nut

CONSEIL D'ADMINISTRATION — BEHEERRAAD :

Président - Voorzitter :

M. GREGOIRE, ancien Ministre de la Justice — oud-Minister van Justitie.

Vice-président - Ondervoorzitter :

J. VAN HOUTTE, Ministre d'Etat, professeur à l'Université de Gand — Minister van Staat, hoogleraar aan de Universiteit te Gent.

Membres du Conseil - Leden van de Raad :

R. AUBERT (chanoine - kanunnik), professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogle-
raar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

L. CLAES, sénateur, administrateur de sociétés — senator, venootschapsbeheerder.

V. CRABBE, ancien chef de cabinet du Ministre de l'Intérieur, chef de travaux à l'Université
libre de Bruxelles — oud kabinetschef van de minister van Binnenlandse Zaken, werkleider
aan de Vrije Universiteit te Brussel.

R. DECLERCK, gouverneur honoraire de la province d'Anvers — ere-gouverneur van de
provincie Antwerpen.

J. DE MEYER, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke
Universiteit te Leuven.

O. DE RAEYMAEKER, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de
Katholieke Universiteit te Leuven.

J. DUVIEUSART, ancien Premier Ministre — oud Eerste-Minister.

H. FAYAT, membre de la Chambre des Représentants, Ministre du Commerce extérieur
professeur à l'Université libre de Bruxelles — Minister, volksvertegenwoordiger van Buiten-
landse Handel, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

L. GYSELYNCK, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Univer-
siteit te Brussel.

P. HARMEL, membre de la Chambre des Représentants, Ministre des Affaires étrangères,
professeur à l'Université de Liège — Volksvertegenwoordiger, Minister van Buitenlandse
Zaken, hoogleraar aan de Universiteit te Luik.

M.P. HERREMANS, publiciste — publicist.

H. JANNE, ancien Ministre de l'Education nationale et de la Culture, professeur à l'Université
libre de Bruxelles — oud-Minister van Nationale Opvoeding en Cultuur, hoogleraar aan de
Vrije Universiteit te Brussel.

A. MAST, conseiller d'Etat, professeur à l'Université de Gand — raadsheer bij de Raad van
State, hoogleraar aan de Universiteit te Gent.

A. MOLITOR, chef de cabinet du Roi, professeur à l'Université catholique de Louvain —
kabinetschef van de Koning, hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Leo MOULIN, professeur au Collège d'Europe (Bruges) — hoogleraar aan het Europa College
(Brugge).

L. OPDEBEECK, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur — secretaris-generaal van het
Ministerie van Binnenlandse Zaken.

P.H. SPAAK, Ministre d'Etat — Minister van State.

L.E. TROCLET, ancien Ministre, professeur à l'Université libre de Bruxelles — oud-Minister,
hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

P. WIGNY, membre de la Chambre des Représentants, ancien Minisre, Professeur à l'Université
catholique de Louvain — volksvertegenwoordiger, oud-Minister, hoogleraar aan de Katholieke
Universiteit te Leuven.

Secrétaire général :

A. PHILIPPART, chargé de cours à l'Institut d'Etudes sociales de l'Etat (Bruxelles), attaché de
recherche à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire Général de
l'Association internationale de Science politique — Docent aan het Instituut voor Sociale
Studiën (Brussel), navorsor aan het Sociologisch Instituut van de Vrije Universiteit te
Brussel, Secretaris generaal van de Internationaal Political Science Association.

Secretaris-generaal :

H. VAN HASSEL, chef de travaux au centre néerlandophone de perfectionnement dans la
gestion des entreprises auprès de l'Université catholique de Louvain — werkleider aan het
Vervolmakingscentrum voor Bedrijfsleiding bij de Katholieke Universiteit te Leuven.

Bureau :

- M. GREGOIRE, président — voorzitter.
 J. VAN HOUTTE, vice-président — onder-voorzitter.
 L. GYSELYNCK, administrateur-trésorier — beheerder-schatbewaarder.
 L. CLAES, membre — lid.
 A. PHILIPPART, H. VAN HASSEL, secrétaires généraux — secretarissen-generaal.

RES PUBLICA :**Directeur :**

- J. DE MEYER, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Rédacteur en chef - Hoofredacteur :

- Léo MOULIN, professeur au Collège d'Europe (Bruges) — hoogleraar aan het Europa College (Brugge).

Comité de Rédaction - Redactiecomité :

- MM./de HH. M. BOEYNAEMS, D. CARDON de LICHTBUER, M^{me}/Mevr. M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, MM./de HH. H. DE CROO, R. DEPPE, W. DEWACHTER, J. GALLANT, V. GOFFART, D. NORREBERG, P. ORIANNE, J. SCHOYSMAN, Fr. SWAELÉN, A. VAN DEN BRANDÉ, H. VAN HASSEL, G. VIDICK.

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT :**WETENSCHAPPELIJKE RAAD VAN HET INSTITUUT :****Président - Voorzitter :**

- R. AUBERT (chanoine - kannunnik), professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Membres - Leden :

- J. BARTIER, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 S. BERNARD, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 M. BOEYNAEMS, professeur à l'Ecole royale militaire — hoogleraar aan de Koninklijke Militaire School.
 H. BUCH, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 J. BUCHMANN, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.
 R. DEMOULIN, professeur à l'Université de l'Etat à Liège — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Luik.
 J. DHONDT, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Gent.
 J. GERARD-LIBOIS, directeur Centre de recherche et d'information socio-politiques.
 Ch. GOOSSENS, professeur à l'Université de l'Etat à Liège — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Luik.
 G. GORIELY, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 H. HAAG, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.
 M. LIEBMAN, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 T. LUYKX, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Gent.
 C. WYFFELS, archiviste général du Royaume — algemeen rijksarchivaris.
 J. STENGERS, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 A. VRANCKX, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Gent.
 J. WILLEQUET, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

Secrétaires - Secretarissen :

- Les secrétaires généraux de l'Institut — De secretarissen-generaal van het Instituut.

PERSONNEL SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT :**WETENSCHAPPELIJK PERSONEEL VAN HET INSTITUUT :****Attachés de recherches - Navorsers :**

M. CRETEUR, W. PLAVSIC.

Chercheurs associés - Geassocieerde onderzoekers :

J. GALLANT, E. GLANSORFF, F. LACHAERT, H. OFFERMANN, I. RENS, J. SIOUN,
J. VAN HILLE.

SIÈGE DE L'INSTITUT — ZETEL VAN HET INSTITUUT :

Hôtel de Sociétés scientifiques, rue des Champs-Élysées 43, B-1050 Bruxelles (Belgique).
Tél. : 48.79.65 - 48.34.38. C.C.P. n° 533.74 — Huis der Wetenschappelijke Verenigingen,
Elyzeese Veldenstraat 43, B-1050 Brussel (België). Tel. : 48.79.65 - 48.34.38 P.C.R. n°
533.74.



La reproduction, soit intégrale, soit abrégée, des articles est autorisée. Toutefois, les références doivent être indiquées avec précision (nom de l'auteur, titre de l'article, numéro et pages de la revue). Les droits de traduction sont réservés pour tous les pays.

L'Institut belge de Science politique n'assume pas la responsabilité des opinions émises ; celles-ci n'engagent que leurs auteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Het is toegelaten de artikels, hetzij integraal, hetzij samengevat, over te nemen. De referenties moeten nochtans nauwkeurig aangeduid worden (naam van de schrijver, titel van het artikel, nummer en bladzijden van het tijdschrift). De vertaalrechten zijn voorbehouden voor alle landen.

Het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek neemt geen verantwoordelijkheid op zich voor de uitgebrachte meningen ; deze verbinden slechts de auteurs. De niet opgenomen manuscripten worden niet teruggegeven.

Bibliographie - Boekbespreking

Il est rendu compte de tout ouvrage relatif à la science politique dont deux exemplaires sont envoyés au Secrétariat général de l'Institut.

Elk werk in verband met de wetenschap der politiek waarvan twee exemplaren aan het Secretariaat-generaal van het Instituut worden gezonden, zal besproken worden.



Marcel Grégoire

Président de l'Institut belge de Science politique
1952-1969

Après avoir exercé les fonctions de Président de l'Institut belge de Science politique pendant dix-sept ans, Maître Marcel Grégoire a remis sa démission.

L'Institut lui doit beaucoup.

Répondant à l'appel du professeur Meynaud, alors secrétaire de l'Association internationale de Science politique, Monseigneur Leclercq et Maurice Herremans venaient à peine de le créer quand il en prit les rênes. Ils les a conservées durant la période critique et délicate que connaissent tous les organismes en voie de mise en train.

C'est à lui que l'Institut doit son rayonnement actuel en Belgique et à l'étranger. C'est sur ses suggestions qu'il a organisé la suite de conférences et de colloques prestigieux qui sont encore dans toutes les mémoires. La série de bientôt vingt volumes que l'Institut a fait paraître, la Revue qu'il a lancée il y a un peu plus de dix ans, c'est à son Président avant tout qu'il le doit. C'est à lui qu'en revient l'honneur.

Si, malgré les remous et les ressacs qui secouent nos communautés, l'Institut a continué à être un haut-lieu de la réflexion politique, un endroit où les opinions politiques les plus diverses — il suffit de parcourir la liste des membres du Conseil d'Administration pour s'en convaincre — ont toujours pu s'affirmer avec vigueur et loyauté, si les spécialistes de toutes les disciplines et de toutes les Ecoles s'y rencontrent aujourd'hui encore avec joie, dans une même ferveur faite de passion pour la Chose publique et d'intérêt pour la science qui en étudie les structures, c'est, de toute évidence, en grande partie à Marcel Grégoire qu'il le doit.

Il y a là quelque paradoxe.

Marcel Grégoire n'est pas un homme à se situer « au-dessus de la mêlée ». Il est profondément engagé dans les luttes radicales qui nous opposent les uns aux autres. Il a la dent dure, l'esprit caustique, la plume incisive. Il crie bien fort ce qu'il pense, et ce qu'il pense fait grincer bien des gens.

Et pourtant, aux séances du Conseil d'Administration, sa parfaite courtoisie, jointe à l'intérêt qu'il manifestait pour la vie et l'avenir de l'Institut et qu'il exigeait implicitement de tous les membres du Conseil, lui permettaient de faire régner une atmosphère peut-être moins de sérénité désincarnée, que de dignité et de tact. Les engagements pouvaient être rudes, et ils le furent plus d'une fois ; au moins respectaient-ils les règles du jeu.

Pour le reste, cet intellectuel de grande classe se révéla homme d'action, et fort capable de prendre ses responsabilités. On le vit bien quand l'Institut accepta d'organiser à Bruxelles le VII^e Congrès mondial de Science politique (septembre 1967). Il y fallait quelque audace. Ce fut un triomphe. Marcel Grégoire l'avait prévu, voulu, organisé. Aidé sans doute par le jeune dynamisme du Secrétaire général de l'Institut. Mais qui avait soutenu, promu, encouragé Philippart, et parfois contre vents et marées, qui sinon le Président ?

Voilà, à peine esquissé, le rôle qu'a joué Marcel Grégoire à la tête de notre Institut. Et, à travers lui, dans les affaires du pays. Car c'est un fait : durant plus de deux décennies, il a été un authentique catalyseur de la réflexion politique dans notre pays. Que celui-ci, fidèle en cela à l'une de ses plus vieilles traditions, n'ait pas toujours perçu les véritables dimensions de l'homme, voilà qui est évident. Sa liberté d'esprit, sa franchise, parfois cinglante, l'ampleur même de sa culture, l'ouverture de son esprit gênaient. Elles empêchaient de voir quel éclat l'Institut, grâce à lui, avait acquis en Europe et dans le monde. En fait, pendant plus de vingt ans, Marcel Grégoire a été l'un des éléments moteurs de notre vie nationale.

C'est dire combien son départ pèsera sur le destin de l'Institut.

Mais cet homme de bien est aussi un homme de cœur : il ne nous quitte pas tout à fait. Président d'honneur de notre Association, il reste membre du Conseil d'Administration. Il a dit son intention d'assister activement à ses réunions, d'écrire des articles pour Res Publica, de rencontrer à l'occasion l'un ou l'autre membre du Bureau, de participer aux colloques qui s'organisent. C'est plus que nous ne pouvions attendre d'un homme que ses obligations professionnelles et le poids même de sa réussite accablent de mille obligations sans cesse renouvelées.

Pour tout ce qu'il a fait pour l'Institut, pour tout ce qu'il fera pour assurer son expansion et son prestige, qu'il soit donc remercié. Quant à nous, la meilleure façon de lui dire, une fois encore, notre amitié, notre admiration et notre reconnaissance, ce sera de poursuivre notre route dans la voie qu'il nous a si bien tracée.



Conservatieven en ultra's in Amerika : The John Birch Society

door Hugo WALSCHAP,

Ambassadeur.

★

« Laat ons een ogenblik uitweiden over die zeer bijzondere eigenschap van onzen tijd, de ergdoenerij. »

Huizinga, Cultuurhistorische Verkenningen.

Het politiek leven in de Verenigde Staten gaat mank aan een ontstentenis aan ideeën. De partijen onderscheiden er zich minder naar hun opvattingen dan naar hun « houding ». Men is er bv. Republikein zoals men in België van katholieken huize is. Sinds de crisis van de jaren dertig, gaat de Demokratische partij voor *liberal* door, zegge vooruitstrevend, maar dan op zuiver pragmatische basis, te weten dat « environment is the key to removing inferiority » (Walter Lippmann). In het verleden, zowel als thans nog in het Zuiden van het land, is zij vaak reaktionair opgetreden, vergeleken met haar rivaal de Grand Old Party (GOP), die heden ten dage nochtans met *conservatism* wordt vereenzelvigd. Maar dan dient men te bedenken dat in Amerika, zoals Stanley Hoffmann opmerkt, « conservatism is the conservation of progress » (1). Zulke lapidaire doodoeners tonen aan hoe weinig, in de Nieuwe Wereld, de termen rechts en links aan de traditionele indeling van het Europees politiek toneel beantwoorden.

Dit verschijnsel is vooral te wijten aan de evangelische aard van de Amerikaanse maatschappij, of hetgeen historisch doorgaat voor de *American Dream* die aan dit land gestalte heeft gegeven en sinds Goethe en Tocqueville de volkeren heeft begeesterd. Wat men de *American Dream* noemt, komt neer op een heilsleer voor kleine luiden, ontsnapt aan verdrukking en belust op grenzeloze *opportunities*. De Nieuwe Wereld was niet slechts een Eldorado, maar de hiernamaalsverwachting in

(1) Stanley HOFFMANN, *The American Style*, in *Foreign Affairs*, January 1968.

werkelijkheid gebracht : « une société fondée sur la convergence supposée de la vertu et de la prospérité » (2). Daarom houdt de overgrote meerderheid in dit land nog steeds aan het calvinistisch vooroordeel, dat « armoede ofwel aan een ingeboren aard, ofwel aan morele minderwaardigheid is toe te schrijven » (Walter Lippmann). De visie van een leven vol belofte en persoonlijke voldoening heeft het zogenaamde *early American character* geboetseerd, waar het individualisme, de zin voor lotsbestemming en de bezitsdrang in versmolten zijn, zowel als de hang naar het kolossale, de bewondering voor de « man van de daad », het empirisme, de solidariteitszin van het egalitarisme en tenslotte de eenvoudige hartelijkheid, die Jacques Maritain « la gentillesse américaine » heeft genoemd (3).

Maar één trek overheerst alles : het geloof in de vooruitgang. Een mirakuleuze opkomst en bloei hebben een onwrikbaar vertrouwen gevestigd in de superioriteit van de *American way of life*, waar, zoals men zegt, « alles mogelijk en zelfs waarschijnlijk wordt ». Vandaar de bestendige toevlucht tot de superlatief, in tegenstelling tot het Engels gebruik van het « understatement ». Het Amerikaans optimisme is echter niet gespeend van zelfvoldaanheid (*complacency*) en eigendunk (*selfrighteousness*), die typisch zijn voor behoudzucht op alle gebied. Een en ander verklaart waarom alleen in het meest dynamisch land ter wereld het conservatisme, paradoxaal genoeg, diep eerbiedwaardig is gebleven. Niet minder dan 70 % van de bevolking beschouwt zich trouwens als conservatief of centrum (*middle of the road*), terwijl slechts 17 % zich vooruitstrevend (*liberal*) noemt (4).

Het sociaal optimisme geeft ook aanleiding tot een onbedwingbaar mesianisme. In Amerika is men, vrij algemeen, geneigd de uitlating van Herman Melville te onderschrijven : « Wij Amerikanen zijn een volk apart, een uitverkoren volk, het Israël van de moderne tijd. Wij dragen de ark der menselijke vrijheden ». Of, zoals Emerson het uitdrukte : « The office of America is to liberate ». Als nationalistische mystiek moge dit lyrisme verre van uniek lijken (men denke aan Barrès, Tolstoj of Dostojewski), maar het tekent wel terdege het godsdienstig beginsel van het Amerikaans geweten, de moralistische trant van zijn wereldvisie en de stichtende aard van zijn « zending » : het universeel leadership.

Daarom is de doorsnee Amerikaan beducht tegen alles wat de komst van het Beloofde Land in de weg kan staan, hetgeen hij liefst gewoonweg

(2) Alain CLÉMENT, L'Amérique au Tournant, in Le Monde, 3 avril 1968.

(3) The American Character, A conversation, Center for the Study of Democratic Institutions, 1962.

(4) Opiniepelling van de HARRIS Poll, December 2, 1968.

als *un-American* bestempelt. De bedreiging komt trouwens zowel van binnen als van buiten en boezemt hem bestendig waakzaamheid en vrees in, die soms een manie kunnen worden of in paniek overslaan. Zij doortrekken de ganse geschiedenis van de V.S., vaak met buitenissige of hysterische accenten, maar ook in milde vorm, bij de man in de straat of bij de gematigde intellectueel. In 1966 verklaarde oud-Staatssecretaris Dean Rusk voor het House Foreign Affairs Committee: « De wereld is rond. Slechts éénderde van de mensheid slaapt op een gegeven ogenblik. De meerderheid is wakker en *waarschijnlijk bezig ergens kwaad uit te halen* » (5). Met zulke kijk op de buitenwereld, is het niet te verwonderen dat uitdrukkingen als *troublemaker* en *trouble-shooter* typisch Amerikaanse formules zijn ter « verklaring » van het wereldgebeuren.

De belaging van den vreemde heeft in de Verenigde Staten verlerlei namen gehad: Engeland (de koloniale verdrukker), Frankrijk (omwille van de Revolutie), Italië (vanwege de Maffia, die, op het einde van vorige eeuw, bijna een oorlogsverklaring aan Rome verwekte), Japan (het gele gevaar), Sowjet Rusland en *last but not least* China (de moderne Anti-Christ). Het geloof in de anti-Amerikaanse samenzwering slaat soms over in vervolgingswaan. Diplomatiek gezien, komt het afwisselend voor in afgekeerdheid en isolering (de idee van de « Amerikaanse burcht », die doet denken aan het omsingelingscomplex van de Sowjet-Unie na de revolutie) en in zijn tegendeel, het expansionisme en het interventionisme ten allen prijze, hetgeen, zoals men weet, meestal een omgekeerd isolationisme is. Volgens professor Neal D. Houghton gaat het hier, in de grond, om de angst « to live in the normal course of world history » en de behoefte aan een « short cut to complex problems » (6). Vandaar dat Sir Denis Brogan (Cambridge) de Amerikanen een volk van « short distance crusaders » noemt.

Ongetwijfeld is de huiver voor besmetting van buiten of binnen, een overblijfsel van het puritanisme, dat een orthodox ritueel, als een soort bezweringstechniek, in het leven heeft geroepen, tezamen met logge denkgewoonten en een voorliefde voor ronkende platitudes, die de Amerikaan moeten geruststellen over zichzelf. Zoals Sartre opmerkt: « et l'importance qu'ils attachent, mon Dieu, à penser tous ensemble les mêmes choses ».

De ondermijning van Amerika van binnen uit (*the Trojan Horse complex*), werd om beurten toegeschreven aan het Jacobi-

(5) The New York Times, February 1, 1966 (cursief van mij).

(6) Some Domestic and International Implications of the 1964 Elections in the U.S. (Background, Journal of the International Studies Association, University of Southern California, August 1965).

nisme, het Katholicisme (de katholieken waren verkocht aan Rome), het Socialisme (sinds 1890) en het Bolsjewisme (sinds 1920). De verdenking van een of andere « vijfde kolom » is altijd levendig en leidt soms tot amok: na de aanval op Pearl Harbor in 1941, werden méér dan 120.000 Amerikaanse Japanners, zonder omhaal, uit Californië gedeporteerd en voor vier jaar in concentratiekampen gehouden (7). In de politieke arena, waar persoonlijke afrekeningen niet van de lucht zijn, viert de verdachtmaking hoogtij. Zij zinspeelt steeds op het « on-amerikaans » gedrag van de tegenstrever (8). De aard van dit verwijt, ja het begrip zelf, is al tekenend voor het milieu waar het opgeld maakt.

De terreur van de beruchte wijlen senator Joe McCarthy, die duizenden zijner landgenoten (w.o. Oppenheimer, Lattimore en John Patton Davies) vervolgd en gebroodroofd heeft, is hiervan noch het enige, noch laatste voorbeeld. Een *Committee on Unamerican Activities* werd reeds in 1938 opgericht door het House of Representatives te Washington, waar vele voorlopers van de latere senator van Wisconsin zich onderscheiden hebben, zoals Martin Dies, Morgan Moulder (die veertig musici liet afdanken), John Rankin (die Hollywood wilde « schoonvegen »), Francis Walter, die zelfs de *National Council of Churches of Christ* voor anti-Amerikaans hield, of Harold Velde, die bisschop Oxnam voor communist uitkreet (9).

Politiek opportunisme werkte de heksenjacht vaak in de hand. Richard Nixon kloeg niet slechts Alger Hiss aan, maar ook Harry Truman, Adlai Stevenson en Dean Acheson, die hij beschuldigde « to cover up the communist conspiracy ». Sinds de *Subversive Activities Control Act* van 1950, waarvan de Commissie (Board) onlangs nieuw leven werd ingeblazen, heeft de Inquisitie zich over het ganse land verspreid. Arizona heeft sinds 1961 een *Communist Control Act*, zoals talrijke Staten van de Unie. Californië legt één of meerdere eden van loyauteit (loyalty oaths) op aan ambtenaren, professoren e.d., hetgeen eindeloze geschillen en persoonlijke tragedies heeft verwekt. De Universiteit van Californië weert, sinds twintig jaar, systematisch alle professoren die verdacht kunnen worden van communisme. Onlangs is een nieuwe crisis uitgebroken toen een jong vrouwelijk negerprofessor in filosofie, oud-studente van de bekende professor Herbert Marcuse aan dezelfde universiteit, ontslagen werd, daar zij lid bleek te zijn van de communistische partij. De rassenkwestie kwam hiet het ketterijprobleem nog verergeren. Een

(7) Allan R. BOSWORTH, *America's Concentration Camps*, 1967.

(8) Bruce L. FELKNOR, *The Art of Dirty Politics*, 1966.

(9) Walter GOODMAN, *The Committee*, 1968.

typisch voorbeeld van het *security syndrome* in de Verenigde Staten is het geval Harvey Matusow (10). Deze oud-communist uit de jaren 1940, werd door F.B.I. in dienst genomen, later wegens meened veroordeeld en voor zes jaar gevangen gezet, nadat bleek dat hij 250 personen valselijk beschuldigd had.

Zulke min of meer karikaturale uitingen van Amerikanisme (« the only good Red is a dead Red », dixit de *New York Daily Press*) zijn schering en inslag in de behoudsgezinde sectoren van de openbare mening : de kleine middenstand, de landbouwers, vele industrie-arbeiders, nieuwe immigranten, die zich een brevet van goed gedrag en zeden willen verschaffen, alsmede in zekere streken vooral het Zuiden, waar het behoud van het statu quo primeert. Traditionalisme (« the old christian values », « we, Godfearing people » enz.), patriottisme (« America, love it or leave it »), folklore en nationale « eigenheid » (« America First ») spelen er de hoofdrol. Zij worden getint door een min of meer verkapt racisme, waarvan de krampachtige uitbarstingen, die karakteristiek zijn voor een land van immigranten, zich tegen Joden, Italianen of Katholieken, zowel als tegen zwarten kunnen richten.

Vóór twee jaar, toen het Opperste Gerechtshof Virginia's taboes ongrondwettelijk verklaarde, bestonden in 17 staten van de Unie nog wetten die gemengde huwelijken verboden. Onder de twaalf meest ontwikkelde landen ter wereld is Amerika trouwens het hevigst tegen zulke bindingen gekant — 72 % van de bevolking is er wars van (11). Men begrijpt dat de *National Advisory Commission on Civil Disorders* (de zogenaamde Kerner Commissie) de V.S. « basically a racist society » heeft genoemd, waarin de splitsing der rassen de maatschappij « uiteen dreigt te scheuren ». Dergelijke stromingen zijn aan alle rechtse bewegingen verwant, van de eerbiedwaardige Veterans' Organisations, de American Legion, de Daughters of the American Revolution en de Native Sons and Daughters of the Golden West, tot de extremistische en min of meer geheime Ku-Klux-Klan, Minute Men en White Citizens Councils toe, waar slechts drie factoren als maatstaf gelden : witte huid, Amerikaans van geboorte, protestantse godsdienst.

De *John Birch Society* (JBS) is echter de meest typische dezer verenigingen. Zij werd in 1958, te Indianapolis, gesticht door een confiseur uit Belmont (Boston), Robert Welch, die haar noemde naar een protestants missionaris in China, in spionage verwickeld en tien dagen

(10) Max LERNER, *America as a Civilization*, 1957, Vol. I, p. 456.

(11) Vlg. een internationaal Gallup onderzoek, in *The Los Angeles Times*, November 11, 1968.

na de tweede wereldoorlog door de communisten doodgeschoten. De JBS beweert een patriottische beweging te zijn, van onpartijdige en zuiver opvoedkundige aard, die zich niet met politiek inlaat. Hetgeen niet belet dat zij ageert in vele middelen, vooral politieke en dat haar eerste geloofspunt de communistische samenzwering is. De *conspiracy* moet bijgevolg door alle middelen (mass-media, publiciteit, drukkingsgroepen) aan de kaak gesteld en zodoende ontzenuwd worden. Volgens Robert Welch is de rode bedreiging trouwens slechts de buitenkant van een nog veel gevaarlijker *inner circle*, de zogenaamde *Insiders*, die thans reeds Washington en Moskou beide in handen hebben (*sic*)! In 1966 verklaarde de leider van de JBS dat de oorsprong van dit komplot tot... 1776 opklimt en te vinden is in de schoot van een Beierse vrijmetselaarssekte, de *Illuminati* (12).

De ontmaskering van deze samenzwering heeft Welch zich tot levenstaak gesteld. Overigens geeft hij zich weinig moeite zijn beweringen te staven en preekt dus meestal voor overtuigden. Het « bewijs » van zijn stellingen zou eenvoudig blijken uit Washington's buitenlandse politiek, die in Congo tegen de « kristen » Tsjombe en in Vietnam tegen de « kristen » Diem was gericht en, in de regel, de ex-koloniale gebieden aan Moskou heeft uitgeleverd. Daarom is Kennedy, zowel als De Gaulle, een handlangers van de Communistische Internationale. Eisenhower, Roosevelt en Truman waren eveneens « dedicated, conscious agents of the anti-American conspiracy ». Vermits de ontmaskering van dit gevaar de voorname taak blijft, vond de JBS Joe McCarthy « belangrijker » dan generaal Franco et maarschalk Tsjang Kai Tsjek, aan wier strikte orthodoxie en strijdvaardigheid nochtans moeilijk kan getwijfeld worden.

Om dezelfde reden zijn de Verenigde Naties verwerpelijk, want zij « bevorderen de verspreiding van het communisme ». In 1964 voerde de JBS een campagne tegen de bekende firma Xerox Corporation, die een televisieprogramma voor de UNO had bekostigd. Hetzelfde lot werd beschoren aan de luchtvaartmaatschappij United Airlines, die het symbool van de Verenigde Naties tot embleem had genomen. Toen er sprake van was de handel met de Oost-landen te vergemakkelijken en hulp aan zekere communistische landen te verschaffen, ontketende de JBS een grootscheepse campagne per brief. Zij stuurde ook aan Staatssecretaris Christian Herter een openbare boodschap, die door tienduizenden leden ondertekend was en als volgt opgesteld : « Castro is communist ; Trujillo is anti-communist ; aan welke zijde staat U ? ». What Vietnam aangaat, is zij natuurlijk formeel : de oorlog kan onmiddellijk en afdoend gewon-

(12) The Wall Street Journal, September 29, 1967.

nen worden, als hij met de « nodige middelen » wordt gevoerd ; die middelen zullen noch China, noch Rusland in het konflikt brengen ; alle zogenaamde wrijvingen tussen Moskou en Peking zijn zuiver komedie, om Amerika in slaap te wiegen (13).

Op binnenlands plan, roept de JBS de reaktionaire bewegingen uit de geschiedenis van de VS voor den geest : de *Sant Lot Party* (1870), de *American Native Party* (1880), de *State Grange*, enz., die elke vorm van protectionisme en partikularisme ophemelden. Zij verwijt aan de federale regering te Washington de socialisering en de kollektivisering van de economie, de inmenging in het privéleven en de verdrukking of de uitschakeling van de gewestelijke besturen.

Men kan ook vermoeden dat de JBS de *Civil Rights Bill* verwerpt en brandmerkt als « heiligschennend, immoreel en ongrondwettelijk ». Tenzelfdertijd verklaart zij evenwel niet tegen de negers gekant te zijn (zij telt zelfs een honderdtal zwarte leden), maar « alleen » tegen de bewegingen die opkomen voor hun emancipatie, omdat die « door communisten worden uitgebuit ». Om dezelfde reden is de JBS tegen « sex-education » in de scholen gekant, want die leidt tot demoralisatie en zedenverderf, waarvan de communistische samenzwering zich bedient om Amerika « uit te hollen » (14). Zij treedt daarom in zekere drukingsgroepen op, met sprekende namen, zoals MOMS (Mothers for Moral Stability), PAUSE (People Against Unconstitutional Sex Education), CLEAN (Californie League Enlisting Action Now) e.d. Men zal wel begrijpen dat de JBS oproer aan de universiteiten, onrust in de ghetto's der reuzesteden en protestbewegingen in het leger evenzeer verfoeit. Vermits onlusten allerhande Amerika's veerkracht, strijdvaardigheid en eendracht aantasten, verraden zij meteen het komplot dat er de oorzaak van is en hen die er de hand in hebben. Naar de woorden van Robert Welch op de tiende verjaardag van de vereniging, moeten de VS « een nieuwe Monroeleer afkondigen en de wereld diets maken dat het hen ernst is (*that America means business*) ».

In hoever worden deze simplismen door de man in de straat gedeeld, of tenminste geduld? Worden zij niet eerder voor hersenschimmig gehouden en op schoudergeschok onthaald? Dank zij haar gevel van « opvoedende instelling », weet de JBS het uitzicht van respectabiliteit te bewaren, waar de doorsnee Amerikaan veel belang aan hecht. John

(13) Verklaring van Robert WELCH op 7 maart 1969 (Los Angeles Times, March 8, 1969).

(14) Volgens een hoofdartikel in *American Opinion*, orgaan van de J.B.S., January 1969.

Rousselot, voormalig *public relations director*, formuleerde de oogmerken van de JBS daarom in volgende gematigde termen :

1. Less government (lees : minder overheidsinmenging).
2. More individual responsibility (lees : meer zelfbeschikking).
3. A better world (lees : weg met de belagers van de VS).

Vandaar dat, in 1962, niet minder dan negen miljoen Amerikanen, op vijftig miljoen « bewuste » volwassenen, van oordeel waren dat de JBS een « verdienstelijke organisatie was in de strijd tegen het communisme » (15). Die zienswijze is thans waarschijnlijk nog even ruim verspreid, gezien de bijval van George Wallace's *American Independence Party*, tijdens de laatste presidentverkiezingen (14 % der stemmen). Deze scheurpartij tussen Demokraten en Republikeinen was grotendeels in handen van « Birchers » (alleszins voor zover het sleutelstellingen betrof) en kleefde trouwens alle opvattingen van de JBS aan (16).

Spijts haar indrukwekkende aanhang, telt de beweging echter niet meer dan ongeveer 70.000 leden (een achteruitgang van 10.000 sinds 1966). Volgens sommige kenners zou zij zelfs op niet meer dan 30 à 40 duizend getrouwen kunnen rekenen, over 4.000 cellen (chapters) in het ganse land verdeeld. De JBS heeft overigens haar doel, één miljoen leden te bereiken, opgegeven en beoogt thans niet meer dan 400.000 aanhangers te behalen, hetgeen aantoonde hoezeer haar ambities zijn gedaald.

Talrijke vooraanstaande leden hebben zich trouwens afgescheurd. Anderen geven vrij lucht aan hun wrevel jegens de « radikale » Birchers en voornamelijk t.o.v. Robert Welch. De JBS werd niet alleen afgestraft door sommige min of meer gematigde conservatieven (Morton, Dirksen, Ford) uit de Republikeinse partij, waaronder zij nochtans instemming vindt, maar zelfs door Barry Goldwater, die in 1964 zijn benoeming tot GOP-kandidaat voor het presidentschap aan de JBS te danken had. De senator van Arizona heeft steeds de steun van de JBS aanvaard, maar haar stichter, Robert Welch, terzelfdertijd voor een extremist uitgekreten en geëist dat de beweging de namen harer leden zou bekend maken. Richard Nixon daarentegen, heeft nooit van de JBS gewild en reeds in 1962 haar bijstand publiek van de hand gewezen. Vóór de machtsovername in januari 1969, stuitte de nieuwe president al op felle aanvallen van de Birchers tegen zijn benoemingen van « liberale » voormannen zoals Kissinger, Murphy en Moynihan.

(15) Alan WESTIN, *The Radical Right*, 1964.

(16) *The Wall Street Journal*, October 24, 1968.

Ook onder behoudsgezinden verwekken dergelijke aantijgingen vaak ontstemming, zoals blijkt uit de houding van een parlementaire commissie, die voor haar eng conservatisme alom bekend staat. In 1963 stelde het *California Senate Fact Finding Committee on Unamerican Activities* een onderzoek in naar de handel en wandel van de JBS. Volgens het rapport dat hierover bescheid deed, zou de vereniging noch geheim, noch subversief, noch anti-semitisch zijn. De JBS verkondigde ruimschoots deze bevindingen om haar beeld in de openbare mening op te kalfateren. In 1965 gaf dezelfde commissie echter een tweede verslag uit, dat begrijpelijkerwijs door de Birchers volkomen terzijde werd gelaten. Hierin wordt opgemerkt dat zich aan de zelfkant van de organisatie een « lunatic group » bevindt van extremisten, nevropaten en maatschappelijk ontworichte elementen. Velen onder hen zouden voorzien zijn van een gerechtelijk dossier vanwege hun brutaal optreden of de verstoring van vergaderingen van andersdenkenden.

Hat rapport besluit met de woorden : « Wij staan thans méér afwijzend tegenover de JBS dan vroeger, aangezien haar bedrijvigheid, zoals weerspiegeld in de buitensporige artikelen van een lid van haar Nationale Raad, de heruitgave van « The Politican », de niet te verschonen gewelddaden van zekere onverantwoordelijke elementen en een bedenkelijke toename van anti-semitisme bij een minderheid van de leden, zulke kritiek, ons inziens, rechtvaardigt » (17).

Het zou nochtans even verkeerd zijn de JBS van de hand te doen omwille van de afkeur die haar te beurt valt, als haar af te schrijven vanwege haar bescheiden aantal leden. Zoals gezegd, strekt haar invloed veel verder, omdat zij door de band, zoniet de opvattingen, dan toch minstens de denktrant van de Amerikaanse kleinburger vertolkt. Daarenboven woekert zij met haar middelen, die overigens niet gering zijn : haar begroting bedroeg \$ 4.260.000 in 1966, tegen \$ 4.090.000 het jaar tevoren, terwijl 1 à 2 miljoen dollar voor haar behoeften rechtstreeks door leden werd uitgegeven. Onder deze laatsten bevindt zich een aantal bekende miljonairs, zoals de Texaanse petroleummagnaat H.L. Hunt en J. Howard Pew, president van de Sun Oil Company te Philadelphia.

Anderzijds beschikt de JBS over ongeveer 450 boekwinkels, waardoor haar literatuur en voornamelijk haar tijdschrift « American Opinion » aan de markt wordt gebracht. Zij zendt over honderd radiostations een wekelijks programma van vijftien minuten uit en verstuurt documentatie en films ter verspreiding van haar evangelie. In 1966 vervaardigde zij, onder de titel « Anarchy USA », een rolprent (voor \$ 75.000) van vijf en

(17) Benjamin R. EPSTEIN and Arnold FOSTER, The John Birch Society, 1966.

zeventig minuten, die de *Civil Rights Movement*, de studentenrellen, de opstand der ghetto's en het Opperste Gerechtshof hekelde. Castro's « Venceremos » wordt erin vertaald als « We shall overcome », de slogan van Martin Luther King, die hier vertoond wordt terwijl hij de hand drukt van Ben Bella (18). Een ander negerleider uit de *National Association for the Advancement of Colored People* (NAACP), Evers, die in 1963 in Mississippi werd vermoord, « heeft de communistische samenzwering gediend door begraven te worden als een martelaar ». De film trekt tenslotte van leer tegen de oud-president van het Supreme Court onder de strijdkreet « impeach Earl Warren » (Stel Earl Warren in beschuldiging). Zulke propaganda wordt meestal gevoerd door nevenorganisaties zoals « Truth About Civic Turmoil » (TACT), « To Restore American Independence Now » (TRAIN), « Support Your Local Police », e.d.

Daarenboven tracht de JBS in allerlei verenigingen door te dringen en die zo mogelijk naar haar hand te zetten. In het onderwijs (schoolboeken), krijgt zij voet in huis langs de talrijke PTA (*Parents-Teachers Associations*) om. Zij is er natuurlijk op uit sleutelstellingen te bezetten in de gewapende macht, de National Guard, de politie, en alles wat gelast is met het handhaven van de orde (*law and order*). In de politiek laat zij zich vooral gelden in de rechtervleugel van de Republikeinse Partij (the United Republicans, the Young Republicans, enz.). De Gouverneur van Californië, Ronald Reagan, ontving en aanvaardde openbaar de steun van de JBS. Zijn slogan *The Creative Society*, is afkomstig van een Birch-sympathisant, Dr. W.S. McBurny, dominee van de *United Community Church* te Glendale (Los Angeles). Volgens Reagan dekt deze term de filosofie van zijn kiesprogramma, waarvan de ultraconservatieve instelling zeker in de smaak van de Birchers moest vallen.

Met de min of meer verkapte steun van rechtse militanten, voert de JBS tenslotte een verbeterde kruistocht tegen alles wat voor *liberal* doorgaat of naar links zweemt. Haar typische zondebok is ADA (*Americans for Democratic Action*), waaraan Adlai Stevenson en de bekende economist John K. Galbraight, oud-Ambassadeur in Indië, prestige en invloed hebben gegeven. Maar zelfs neutrale of gematigde figuren, kabinetsleden of raadgevers van de Republikeinse president worden gebrandmerkt als onbetrouwbaar. Zo wordt Henry Kissinger verweten drie doctorstitels

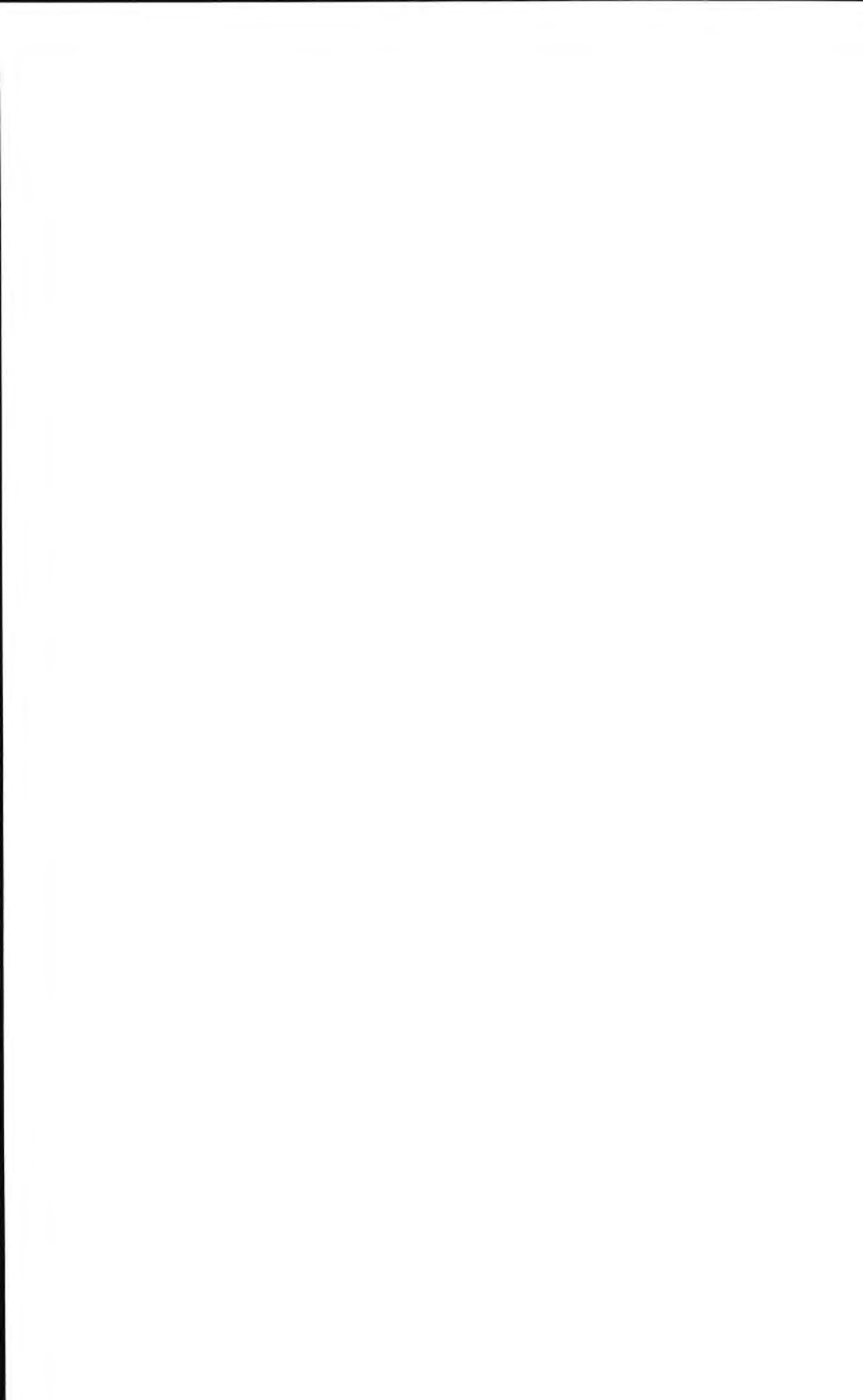
(18) Ondanks het feit dat de negerleider in rechtse kringen voor een communistische stroman doorging, werd zijn moord op rekening van de communisten gezet. De eerbiedwaardige *Daughters of the American Revolution* voegden hieraan toe dat de moordenaar, James Earl Ray, een slachtoffer van de « communistische samenzwering » was.

van... Harvard te hebben verworven en gekant te zijn tegen « anti-communist leanings ».

Deze tragi-komische aanstellerij heeft de Birchers af en toe in opspraak gebracht en hun blazoën getaand. Generaal Edwin Walker trad nog brutaler op en werd uit het leger ontslagen. Thans hijst hij dagelijks de vlag van... Rhodesia vóór zijn huis te Dallas. Alhoewel de JBS op het beginsel staat tegen alle geweld gekant te zijn, worden vele Birchers vermengd in activistische of para-militaire formaties, waaraan het Amerika niet mangelt, zoals de *Minute Men*, een geheime groepering van ongeveer 25.000 man, die zich voorbereidt op een guerilla-oorlog, wanneer het land door de communisten zal overweldigd zijn...

Zulke bedenkelijke praktijken, van demagogie tot chantage toe, stoten de meerderheid van het Amerikaans publiek natuurlijk voor het hoofd. Zij worden echter vaak als buitenissige methodes weggewuifd, terwijl de goede bedoeling niet in twijfel wordt getrokken. De bedrijvigheid en de invloed van de JBS — een soort « Salt vaccine » tegen uitheemse (en dus « gevaarlijke ») invloeden, zoals zij het zelf uitdrukt — blijft daarom een kenschetsend aspekt van de Amerikaanse samenleving.





La politique française de l'éducation et la formation des élites politiques en Afrique Noire (1940-1960)*

par G. GOSSELIN,

Chargé d'une maîtrise de conférences
à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lille.

★

« EVOLUES » ET ELITES

La notion d'« évolué » et d'« évolution » retenue par nombre d'auteurs traitant de l'Afrique Noire est singulièrement imprécise et équivoque. Elle implique, dans les pays naguère sous domination française, « l'idée d'un progrès qui tend à réaliser d'une manière plus ou moins harmonique l'assimilation du Noir » (1). Elle classe tout homme qui se sépare du contexte coutumier. Elle sous-entend une relation particulière entre le Noir et le Blanc, celle de maître à élève, de dominant à dominé. La distance ne se réduit jamais et l'insatisfaction ne fait que croître. La notion d'évolué présente une caractéristique double : l'ouverture au dynamisme technique exporté par l'occident et la soumission à la situation coloniale. La notion d'assimilation paraît simpliste, parce qu'elle postule celle de progrès continu. Projeté hors de sa société par sa participation au système français d'éducation, « l'évolué » devient suspect aux siens et aux européens tout à la fois. Le processus de formation de cette élite « évoluée » introduit d'ailleurs en son sein des différenciations. L'éducation crée un sentiment de supériorité et un esprit particulariste. Pour nombre de leaders africains actuels celui-ci est doublé d'une coupure religieuse, due à leur passage dans les écoles des Missions. M. J.-R. Ayouné, écrit : « religion et civilisation sont des termes en équivalence » (2).

* Cette étude ne concerne pas la politique française et ses effets en matière d'enseignement supérieur (ou assimilé). C'est ainsi que la formation des cadres à l'école William PONTY n'est pas évoquée. Ce sujet, par son importance capitale, exigerait une étude séparée.

(1) G. BALANDIER : *Sociologie des Brazzavilles Notres*, Paris, 1955.

(2) J.R. AYOUNE : *Renaissances*, octobre 1944.

La notion « d'évolué » ne tient guère compte des différenciations qui apparaissent selon l'éducation reçue, ou la relation entretenue avec la société coloniale. L'apparition d'une « situation de malentendu », dont a parlé O. Mannoni, accentue l'incompréhension de l'occidental pour cette élite qui souvent a été amenée à des responsabilités politiques importantes. C'est la raison pour laquelle il n'est pas inutile d'essayer de mettre à jour quelle fut la théorie de l'assimilation longtemps vantée par la France ; de comprendre quelle élite elle visait à recruter, et selon quel processus les cadres politiques étaient formés ; quels rapports cette nouvelle élite entretenait avec l'élite traditionnelle et avec la masse de la population.

L'école fut l'un des principaux moyens de cette politique, et c'est pour cette raison que la formation des élites coloniales par le système français d'éducation est particulièrement instructive. L'enseignement des Missions fit aussi partie de ce plan d'ensemble, et nombre de chefs politiques actuels en sont encore marqués. L'exemple plus précis du Sénégal — la plus ancienne colonie Française en Afrique Noire — nous montrera les divers aspects de cette politique.

Mais les faits furent différents de la théorie ; l'enseignement français se hérissa de barrages et de restrictions divers pour mener nombre de jeunes africains dans les « voies de garage » de la colonisation. Les postes de responsabilité étaient réservés aux Européens et le colonisateur ne concédait souvent, en fait, à l'Africain, que des postes subalternes, malgré son éducation occidentale. C'est pourquoi les statistiques sont si difficiles à exploiter pour connaître la réalité. Etablies par l'administration française, elles tendent à démontrer la cohérence et la générosité de la thèse assimilatrice. Néanmoins nous essaierons d'en retirer les renseignements chiffrés indispensables.

*
**

Avant d'entreprendre cette étude, il n'est peut-être pas vain de tenter une approche plus précise de la notion d'élite. Il ressort des réflexions évoquées ci-dessus que l'élite est intimement liée, à la fois à la situation politique et au système d'éducation. Elle est le point de convergence vivant de l'éducation et de la politique coloniales françaises.

La notion d'élite implique la notion de choix : elle est « ce qu'il y a de mieux ». Elle détient une prééminence : dans la fonction publique, administrative, dans le statut social, l'intelligence, la fonction économique, l'argent, la foi religieuse ou révolutionnaire. Certains individus appartiennent à l'élite à plusieurs titres. Ces différentes élites tour à tour se confondent et s'opposent. En fait il y a autant d'élites dans une

société qu'il y a d'échelles de valeurs (3). La notion sous-entend quatre réalités :

1. Il s'agit d'un groupe distinct à l'intérieur d'une collectivité. Son accès est réglementé, il a conscience de son identité, il a des règles de conduite, un droit, une organisation.

2. Ce groupe détient une prééminence qui est reconnue par la déférence. Celle-ci est un attribut nécessaire mais non suffisant de l'élite.

3. La prééminence est très générale ; l'admiration dont l'élite est l'objet ne se limite pas à une caractéristique (richesse, savoir, etc.) ; elle est une reconnaissance généralisée.

4. Elle doit pouvoir être imitée, c'est-à-dire qu'elle exerce une influence indirecte. Elle fixe des normes, elle a une fonction médiatrice (4). Les qualités les plus imitables ne sont cependant généralement pas les attributs propres de l'élite (savoir, richesse, etc.). L'élite doit même posséder des vertus inimitables, et la différenciation entre les qualités imitables et inimitables dépend du temps et des sociétés. Parfois les qualités « préalables » de l'élite (celles qu'on doit posséder pour devenir une élite) sont aussi ses qualités « concomitantes » (celles qui caractérisent la notion elle-même) : l'éducation en est le meilleur exemple. Parfois aussi les secondes dépendent des premières.

Parce que la suprématie de l'élite est généralisée, le problème essentiel n'est pas tant celui de la hiérarchisation entre les diverses élites, que celui de leurs rapports et de l'harmonisation des modèles qu'elles signifient. C'est dire que la hiérarchie des élites suppose une échelle des valeurs commune à toute la société. Dans les sociétés en transformation rapide, comme en Afrique Noire, le phénomène important est celui des conflits entre valeurs, et donc entre élites anciennes et nouvelles.

L'élite gouvernante joue un rôle particulier en raison de son organisation et de son pouvoir de coercition, mais non toujours en raison de la supériorité des valeurs qu'elle représente. L'élite éduquée et l'élite gouvernante s'apportent un soutien mutuel dans une certaine mesure. Mais d'autres facteurs interviennent également : formation empirique, népotisme, etc. Une difficulté particulière surgit du fait que dans la société

(3) H.D. LASSWELL, D. LERNER, C.E. ROTHWELL : *The comparative study of elites*, Stanford University, 1952.

(4) S.F. NADEL : La notion d'élite sociale, *Bulletin international des sciences sociales*, n° 8, Paris, 1956.

traditionnelle, où les aspects de la vie sociale ne sont pas différenciés, il n'y a qu'une élite, qui « gouverne ». Au contraire la division sociale croissante différencie les secteurs, les élites et les valeurs, créant ainsi de multiples occasions de conflits.

Cette dynamique des élites est à examiner sous deux aspects : le recrutement, qui est la façon dont les individus acquièrent ou perdent la prééminence. La modification de l'élite et des conceptions qui la fondent, qui signifie d'autre part la recherche de nouveaux modèles par toute une société. Le recrutement d'hommes nouveaux va de pair avec des idéaux neufs. Mais parfois, en Afrique Noire, ces « *homines novi* » ne révolutionnent rien. Parfois ils révolutionnent trop.

1. Théorie.

Les leaders politiques africains ont été formés par deux « écoles » : le système d'éducation exporté par la France et la pratique de la vie politique avant et depuis l'indépendance, en métropole et dans leur pays. L'éducation que la France a introduit en Afrique comprend l'école publique comme l'enseignement privé. Nombreux sont les leaders africains d'expression française qui ont, en effet, été formés par les Missions catholiques ou protestantes, et cette formation apparaît souvent dans leur action politique elle-même ; elle se révèle donc d'une grande importance, tant par le soutien que la France lui a longtemps apporté que par les effets durables qu'elle engendre au sein même de la vie politique africaine.

a) *La théorie de l'assimilation et la pratique de l'enseignement.*

Mais peut-on présenter une théorie cohérente de la politique française d'assimilation ? Cette assimilation a-t-elle été effective dans le système d'éducation ? Les méthodes coloniales et les doctrines qui les justifient ou les fondent, ont « mille et un buts ». Et souvent l'absence de but qui soit de la même importance que les moyens mis en œuvre est manifeste. « Des impulsions personnelles, des méthodes improvisées au hasard des circonstances, des desseins affichés qui sombrent dans l'imprévu, des pratiques qui finissent par inspirer des doctrines, des doctrines destinées à justifier des pratiques. Et des idéologies éclatant périodiquement dans tout cela. Un beau chaos qui, de loin en loin, s'ordonne en bâtiments relativement durables » (5). Si l'on s'élève cependant au-dessus de la confusion des faits, des tendances apparaissent

(5) H. DESCHAMPS. *Méthodes et doctrines coloniales de la France*, Paris, 1953.

qui distinguent chaque peuple colonisateur et chaque peuple colonisé. Les intérêts et l'humanitarisme se mêlent dans la colonisation française, en un désordre qui vient bouleverser et ordonner, à longs intervalles, la logique de la « grandeur » française en Afrique.

« Any realistic appraisal of the colonial problem must take into account the fact that the actual condition in the dependencies are normally not in harmony with the stated theory of colonial rule » (6). Ainsi l'association fut-elle instituée devant les difficultés pratiques de l'assimilation, après la seconde guerre mondiale. Mais le projet d'assimilation n'était pas pour autant abandonné. Pour des questions d'efficacité, la France mit l'accent sur l'assimilation culturelle plus que sur l'assimilation politique, laissant à l'association le devant de la scène politique. « Instead of being an ideal, a tendency, a principle, assimilation was taken to mean an exact reproduction of the minutiae of administration in every branch » (7). Pour le gouverneur général Brévié, l'association exclut toute idée d'exploitation, et impose à la France le devoir de garantir à son partenaire plus faible un accès aux biens matériels et moraux qu'elle détient. Tant et si bien qu'association et assimilation ne s'opposent plus, mais tendent à signifier la même réalité.

La politique française fit dès avant 1940 la distinction entre les sujets français, les « notables évolués », et les citoyens français. La différence entre ces deux dernières catégories était une différence d'éducation et une différence légale. Les « notables évolués », de « culture française », devaient écrire et parler couramment le français, et être « loyaux à la France ». Cette tendance à la formation d'une élite coloniale est certainement le trait le plus constant de la politique affichée par la France en Afrique. Socialement et politiquement cette élite occupe une position intermédiaire entre les Africains et les citoyens français. Bénéficiant d'avantages administratifs et de prestige personnel, elle devait introduire la culture française en Afrique, dans une optique d'assimilation progressive. Enraciné dans l'administration française, ce groupe est plus proche des intérêts français que des intérêts africains. En conséquence les masses noires sont laissées sans leaders ; dans les pays sous domination britannique, au contraire, les africains éduqués ont plus tôt et plus librement joué le rôle de leaders. Est-ce dire que ce groupe de notables éduqués était un outil dans les mains françaises ? Très probablement non, car les positions obtenues par les notables étaient sans rapport avec leur formation et leurs ambitions. Canalisés dans des « voies de garage », ces élites se montreront vite

(6) H.A. WIESHHOFF. *Colonial policies in Africa*, Philadelphia, 1944.

(7) S.H. ROBERTS. *History of French colonial policy (1870-1925)*, London, 1929.

insatisfaites, et revendiqueront l'autonomie politique qui leur permettra de réaliser leurs ambitions et de mettre en œuvre l'éducation reçue.

Cette élite n'est d'ailleurs pas un groupe homogène. Des conservateurs en place s'opposeront aux radicaux, socialistes ou apparentés au communisme. C'est pourquoi dès 1940 la France a comme politique de ne pas augmenter le nombre des notables éduqués plus que l'économie locale ne peut en employer. Cette relation sciemment calculée, entre l'emploi et l'éducation, visait à détourner le savoir nouvellement acquis de la prise de conscience et de la revendication sociale et politique.

La théorie de l'assimilation culturelle et politique ne fut donc pas appliquée. En politique, l'association vint parer aux défauts d'une doctrine trop exigeante. Dans le système d'éducation, l'assimilation ne fut pas appliquée pour éviter les troubles politiques, et les emplois administratifs déterminaient le nombre de notables à former. Les autres africains étaient dirigés vers des barrages et des impasses, un enseignement technique, un baccalauréat colonial au rabais.

Les restrictions pratiques apportées à la théorie de l'assimilation — et que nous allons essayer de montrer — font donc de celle-ci un mythe. Comme tel, elle fut parfois un instrument idéologique efficace, mais l'histoire a montré que ce mythe n'était pas constructif à long terme. La frustration des élites éduquées allait mener à des revendications globales ; les manifestations en furent parfois religieuses, tel le messianisme des Bakongo. Et le plus souvent politiques. Ce fut l'ère des nationalismes africains.

Il ne pouvait guère en être autrement. Car le problème colonial, politique et culturel à la fois, est mal posé s'il l'est en termes d'intégration et d'assimilation. L'éducation ne peut être jugée d'après les mêmes critères dans des sociétés si différentes. Le principe de l'identité universelle qui incita à copier purement et simplement le système français d'éducation en Afrique ne pouvait pas ne pas conduire à des impasses. En refusant d'adapter l'éducation aux économies et aux sociétés africaines, la politique française refusait de se décentrer pour chercher des critères propres aux sociétés qu'elle voulait aider. Pour être de « qualité », l'enseignement ne devait pas être établi d'après les normes métropolitaines. Mais dans la situation coloniale, toute adaptation locale apparaissait aux intéressés comme un enseignement « au rabais », si bien que le problème était pratiquement insoluble.

Le rapport de M. Drouin, inspecteur général, en 1948-1949, est significatif à cet égard : « ... les arrêtés organisant l'enseignement témoignent jusqu'en 1945 du souci de faire une part assez large aux « cultures locales », au « petit élevage et aux travaux et arts ménagers » ; ... peu à peu l'enseignement est passé au second plan... Les enfants effectuaient un

travail au-dessus de leurs forces, au détriment de la classe qu'ils étaient contraints d'abandonner très fréquemment, et au détriment même d'une formation agricole réelle ». M. Drouin en tire des leçons pour l'avenir : « En renversant le cours de la pédagogie en usage, on pourrait promouvoir assez rapidement ce pays à un autre niveau intellectuel, moral et civique sans le dépouiller de son originalité... » Selon lui il faut « juxtaposer prudemment à l'évocation de la réalité africaine le tableau d'une vie morale à la fois analogue et différente, répondant à d'autres modes de vie que ceux que l'évolution économique et la présence européenne introduisent peu à peu en Afrique » (8).

b) *Ambiguités historiques.*

L'histoire de la politique coloniale française pour le recrutement des élites politiques et leur formation peut être divisée en trois grandes phases, de 1940 à 1960. Les dates charnières sont 1946 et 1951.

En août 1941, Pierre Boisson, gouverneur général de l'AOF, Vichyste, déclare que « coloniser c'est essentiellement faire avancer les sociétés indigènes dans les voies que nous avons choisies pour elles » (9). En novembre 1941, Félix Eboué, gouverneur général de l'AEF, gaulliste, encourage la même politique vis-à-vis des élites. Mais il veut aussi rendre de l'importance aux chefs, les éduquer, et faire évoluer les coutumes sans les briser, par les missions chrétiennes notamment (10).

En novembre 1942, la politique coloniale est révisée, à Alger. Nombre d'évolués sont déçus dans leur espoir d'assimilation et réclament l'autonomie. L.S. Senghor affirme que l'africain doit « assimiler, non être assimilé » (11). A la conférence des gouverneurs généraux de l'Afrique Noire (Brazzaville, 30 janvier-8 février 1944) certains orateurs déclarent que le Blanc doit essayer de faire évoluer le Noir « selon sa ligne d'évolution propre » (12). Mais c'est la politique d'assimilation qui sera retenue finalement, en principe du moins. Sous l'inspiration de F. Eboué est instauré un statut des « notables évolués ». L'enseignement, obligatoirement fait en français, doit être instauré dans tous les gros villages. Les cadres administratifs sont en théorie ouverts aux Africains. « Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire ». Cependant l'assimilation fait encore peur, et l'on affirme également la tendance inverse à l'autonomie : « On désire

(8) Extraits du rapport de P. et M. Drouin, *L'éducation Africaine*, n° 12, Dakar, 1951.

(9) P. BOISSON, *Trois directives de la colonisation française*, Dakar, 1941.

(10) F. EBOUE, *La Nouvelle politique indigène*, Brazzaville, 1941.

(11) S. SENGHOR, *La communauté impériale française*, Paris, 1945.

(12) Fily Dabo Sissoko, soudanais.

voir les colonies s'acheminer par étapes de la décentralisation administrative à la personnalité politique ».

L.S. Senghor, le 11 avril 1944, à la Constituante, en appelle à l'universalisme de la tradition jacobine française. Le projet de Constitution du 19 avril reste ambigu. On y affirme l'union librement consentie entre la France et les pays africains. Mais on déclare aussi la république française une et indivisible. Le fédéralisme a tendance à croître, car les africains aussi ont peur d'une assimilation qui serait une « immixtion de la France dans les affaires indigènes » (R. Capitant).

En juin 1946, la deuxième constituante donne vingt ans pour choisir entre l'intégration et la sécession. « L'opposition à un fédéralisme issu des modérés avait ramené les gauches à la tradition révolutionnaire assimilatrice » (13). De 1910 à 1940 l'association dominait ; désormais l'assimilation est victorieuse dans les principes, bien qu'assouplie dans le cadre des « Territoires d'outre-Mer ». Cette assimilation reflète la tendance universaliste et centralisatrice de la politique française : tous les africains passent du statut de sujets à celui de citoyens.

Ce compromis, né des hésitations de 1940-1946, allait donner naissance à deux phases successives, chacune développant un des aspects du Titre VIII de la Constitution de 1946. La première, de 1946 à 1951, fut dominée par la vieille tradition jacobine de centralisation et d'assimilation. La seconde, à partir de 1951, voit se développer le désir de gestion des affaires locales, puis la volonté d'autonomie et d'indépendance. En 1956 la loi-cadre des TOM, dite loi Defferre, consacre cette décentralisation d'une manière irréversible.

2. Politique.

Par quels processus les cadres politiques d'Afrique Noire furent-ils recrutés, pendant cette période de tutelle française ? Quel rôle joua le système d'éducation dans ce que le colonisateur appelait « le dégagement et la formation des élites autochtones » ? Dans son analyse des fonctions politiques, J.S. Coleman appelle cette fonction « political socialization », et la classe dans les « input fonctions ». Il faut toutefois souligner l'ambiguïté — ou pour être plus précis la multifonctionnalité — du système d'éducation dans ses relations avec le phénomène politique. La formation des élites par l'enseignement n'est qu'une des fonctions « politiques » de l'éducation.

(13) H. DESCHAMPS, *op. cit.*

a) *La politique de l'administration à l'égard des élites.*

En se tenant au niveau des généralités, on pourrait dire que les cadres politiques africains ont été formés par l'enseignement français, alors que les cadres algériens, par exemple, ont été formés en dehors du système d'éducation, par la pratique de la révolution armée et de la politique elles-mêmes.

Il est certain d'autre part que le processus de recrutement des élites politiques — par, ou en dehors, du système d'éducation — influence leur composition et détermine en grande partie leur origine. Les leaders africains — toujours à ce niveau de généralisation — seraient issus de la catégorie des « notables évolués », et évolués parce qu'éduqués. Ils auraient donc une origine moins modeste — relativement — et plus conservatrice que les leaders nationalistes algériens « sortis du rang ». En Afrique Noire l'éducation serait une filière privilégiée de recrutement politique. J.S. Coleman fait remarquer, pour étayer cette thèse, qu'un tiers des députés du Ghana et du Nigeria, pour les zones rurales, sont d'anciens instituteurs (par exemple).

De même l'éducation occidentale donnée par les Missionnaires favoriserait l'ascension politique en donnant un prestige inédit. L'éducation donnerait un pouvoir irrationnel de commandement, renforcé par le régime de l'administration coloniale. Le seul fait de passer par l'école publique ou privée, donnerait d'autre part une assurance quant à la fidélité politique des élites ainsi formées.

Des biographies détaillées de chaque leader africain — voire même des autobiographies — et leur comparaison pourraient à cet égard se révéler fort instructives. Mais c'est là une tâche qui déborderait le cadre de cette étude. On y verrait l'influence respective de l'école et de la formation « sur le tas », de l'école publique et des Missions, les avantages et les inconvénients de l'administration directe et de l'indirect rule, etc.

Il semble néanmoins que l'on puisse d'ores et déjà avancer que l'école n'a pas joué le rôle capital qu'on lui prête ordinairement dans la formation des élites coloniales. Un certain nombre de leaders, nouveaux et anciens, soit se sont formés par la pratique de l'action syndicale ou politique, soit ont été amenés à prendre de nouvelles responsabilités en raison de leur statut dans la société traditionnelle. D'autre part, l'école ne fut pas ce système de promotion sociale organisée, et nous verrons les barrages et les obstacles qu'elle mettait sur le chemin des « évolués ambitieux ».

b) *Les élites nouvelles, les élites traditionnelles et les masses.*

On a souvent simplifié l'opposition entre l'administration directe française et l'administration indirecte britannique. Comme l'a montré

éloquemment J.S. Coleman (14) l'administration directe ne repose pas toujours sur l'assimilation d'une élite éduquée. D'autre part, le choix entre les deux méthodes dépend du type politique de la société traditionnelle ; même l'administration française passait par l'intermédiaire des pouvoirs traditionnels lorsque ceux-ci étaient constitués en états ou en chefferies organisées. C'est d'ailleurs dans ce cas que la tension entre les élites nationalistes nouvelles et les pouvoirs anciens sera maxima (Cameroun et Mali, par exemple).

C'est ainsi que les gouverneurs généraux de l'AEF, Eboué et Fortune, firent des tentatives « d'indirect rule » en AEF (15). Dans sa circulaire du 8 novembre 1941 sur la nouvelle politique indigène en AEF, F. Eboué écrit : « Dans tout pays, il y a des cadres. La grande erreur c'est de détruire ces cadres. Le pays, privé de son armature, tombe alors dans l'anarchie. Il faut gouverner avec les mandarins, non contre les mandarins ». Lyautey lui-même écrivait d'ailleurs : « Il y a, dans toute société, une classe dirigeante, née pour diriger, sans laquelle on ne fait rien ». F. Eboué poursuit : « Nous devons promouvoir les institutions politiques indigènes... Il ne s'agit ni de nier, ni de condamner ce qui existe et ce qui compte, mais de le mener au progrès ». Il est d'ailleurs conscient des limites du pouvoir des rois et des chefs dans les sociétés africaines, et de la difficulté rencontrée dans les sociétés sous régime « d'anarchie organisée ». Il sait que si l'administration nomme « son » chef, celui-ci obéira lui-même au vrai chef, ou cette nomination engendrera de longs et violents conflits. « Quand nous le déposons, l'opinion ne le dépose pas ; le chef préexiste... Je veux qu'on se mette à chercher les chefs légitimes... Nous ne chercherons plus à mouvoir de nous-mêmes la masse, mais, ayant distingué les chefs légitimes, nous porterons sur eux tout notre effort et c'est par eux, devenus aptes à diriger leurs sujets, que nous atteindrons la masse et que nous l'éleverons... L'éducation des chefs doit être le principal objet de notre action ». Nous sommes à l'apogée de cette « politique indigène » dont R. Delavignette a, dans « *Service Africain* » notamment, défini les normes et défendu les buts (16). Eboué propose une section spéciale pour les chefs dans chaque école secondaire, mais cette mesure ne sera pas retenue en 1946.

(14) J.S. COLEMAN, A. ALMOND, *The politics of the developing areas*, Princeton University Press, 1960.

(15) F. EBOUÉ, circulaires du 19 janvier et du 8 novembre 1941. FORTUNE, circulaire du 11 février 1942. (JO de l'AEF, 1941, pp. 86-90 et 687-699 ; 1942, p. 185).

(16) Pour une étude plus approfondie des chefferies et de leurs rapports avec les « élites éduquées », voir notamment : 1946 : Rapport de M. Griaule, à l'Assemblée de l'Union Française. Rapport de L.S. Senghor, à l'Assemblée Nationale. 1959 : *Le problème des chefferies en Afrique Noire Française*, La Documentation française, Paris.

Au Sénégal, l'administration française a longtemps minimisé les élites modernes et suscité des tensions avec les élites traditionnelles (17). En ville le prestige moderne de l'éducation est utilisé pour compenser une infériorité traditionnelle. La population reconnaît le prestige de l'intellectuel. Celui-ci, utilisé par le colonisateur comme un intermédiaire, reste cependant coupé de la masse.

Le rôle des structures et des hiérarchies traditionnelles apparaît donc comme capital. L'étude des oppositions ou des rapprochements entre les élites anciennes et nouvelles révèle des situations parfois très compliquées, par exemple dans le Sud du Dahomey (18).

Au Sénégal, en Côte d'Ivoire, et ailleurs, on a remarqué des promotions et des antagonismes inattendus dans certaines sociétés. Lorsque les Français, autrefois, insistèrent auprès des notables pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école, ceux-ci y firent aller les enfants qu'ils avaient eu d'esclaves, des enfants de « gens du commun » qu'ils faisaient passer pour leurs. Ils craignaient que les Français ne les asservissent, et ils étaient hostiles à toute main-mise sur la tradition. Ces fils d'esclaves n'ont pas manqué de tirer un avantage sérieux de l'avance ainsi acquise (19).

Les élites éduquées doivent être étudiées non seulement dans leurs rapports avec les élites traditionnelles, mais aussi avec la masse de la population. La politique théorique d'assimilation prônée par la France est à cet égard très significative de l'état d'esprit de l'administration coloniale à l'égard des élites éduquées. Elle souhaite leur développement et leur promotion, mais elle les craint. Elle mettra donc des obstacles à leur promotion collective et rapide.

La Commission de Modernisation et d'Équipement des Territoires d'Outre-Mer déclare en 1949 : « Il faut parvenir à donner au plus grand nombre l'enseignement primaire, celui qui instruit la masse, qui prépare le citoyen, qui forme le producteur comme le travailleur, qui transforme le genre de la vie de la population ». La conférence pédagogique de Bamako, en 1951, déclarait de son côté : « L'enseignement primaire doit être à la fois utilitaire et éducatif » (20). Mais elle souligne aussitôt les craintes de l'administration : « Il faut montrer que l'école primaire ne tient pas à faire des intellectuels, mais qu'elle veut simplement former des hommes qui soient plus aptes que leur père à remplir leur

(17) P. MERCIER, L'évolution des élites sénégalaises, *Bulletin international des sciences sociales*, n° 8, Paris, 1956.

(18) C. TARDITS : *Porto-Novo ; Les nouvelles générations africaines entre leurs traditions et l'occident*, Paris, 1958.

(19) A. KÖBBEN, *Le planteur noir*, Abidjan, 1956.

(20) Extraits de la conférence pédagogique de Bamako, *l'Éducation Africaine*, n° 15, Dakar, 1952.

devoir dans le métier qu'ils auront librement choisi... les gens cultivés, les sophistiqués, abandonnent leur demeure et s'éloignent de leurs semblables... les individus dits instruits ont l'ambition de s'élever dans la hiérarchie sociale du rang d'intellectuel à celui de fonctionnaire ; plus ils s'élèvent, plus leur parasitisme pèse... Ne donnez pas en exemple le fonctionnaire qui vit en ville et revient de temps en temps parader au village. Mais l'ancien élève qui... emploie la charrue, cultive son champ plus intelligemment, est écouté par les notables... »

Le rapport de P. et M. Drouin, inspecteurs généraux, de 1948-1949, est très instructif quant aux rapports souhaités entre l'élite éduquée et la masse. Une trop longue citation montrera très bien les différents aspects de la politique française de recrutement des élites par le système d'éducation :

« Il est entendu que l'ancienne élite constituée par les chefs, et sur laquelle l'administration française s'appuyait traditionnellement, a perdu beaucoup de son autorité. La nouvelle élite ne se rattache plus qu'exceptionnellement à cette ancienne aristocratie ; les fils de chefs y sont peu nombreux, et elle se recrute presque exclusivement parmi les jeunes gens sortis des Ecoles Nationales, etc. D'origine modeste, souvent servile, ces hommes nouveaux, groupés en partis, exercent une influence considérable sur la masse encore inculte... Il est trop évident que cette révolution aura les conséquences les plus heureuses ou les plus dangereuses selon la politique d'instruction de la masse qu'on adoptera. La maintenir dans l'état d'inconscience politique où elle se trouve, c'est la livrer, non point aux meilleurs des hommes de l'élite nouvelle, mais à la fausse élite des évolués oisifs, aigris et révoltés. Où se tourneraient-ils, ceux-là, sinon vers la carrière d'agitateurs... ? L'école seule peut encore, par une politique ferme et continue, parer à ces graves dangers ; mais un peuple inculte peut se laisser gagner par la passion politique plus vite qu'il ne s'instruit... L'AOF peut se couvrir plus rapidement d'écoles que d'usines, et l'école libère plus sûrement l'homme que l'usine... le plan doit comporter aussi une organisation précise de l'orientation à la sortie de l'école primaire... Le retour du bachelier à la case familiale serait une erreur politique et un danger... Il faut déborder la pseudo-élite actuelle des certifiés : les titulaires en se multipliant perdront ce complexe de supériorité qui risque de faire d'eux des inadaptés à leur retour au village ». Ailleurs les mêmes auteurs écrivent encore : « Il faut que les bases de l'organisation soient assez larges, pour que la véritable élite puisse d'abord se dégager, et puisque ce ne sont pas seulement ces privilégiés de l'intelligence qui seront nos

concitoyens, mais tous les hommes, c'est aussi à tous les hommes qu'il faut donner le savoir et enseigner la liberté. »

3. Enseignement.

Nous pouvons essayer maintenant de tirer des leçons des statistiques disponibles, et examiner plus en détails l'exemple du Sénégal, qui illustrera bien la politique française et les problèmes qu'elle soulève.

Nombre de leaders africains actuels ont été à l'école de Missions catholiques ou protestantes. Dans la zone islamisée de l'Afrique d'expression française, nombreuses sont d'autre part les écoles islamiques. Il est donc intéressant de connaître les statistiques de cet enseignement privé pour apprécier son importance — en rapport avec celle de l'enseignement public — quant à la formation des élites politiques.

a) *Enseignement public et enseignement privé. Taux de scolarisation (enseignement supérieur non compris) en 1958.*

<i>Territoires et états</i>	<i>Public</i>	<i>Privé</i>	<i>Total</i>
République centrafricaine	16,4	11,7	28,1
République du Congo	32,7	39,4	72,1
République Gabonaise	33,1	33,6	66,8
République du Tchad	7,06	1,5	8,6
AEF	15,3	12,5	27,9
République de la côte d'ivoire	17,6	9,6	27,2
République du Dahomey	13,7	15,4	29,1
République de Haute-Volta	4,6	3,2	7,8
République islamique de Mauritanie.	7,2		7,2
République du Niger	3,8	0,2	4
Etat du Sénégal	21,6	3,9	25,5
République Soudanaise	7,2	1	8,2
AOF	10,7	4,8	15,6
Etat du Cameroun.	19,6	44	63,6
République Malgache	29,4	17,1	46,5
République du Togo	32,7	10,5	44
Total	15,1	13,4	28,8
République de Guinée	8,7	2,8	11,5
Total général	15,9	11,6	27,5

Source : *Bulletin de la direction de l'enseignement et de la Jeunesse du Ministère de la FOM*. N° 10, Paris, décembre 1958.

On voit que les pays à plus fort taux de scolarisation sont ceux où l'enseignement privé a autant d'importance que l'enseignement public (Congo, Gabon); que l'enseignement privé est particulièrement faible dans les pays où la scolarisation est la plus basse (Tchad, Niger, Soudan, Haute Volta, Guinée).

En général, l'enseignement privé est moins développé que l'enseignement public. Il est particulièrement faible au Sénégal, depuis longtemps administré et enseigné par la France. Mais dans quelques pays l'enseignement des Missions a eu une part prépondérante : Congo, Gabon, Dahomey, Cameroun enfin et surtout.

Voici les effectifs de l'enseignement public et de l'enseignement privé, par ordre d'enseignement, pour tous les pays francophones en 1958 (même source).

	<i>Public</i>	<i>Privé</i>	<i>Total</i>
Supérieur	1.528		1.528
Premier degré	758.040	585.625	1.343.665
Deuxième degré	27.477	22.771	50.248
Technique	12.115	5.563	17.678
Totaux	799.160	613.959	1.413.119

L'enseignement privé est inexistant dans le supérieur. Dans tous les ordres d'enseignement il est globalement inférieur à l'enseignement public.

Voici les renseignements statistiques qui permettront de montrer l'évolution relative dans le temps des deux catégories, publique et privée.

<i>AOF</i>	<i>Public</i>	<i>Privé</i>	
1910	11.484	2.962	12.281 (missions)
1938	56.135	76.882	<
1953	160.000	63.734	64.601 (écoles musulmanes)
AEF			
1939	9.485	12.647	
1953	68.909	60.821	

On a souligné la mise en relation de l'accroissement de la scolarisation, aux échelons élevés, avec la demande d'emplois. Souvent même l'enseignement professionnel était la seule forme de l'éducation : il permettait d'éviter les troubles sociaux et politiques qu'une assimilation trop réelle aurait pu provoquer. « The first objet of advanced education was, therefore,

to train the specialist cadres needed for this purpose » (21). On voulait « instruire la masse et dégager l'élite » (gouverneur général Carde, 1924). Cette peur de la véritable assimilation nourrissait les contre-projets d'association, et incitait à dresser des barrages divers : l'enseignement technique était volontairement orienté vers une formation au rabais et le baccalauréat colonial menait dans des impasses administratives. Cette politique restrictive et cette « course d'obstacles » durait encore aux alentours de la seconde guerre mondiale.

L'AEF apparaît moins avancée que l'AOF. Elle ne possède pas de service de l'éducation séparé jusqu'en 1937. A cette date, il y a 7.000 élèves dans les écoles publiques. Le gouverneur Eboué parle de « mise en sommeil de l'enseignement ». L'activité missionnaire est la seule réelle, et l'administration voit d'un œil beaucoup plus favorable qu'en AOF, pour cette raison, l'effort de l'enseignement privé.

On voit que l'enseignement privé n'a pris un essor important en AOF (au point de dépasser l'enseignement public) qu'aux alentours de la deuxième guerre mondiale. En 1910 comme en 1953, sa part relative est faible. On remarquera également que l'essor du privé en 1938 est dû essentiellement aux écoles musulmanes, très développées à cette époque dans toute la zone soudanaise.

En AEF, l'importance de l'enseignement privé a toujours été plus grande que celle de l'enseignement public, jusqu'au développement relativement récent de ce dernier, consécutif aux investissements du FIDES postérieurs à la seconde guerre mondiale. Mais l'enseignement privé s'est maintenu à un niveau important encore en 1953. La carrière de M. Fulbert Youlou, ex-président de la République du Congo-Brazzaville, évoque bien cette emprise des Missions sur la formation des élites politiques en AEF.

<i>Tous territoires</i>	<i>Public</i>	<i>Privé</i>	<i>Total</i>
1938-1939	65.620	89.529	155.149
1953	228.909	124.555	353.464
1958	799.160	613.959	1.413.119

Cette récapitulation, obtenue à partir des tableaux précédents, montre le très récent et très rapide accroissement de la scolarisation. Elle montre également la supériorité définitive acquise par l'enseignement public après la seconde guerre mondiale, mais l'importance relative conservée par l'enseignement privé.

(21) Lord HAILEY : *An african Survey* (revised), London, 1956.

b) *Les taux de scolarisation et les degrés d'enseignement.*

L'évolution des taux de scolarisation générale de 1946 à 1960 est une donnée capitale nécessaire à la compréhension des autres statistiques et du rôle de l'école dans les pays africains (22).

<i>Territoires et états</i>	1946	1951	1954	1957	1958	1960
République centrafricaine		9,5	19,8	23,9	28,1	39
République du Congo		34,3	57	63,2	72,1	68
République Gabonaise		27,3	47,5	65,7	66,8	78
République du Tchad		1,7	4,2	7,2	8,6	14,2
AEF	4	10,8	20,3	24,6	27,9	
République de Côte d'Ivoire		8	15,1	25,8	27,2	45,3
République du Dahomey		11,6	23,7	29,1	29,1	25,5
République de Haute Volta		2,2	4,7	6,7	7,8	8,3
Républ. islamique de Mauritanie		2,1	5,3	6,2	7,2	9,5
République du Niger		1,4	2,5	3,5	4	5,6
Etat du Sénégal		9,8	17,9	23,1	25,5	34,3
République Soudanaise		4,1	6,6	7,9	8,2	10,1
AOF	3,3	5,2	9,8	13,5	15,6	
Etat du Cameroun	20,3	26,5	39	58,9	64	71
République Malgache	22	29,9	40,7	46,3	46,5	51,1
République du Togo	9	23,5	35,1	41,5	44	41,4
Total	11,6	18,4	22,5	27	28,6	
République de Guinée		5,6	7,4	10,5	11,5	20
Total	11,6	16,4	20	25,7	27,5	

La plupart des élites — parmi celles qui ont été formées par le système d'enseignement, et d'enseignement public — sont issues de l'enseignement primaire ou secondaire. Il est donc nécessaire de connaître les *pourcentages par rapport aux effectifs globaux des effectifs des divers ordres d'enseignement* (supérieur non compris) (23).

On constate que les pays où l'enseignement du second degré dépasse 4 % sont rares : Mauritanie, Sénégal, Madagascar, Guinée. L'enseignement technique est toujours un parent pauvre. Il n'atteint pas 1 % dans de nombreux pays : Gabon, Tchad, Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute Volta, Niger, Togo. Il semble qu'il y ait là deux groupes de pays : ceux qui ont eu une faible scolarisation dans tous les ordres (Tchad, Haute

(22) *Enseignement Outre-Mer*, Direction de la coopération avec la Communauté et l'étranger, Ministère de l'Éducation nationale, décembre 1958.

(23) *Ibidem* : tableau page suivante.

<i>Territoires et Etats</i>	<i>Premier degré</i>	<i>Deuxième degré</i>	<i>Technique</i>
Centrafrique	96,8	2,2	1
Congo	96	2,4	1,6
Gabon	97,1	2,5	0,4
Tchad	97,8	1,4	0,8
AEF	96,9	2,1	0,9
Côte d'Ivoire	96,1	3,3	0,6
Dahomey	96,4	2,8	0,8
Haute Volta	95,8	3,8	0,4
Mauritanie	95,7	4,3	
Niger	95,6	3,8	0,6
Sénégal	92,9	5,8	1,3
Soudan	93,8	3,9	2,3
AOF	95,1	3,9	1
Cameroun	96,7	2,2	1,1
Madagascar	93,2	4,9	1,9
Togo	97,2	2	0,8
Total	95,2	3,5	1,2
Guinée	93,5	4,8	1,7
Total général	95,1	3,5	1,2

Volta, Niger), et ceux qui ont eu une « vocation intellectuelle » sous la colonisation. La faiblesse de l'enseignement technique serait alors un indice du fort recrutement administratif dans ces pays, qui implique un développement des autres secteurs de l'enseignement. Le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Togo, ont été ainsi de véritables « réserves » d'élites coloniales, que l'enseignement préparait aux tâches administratives de tous les pays sous influence française.

Après les indépendances, on a assisté à des conflits entre ces pays « offreurs » de cadres intellectuels et les autres pays africains, dont l'enseignement se développe. Tous les pays désirent en effet former leurs propres cadres, et les étrangers y sont pour cette raison peu souhaités. Ainsi, vit-on des intellectuels Dahoméens ou Ivoiriens refoulés des pays voisins, et fort mécontents, dans leur propre pays, de la situation qui leur était faite. Ils ne trouvaient plus guère les postes qu'ils y ambitionnaient, et des tensions politiques ne manquaient pas de se greffer sur une telle situation.

c) *La signification des examens.*

Les résultats aux divers examens sont significatifs de l'orientation du système d'enseignement et de son rôle réel dans la formation des élites.

Examinons tout d'abord *l'évolution des résultats aux examens* depuis 1946 (24) :

On voit que les succès sont restés tout à fait modestes jusqu'en 1950. A partir de cette date, c'est dans l'enseignement technique que les progrès sont les plus nets (BEI, CAP). Viennent ensuite, respectivement, l'enseignement primaire, le premier degré de l'enseignement secondaire et le deuxième degré de l'enseignement secondaire. Tout se passe donc comme si le système d'enseignement avait voulu favoriser les qualifications techniques aux dépens des postes de responsabilité administrative.

L'enseignement primaire, quant à lui, suit une évolution qui semble peu liée aux considérations politiques ou économiques.

Résultats au CEP en 1947 et en 1957 :

<i>Territoires et états</i>	<i>1947</i>	<i>1957</i>
Côte d'Ivoire	544	2.113
Dahomey	634	1.898
Guinée	351	1.293
Haute Volta.	27	927
Mauritanie	56	435
Niger	102	218
Sénégal	1.240	3.109
Soudan.	403	1.445

4. L'exemple sénégalais.

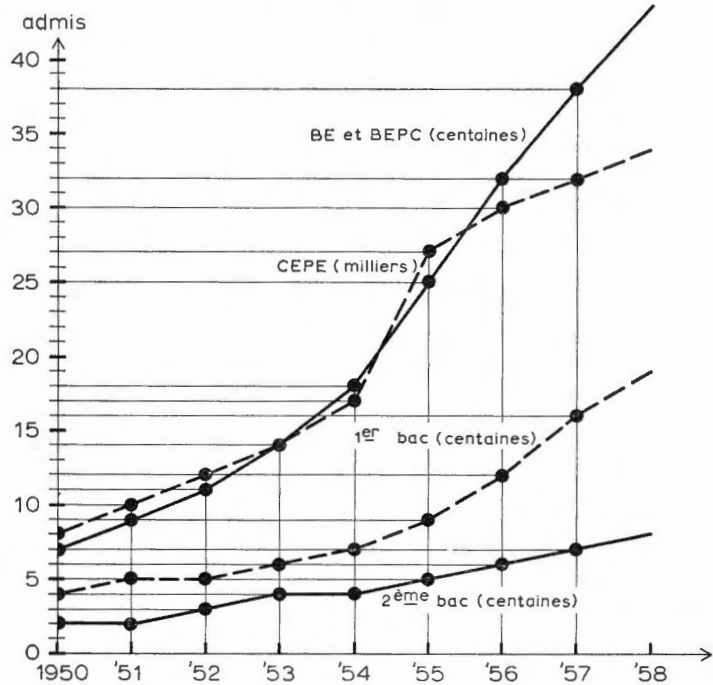
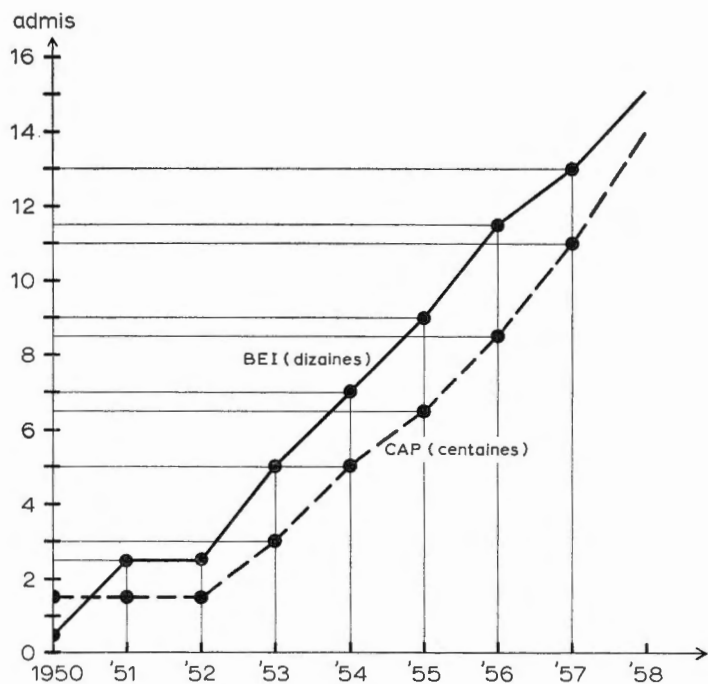
Après ces quelques aperçus statistiques généraux, nous allons essayer d'analyser plus en détails la formation des élites sénégalaises par le système d'éducation. Le Sénégal est, en effet, le plus ancien territoire où la France a exporté son système d'éducation, et celui où les enquêtes ont été à ce jour les plus poussées (25).

a) *Colonisation ancienne et prestige intellectuel.*

Le développement des élites non traditionnelles est une des caractéristiques les plus importantes du changement social. Leur pression croissante sur les organisations politiques vise à l'obtention du pouvoir. Elles se trouvent au Sénégal dans une situation multi-conflictuelle :

(24) *L'enseignement Outre-Mer*, Paris, décembre 1958 : tableaux reproduits page suivante (voir en fin d'article la signification des sigles utilisés).

(25) Notamment par le centre IFAN de Dakar.



« Conflits avec l'encadrement actuel de la société africaine, qui leur a été imposé par la colonisation ; conflits avec les couches dirigeantes traditionnelles ou ce qui en a subsisté ; conflits internes, enfin, quand ces élites ne constituent pas — ou pas encore — un groupement homogène, ou quand, au contraire, des tendances à la différenciation s'y manifestent » (26).

Les africains instruits et occidentalisés sont plus nombreux au Sénégal qu'ailleurs, dès 1945. La vie politique occidentale y est limitée, mais réelle : quatre municipalités « de plein exercice » envoient un député au parlement français dès avant la seconde guerre. Les rapports entre castes y sont aussi importants que les rapports entre ethnies. « Les prestiges modernes liés, par exemple, au niveau d'instruction, peuvent s'être ajoutés à des prestiges traditionnels, à ceux en particulier qui sont liés à la caste » (27). La résistance des couches dirigeantes traditionnelles à l'influence étrangère explique que les castes inférieures aient été les premières scolarisées. Mais un statut moderne élevé n'efface pas toujours un statut traditionnel inférieur.

Une autre caractéristique du Sénégal est l'absence de bourgeoisie rurale. Il n'y a guère de plantations africaines. Les gens plus aisés sont donc les couches dirigeantes. C'est dans ce contexte que l'élite lettrée apparaît comme l'élément dominant des élites modernistes. P. Mercier écrit à ce sujet : « L'effort de scolarisation a été conçu et organisé, à l'origine de la période coloniale, dans le contexte d'une politique et d'une idéologie assimilationnistes... L'enseignement n'est pas un facteur d'intégration de l'individu à son groupe, mais un facteur de rupture » (28). L'école n'atteint qu'une faible partie de la population, mais la formation d'une élite peut être la première étape du processus d'assimilation. Faïdherbe déclarait déjà en 1860 : « A tout enfant qui montrerait dans ses études des dispositions extraordinaires, nous serions disposés à faciliter l'accès dans les carrières libérales ». Mais l'instruction est restreinte en fonction des besoins limités et immédiats. Conçue comme un lien entre les européens et la masse africaine inculte, l'élite devint en fait, par son attachement aux modes de vie et de pensée occidentaux, tout à fait coupée de cette masse.

Tout le prestige « moderne » est concentré dans l'élite intellectuelle formée par l'éducation occidentale. Des enquêtes intensives dans les principaux centres urbains du Sénégal (29) ont montré les aspirations

(26) P. MERCIER, L'évolution des élites Sénégalaises, *Bulletin international des sciences sociales*, n° 8, Paris, 1956.

(27) P. MERCIER, *article cité*.

(28) P. MERCIER, *article cité*.

(29) Effectuées par l'IFAN de Dakar (section de sociologie).

de la population jeune et adulte à cet égard. De même des sondages en milieu rural ont prouvé qu'il n'y avait qu'un faible écart entre villes et campagnes sur ce sujet. Les prestiges économiques sont en retrait. A Dakar, Thiès, Saint-Louis, toutes les catégories socio-professionnelles désirent les mêmes professions pour leurs enfants. Les 65 à 80 % des réponses vont aux professions intellectuelles (enseignants, professions libérales) et surtout aux « fonctionnaires ». C'est l'orientation de l'enseignement qui établit un lien entre la notion d'instruction et celle d'emploi administratif. Dans les écoles primaires de Dakar (classes du CM 1 et du CM 2) 80 % des élèves, quelque soit la profession de leurs parents, veulent être « fonctionnaires » (1954). Malgré les progrès de l'enseignement technique, l'école signifie toujours emploi intellectuel, et la bureaucratie reste le modèle dominant. Or, ce niveau d'aspiration est de moins en moins en accord avec le niveau d'attente (30) : les possibilités réelles s'écartent de plus en plus de l'idéal, qui demeure rigide.

On voit dans cet exemple le consensus social qui valorise dans toutes les couches, en ville et à la campagne, dans toutes les ethnies, les castes et les religions, la profession bureaucratique et l'enseignement qui est censé y mener. La situation coloniale déborde ici tous les clivages. Elle permet l'aliénation collective de toute une société par un modèle vanté et inaccessible.

b) *Equipement scolaire et emploi.*

Examinons maintenant quelques statistiques :

	1958	1960
Population totale	2.260.136	2.300.000
Population scolarisable	339.020	340.000
Enseignement public	73.318	96.115
Enseignement privé	13.257	20.138
Enseignement total	86.575	116.710
Taux de scolarisation	25,5 %	34,32 %
Premier degré public	68.393	88.906
Premier degré privé	12.080	18.005
Premier degré total	80.473 (92,9 %)	106.911
Second degré public	4.151	6.361
Second degré privé	915	1.845
Second degré total	5.066 (5,8 %)	8.266
Enseignement technique public	774	848
Enseignement technique privé	262	288
Enseignement technique total	1.036 (1,3 %)	1.136

(30) Pour reprendre une distinction suggérée d'abord par F. PERROUX.

Evolution depuis 1951 :

<i>Années</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Taux de scolarisation</i>
1951	41.111	9,80 %
1954	56.196	17,9 %
1957	77.207	23,1 %
1958	86.575	25,5 %
1960	116.710	34,32 %

Résultats aux examens :

	<i>En 1957</i>		<i>En 1947</i>	
	<i>Présentés</i>	<i>Admis</i>	<i>Présentés</i>	<i>Admis</i>
Entrée en sixième . .	3.940	1.471		
CEPE	6.036	3.109	2.747	1.240
CAP	332	131		
BEI	5	5		
BEC	48	16		
BE et BEPC	1.184	493		
Baccalauréat 1 ^{re} partie.	1.136	482		
Baccalauréat 2 ^e partie.	605	362		
Total	13.286	6.069		

On constate que la proportion des succès par rapport aux tentatives, pour le CEPE, reste constante de 1947 à 1957 : l'efficacité du système d'enseignement primaire ne s'est pas améliorée.

Autre chiffre remarquable : tous les candidats au brevet industriel sont reçus. Mais il ne sont que cinq... L'enseignement technique est resté inexistant au-delà du CAP, ce qui contraint à utiliser les « techniciens » dans les travaux peu qualifiés et peu rémunérés.

Le taux de scolarisation du Sénégal est plus élevé que celui des autres pays. Mais c'est en raison de l'ancienneté de la colonisation. C'est peut-être pour la même raison qu'il augmente moins rapidement qu'ailleurs en AOF (en Côte d'Ivoire il est multiplié par trois de 1946 à 1955). Malgré cela l'enseignement primaire forme plus d'enfants que l'administration publique ou privée ne peut en absorber. Naguère le travail manuel et l'émigration résolvait tant bien que mal le problème. Mais les industries restent inexistantes et l'accroissement de la scolarisation dans tous les pays ne permet plus au Sénégal de jouer le rôle de fournisseur de personnel administratif à leur égard. Il y a donc un « suréquipement scolaire » par rapport aux possibilités d'emploi ; surtout dans les quatre centres d'assimilation où le taux de scolarisation est voisin de 50 %.

De 1945 à 1955 l'enseignement secondaire et technique se développe. En 1955, il y a 87 % des élèves dans le primaire, 9 % dans le secondaire et 2 % dans le technique. Les diplômés voient s'ouvrir quelque peu les possibilités d'emploi. Tout se passe comme si un mouvement de diversification de l'élite intellectuelle se produisait, entre les métiers industriels, administratifs, et la politique. Une redistribution de la hiérarchie des prestiges s'en suit, et l'élite ne se définit plus de la même façon aux yeux de la masse analphabète. La demande scolaire est supérieure à l'offre ; la mobilité sociale diminue, quoique de façon inégale en ville et dans les campagnes.

Ce phénomène signifie qu'une partie de l'élite scolarisée s'est tournée vers la politique et est parvenue à des postes de responsabilités et d'administration (1955-1958). Mais très rapidement les « emplois » ont été occupés, et les nouvelles générations de diplômés (entre 1958 et 1960) se sont heurtées aux gens en place, qui de ce fait ont pris conscience de leur situation privilégiée. C'est ce conflit entre la première « vague » d'élites politiques formées par le système d'éducation, et la seconde, qui apparaît dès ce moment comme un problème important dans la vie politique.

LES ELITES NOUVELLES ET LA LOGIQUE D'UNE POLITIQUE D'EDUCATION

La disparition des occidentaux de la scène politique locale entraîne la mise en présence et l'affrontement de deux hiérarchies autochtones ; l'ancienne, forte de sa continuité et de ses traditions sociales, et le corps des nouveaux chefs populaires, conscients de représenter la volonté des masses. Ces chefs populaires ont souvent relégué les traditionnalistes au second rang. Et ce conflit en recouvre d'autres, entre les anciens et les jeunes par exemple. Deux blocs se sont ainsi formés qui, après avoir cessé de vouloir se comprendre, ont commencé à s'affronter.

J.S. Coleman, à partir des exemples ghanéen et nigérien, montre bien que l'opposition n'est pas seulement entre quelques chefs traditionnels et la majorité progressiste massée autour du gouvernement, mais au sein même de la majorité gouvernementale, entre révolutionnaires nantis et jeunes radicaux. Il souligne « le clivage de générations qui s'est produit entre les gouvernants au pouvoir qui sont pour la plupart des nationalistes chevronnés et des anciens membres du parti majoritaire, et la génération montante composée surtout de jeunes universitaires » (31). Il note

(31) J.S. COLEMAN, *op. cit.*

le fait que l'âge moyen des législateurs du Ghana et du Nigeria est de 38 ans seulement, pour montrer que l'élite nationale actuelle est très jeune. Cette élite est cependant plus âgée que celle qui sort des universités dans les premières années qui suivent l'indépendance. Beaucoup de membres de cette nouvelle génération sont mécontents du gouvernement et de la situation qui a suivi la reconnaissance de cette indépendance. Ils sont, en outre, désireux d'occuper les emplois élevés que monopolisent les nationalistes de l'ancienne génération. « L'ascension météorique de ces derniers, écrit J.S. Coleman, d'un statut médiocre aux postes de commande a été suivie avec un mélange d'adulation et d'envie ». L'ambition démesurée des jeunes est le résultat de leur attente et de l'espoir qu'ils ont de voir se répéter pour eux-mêmes ce phénomène d'ascension vertigineuse. Ils sont toutefois affrontés à une élite retranchée dans ses positions, déterminée à conserver les hautes situations et les avantages qui en découlent ». « Cette détermination est d'autant plus arrêtée que la seule alternative qui se présenterait pour les personnages démis de leurs fonctions serait un retour au palier inférieur d'où ils sont partis ».

L.P. Mair souligne qu'il s'agit ici d'une lutte de classes plus que d'individus. Dans les territoires de Sierra-Leone, du Ghana, de la province septentrionale du Nigeria, elle note que les anciens membres de l'élite occidentalisée n'appartiennent pas à la même classe sociale que les jeunes politiciens. « L'éducation secondaire n'est pas gratuite, et, à l'époque où la richesse était une sorte de privilège politique, les personnes qui la possédaient se trouvaient être fréquemment des membres de familles dominantes dont la situation est attaquée par les jeunes chefs populaires, avec succès au Ghana, mais non en Nigeria du Nord ». En Sierra-Leone, la majorité des personnes éduquées sont des créoles de Freetown, alors que la majorité des votants est constituée par la population des provinces. Cette division rend ministres et fonctionnaires méfiants les uns vis-à-vis des autres ». Les ministres sont enclins à mettre en doute le loyalisme des fonctionnaires jaloux de la rapide carrière de leurs chefs. Et les fonctionnaires, de leur côté, redoutent d'être victimes de mesures arbitraires » (32).

Ainsi les nouveaux gouvernants se heurtaient à deux oppositions : les groupes tribaux ou régionaux qui menaçaient de faire sécession — et les nouveaux partis créés par la jeune génération, plus idéologique et plus extrême (33). Par rapport à cette dernière, les anciens révolution-

(32) L.P. MAIR, *International Affairs*, octobre 1960.

(33) J.S. COLEMAN, *op. cit.*

naires faisaient figure de conservateurs. Et le nombre d'opposants augmentait avec le développement de l'éducation lui-même (34).

Ces brefs aperçus sur des pays d'expression anglaise montrent que la tension née de la formation des élites africaines par le système d'éducation importé d'occident est un phénomène général en Afrique Noire.

De l'ancienne élite coloniale s'est dégagée une élite intellectuelle peu nombreuse. L'accroissement de ses effectifs ne lui permettait plus de s'intégrer au milieu européen. Elle aspirait au leadership et non à l'assimilation. Mais les tensions naissaient avec les élites traditionnelles, les anciennes élites coloniales, puis avec la nouvelle vague d'élite moderniste sans emploi mais non sans ambition.

Avant guerre l'élite était une élite de complément. Mais au moment des indépendances se pose un problème de placement des diplômés : leur formation n'a pas été planifiée. Les résistances ont été parfois vives à l'africanisation des cadres, aux environs des années 1950-1955. La croissance des élites africaines a été d'autre part freinée par la concurrence avec les européens, dont la population a augmenté après guerre. Malgré tout, « les possibilités théoriques d'accès aux statuts les plus élevés, et, en même temps, d'intégration au groupement européen... augmentaient avec le développement de l'enseignement » (35). Cette coexistence du développement des droits et possibilités théoriques d'une part, et des barrières et impossibilités pratiques d'autre part, allait mener les africains, au-delà de leur frustration, à réclamer l'indépendance politique.

Ainsi l'éducation importée avait été le ferment d'un développement qui mit à nu les contradictions de la situation coloniale. Acquéant grâce à elle des droits et une conscience de ces droits, l'africain acquit du même mouvement la conscience de la négation pratique de ceux-ci et la nécessaire émancipation que cette négation exigeait. C'est pourquoi l'enseignement français forma les nationalistes africains. La formation d'élites politiques par un système d'éducation importé contenait en elle-même les germes de cette contradiction. L'éducation allait se révolter contre la politique. Jamais l'imbrication des problèmes d'éducation et des problèmes politiques n'apparut avec une telle netteté. Tant

(34) L'entente entre les élites est une solution pour les élites traditionnelles qui s'intègrent dans les nouvelles structures. Solidement établies, elles s'accommodent, ou favorisent l'évolution (cas de l'Éthiopie). En Nigeria, les nouveaux gouvernants firent aux chefs une place particulière (mais non la première) dans les organismes officiels. Dans les régimes autoritaires ils ne gardent qu'un prestige religieux, parfois judiciaire (au sein des tribunaux coutumiers du moins).

(35) P. MERCIER, *article cité*.

il est vrai que « l'éducation, qui est une tutelle, a pour objet de conduire l'être au point où il n'a plus besoin de tutelle » (36). Elle est un effort pour aider un peuple à inventer de nouveaux modèles cohérents de comportements, c'est-à-dire une civilisation.

SIGLES UTILISES :

B.E.C.	Brevet d'Etudes Commerciales
B.E.I.	Brevet d'Etudes Industrielles
C.A.P.	Certificat d'Aptitude Professionnelle
C.E.P.(E.)	Certificat d'Etudes Primaires (Elémentaires)
C.M.1	Cours Moyen 1 ^{re} année
C.M.2	Cours Moyen 2 ^e année

(36) Conférence pédagogique de Bamako, 1951.



Nixons optie voor een Aziatisch Azië

door Henry M.V. BUNTINX,

Graduate in Strategic Studies
Politico-militair Publicist.

★

I

Nixons Aziëreis van juli jongstleden was in velerlei opzicht merkwaardig, naar inhoud en naar vorm. Algemeen kan men zeggen dat zij in het teken stond van een all-round herziening van de Aziëpolitiek en bijaldien is zij het pendant van de Europatrip kort na de ambtsaanvaarding (1).

Een nieuwe regering stelt het graag voor alsof zij met iets nieuws komt aandragen ofschoon iedereen goed weet dat de oude vaten zo maar niet van de ene op de andere dag van de hand kunnen. Maar ditmaal is het in de Amerikaanse politiek toch wel menens. Het Vietnam-legaat wil Nixon zo vlug mogelijk uit de wereld helpen, want het engagement is klem gereden. Om notoire redenen moet het ontkoppeld en liefst dan nog met een maximum aan garanties en een minimum aan gezichtsverlies (2).

Tijdens zijn reis heeft Nixon meermaals gezegd dat de VSA Azië weliswaar niet loslaten, maar toch graag zien dat de Aziaten op de een of andere manier zelf hun erwten doppen. Er zal hulp worden verleend wanneer daarom wordt gevraagd, maar de Aziatische bondgenoten moeten niet meer zo onvoorwaardelijk tippen op het zenden van Amerikaanse troepen. Kortom, de VSA zouden liever de rol spelen van geassocieerde lid van een toekomstige Aziatische alliantie (3). De hulpverlening zou bestaan uit wapenleveranties en economische steun en in regionaal verband ook nog militair advies.

(1) Over de nieuwe buitenlandse politiek van de VSA zijn al wat interessante werken verschenen. Bijzonder belang hebben : « Agenda for the Nation », Brooking's Institution, Washington en « Towards a Modern Diplomacy », uitgegeven door de vereniging voor buitenlands beleid te Washington.

(2) Henry Kissinger heeft over de nieuwe Vietnam-aanpak een lezenswaardig stuk geschreven in Foreign Affairs, januari 1969.

(3) Zoals het Amerikaanse geassocieerde lidmaatschap bij de CENTO (Central Treaty Organization).

De Aziatische bondgenoten, die aanvankelijk Nixons verkiezing met beide handen hebben toegejuicht, keken nadien sip langs hun neus toen bleek dat de VSA iets anders in de kartons hadden. Daarom steeg het aantal uitingen van onrust vanwege de Aziatische officials crescendo vanaf de maand maart 1969. SEATO-sekretaris generaal Jesus Vargas en Thailands staatssekretaris Khonat gaven hierbij de gespierde toon aan (4). Er werd ietwat dreigend gesproken over toenadering tot Peking, betere betrekkingen met Moskou en het moeten koördineren van de toch al schaarse inheemse middelen voor eigen kollektieve verdediging, vooral dan tegen subversie en geïnspireerde oproer.

Nixons reis was derhalve ook bedoeld om de gemoederen ietwat te bedaren. Hijzelf ging immers naar die landen waar de onrust het grootst was (SEATO) en bezocht om andere redenen enkele neutralen. Met betrekking tot de zogenaamde Protokolstaten (5) beperkte hij zich tot een kort bezoek aan Saigon. Merkwaardigerwijze liet hij het aan zijn staatssekretaris Rogers over de staten te bezoeken waarmee de VSA bilaterale defensie-akkoorden hebben.

Vervolgens is het ook belangrijk aan te stippen dat Nixons trip samenviel met de suggestie van Bresjnev om in Azië een net van non-agressie akkoorden op te richten terwijl India het voorstel formuleerde van een al-Aziatische belangengemeenschap zonder defensie-komponente, gebaseerd op de Geneefse Akkoorden over Vietnam van 1954. En om het geheel af te sluiten is er nog een laatste voorstel voor een Aziatische caucus met Japan als nexus.

Bij dit alles stelt zich onmiddellijk de vraag of er in Azië voldoende fundamenten kunnen worden gevonden om een gebouw op te richten en of er onder die fundamenten onderling genoeg cohesie bestaat? Dat is bij de huidige stand van zaken niet zo onmiddellijk duidelijk. Hoe dan ook, wanneer in de toekomst zo iets als een Aziatisch Azië tot stand komt dan zal het moeten gebeuren op basis van het een of ander machtsevenwicht. Dat is een faktor die wij in de internationale negotie misschien liefst de nek zouden willen omdraaien, maar dat gaat niet.

Aan dat machtsevenwicht willen de VSA hoe dan ook iets doen; als wereldmacht ontsnappen zij niet aan die verplichting. Zij zijn in Azië geëngageerd en moeten hun rol spelen. Dat engagement dateert niet van gisteren en ofschoon wij ons ervan bewust zijn dat het onmogelijk is uit het verleden alles op te halen wat wij nodig hebben om

(4) SEATO-Review, Bangkok, Vol. VIII, nr 3 van 1969.

(5) De Protokolstaten van het SEATO-verdrag zijn Vietnam, Laos en Kambodja. Formeel zijn zij geen lid, maar kunnen desgevallend rekenen op hulp van de lidstaten. Laos en Kambodja hebben bedankt en de situatie van Vietnam in dit verband is twijfelachtig.

vandaag en morgen te doen, is het toch van belang vluchtig te overlopen hoe de VSA in Azië verwickeld geraakten.

II

1. Als de Amerikaanse aanwezigheid in Azië een heet hangijzer is geworden, dan is de afgelegde weg nog geen eeuw oud. En toch is hij vrij lang ; lang aan gebeurtenissen. Dat kan kontradictorisch lijken, maar het gaat hier om wat men gewoonlijk de psychologische tijd noemt.

Naarmate de jonge Amerikaanse industrie tegen het eind van de 19 E. nieuwe afzetmarkten zocht, steeg uiteraard de interesse voor het Verre Oosten. Dat verliep in het begin allemaal wel wat rommelig totdat de toenmalige staatssecretaris John Hays in 1900 een verdrag voorstelde, waardoor de handelsbetrekkingen van de westerse landen met China volkenrechtelijk zouden worden geregeld. Bovendien moest de inwendige vrede en veiligheid van China worden gewaarborgd. Bij deze Open Deur politiek lag kennelijk de bedoeling voor de westerse handelsmonopolen en merkantilistische voorrechten aan banden te leggen. Maar anderzijds werd ook duidelijk dat de Amerikaanse handelskringen op het State Department een fraai voetje in huis hadden. Want het determinerende van die politiek zou niet het volume van de handelstransakties worden maar wel de intensiteit waarmee de VSA in Azië binnendrongen.

Dit binnendringen was niettemin beperkt, omdat de VSA ten opzichte van Azië geen formele verplichtingen op zich namen ; veeleer helemaal geen deur dan een open deur. De scheidingslijn, waarachter een ware machtspolitiek had kunnen beginnen, werd getrokken onder de druk van het evenwicht tussen enerzijds de antikolonialistische, democratische en isolationistische traditie en anderzijds de expansieve economische belangen. Het afsluiten van bindende akkoorden werd verhinderd door de traditie alhoewel daardoor de economische belangen enigszins werden belemmerd. De tegenstelling tussen overtuiging en streven naar economische invloed plaatste de Amerikaanse politiek enge grenzen. En opdat dit systeem van de Open Deur deugdelijk zou werken, was het nodig dat de andere betrokken staten dit gentleman's agreement niet in de wind zouden slaan.

Rusland was echter de eerste mogendheid die dat wel deed. Het doordringen in Mandsjoerije in 1905 leidde tot oorlog met Japan met als gevolg dat het Tsarenrijk zijn rol als machtsfaktor moest afstaan aan Japan. De VSA grepen niet in omdat zij niet wisten hoe Frankrijk en Duitsland op een interventie zouden reageren terwijl de Engelsen,

in Europa gebonden door de Duitse vlootpolitiek, geen krachtproef in het Verre Oosten konden wagen.

Japan volgde nadien het voorbeeld van Rusland. Het benutte de zwakheid van de Amerikaanse Aziëpolitiek en de vijandelijkheden tussen de westerse machten van 1914-1918 om zijn imperialistische doeleinden te realiseren. Met als gevolg dat de VSA zich wel verplicht zagen Japan te isoleren. Met dat doel werd in 1921 te Washington de konferentie van de 9 Machten bijeengeroepen, waaraan benevens de VSA en de westerse machten ook Japan en China deelnamen. Als voornaamste resultaten kwamen uit de bus: erkenning van de soevereiniteit, de onafhankelijkheid en de integriteit van China en het institutionaliseren van het principe van de Open Deur.

Met dit verdrag schakelden de VSA over van de bilaterale taktiek naar internationale samenwerking, hetgeen gebeurde binnen het raam van een soort kollektief veiligheidssysteem evenwel zonder voorzieningen voor sankties (6). De VSA wilden niet van sankties weten omdat zij in geen enkel geval wensten betrokken te geraken in gezamenlijke maatregelen aan de zijde van de westerse koloniale machten. Zodat er uit Washington enkel een verbaal protest kwam toen Japan in 1931 Mandsjoerije bezette. Men vertrouwde er in Washington op dat de druk van de wereldopinie zou volstaan om de vrede te waarborgen. En als argument werd naar voren geschoven dat de ontwikkeling in het Verre Oosten noch de onafhankelijkheid noch de vrijheid van het Amerikaanse volk in gevaar bracht.

2. Opdat de VSA daadwerkelijk in Azië zouden ingrijpen waren er dreigender dingen nodig. En die zouden er ook komen.

Toen Japan in de tweede helft van de 30-er jaren aanstalten maakte om China te veroveren, onstond in de VSA de opvatting dat het onmogelijk is te leven temidden van een wereld van vijandige machten. Door deze nieuwe behoefte aan veiligheid zou de Amerikaanse belangenfeer in Azië zich uitbreiden precies op een ogenblik waarop het kolonialistische imperium begon te kraken. De Japanse expansie trof de belangen van de VSA meer dan die van de westerse machten, welke op dat ogenblik al hun aandacht concentreerden op de belligene krachten die in Europa aan het werk waren.

(6) De historische ervaring heeft nu toch voldoende aangetoond dat elk kollektief veiligheidssysteem, waarin geen sankties worden ingebouwd, gedoemd is om te mislukken. In tegenstelling tot het nationaal strafrecht kent het internationaal recht geen efficiënte coërcie-middelen; deze moeten worden uitgeoefend binnen het kader van het machts-evenwicht, en wel precies door dit evenwicht zelf.

Een imperialistisch Japan vormde een bedreiging voor de Amerikaanse belangen in Azië. Iets van die aard zou de rol van de VSA als vrede-stichtende orderingsfaktor neutraliseren, de pas gecreëerde veiligheidsregio tot een illusie maken en de onderwerping van gans het Verre Oosten aan Japan betekenen. Een oorlog was onvermijdelijk, omdat de Japanse expansie ook nog eens verstootte tegen de Amerikaanse idealen van vrijheid en democratie.

Na 1945 is de toestand in het Verre Oosten grondig veranderd. Japan is ingebonden en de westerse machten hadden aanvankelijk werk genoeg in eigen huishouden. De VSA geloofden eindelijk hun doel van pan-demokratizering in Azië en uitbouw van hun economische belangen te hebben bereikt. Hun aanwezigheid op het toneel scheen des te dringender omdat de Sovjet-Unie in het bezit was gekomen van Mandsjoerije en Noordkorea.

De VSA identificeerden kommunisme met Russische machtspolitiek en trokken daaruit het besluit dat uitbreiding van het kommunisme in Azië gelijk stond met expansie van de machtssfeer der Sovjet-Unie. Het gevolg daarvan was dat de VSA in de huid van de Japanners kropen, die in het verleden ook meermaals slag hadden geleverd tegen de Russische penetratie in Azië.

Op die manier echter ontstond opnieuw de vraag naar het evenwicht tussen de Amerikaanse veiligheid en de economische belangen. En ditmaal in heelwat ongunstiger omstandigheden, want voor het eerst waren de VSA in Azië ook nog militair present. Dit vooral had voor de Aziaten een onaangename bijmaak vanwege de ervaringen in het verleden en die bijmaak werd helemaal niet gemilderd op het ogenblik dat de vroegere suzereinen zich opnieuw aanboden om hun kolonies in ontvangst te nemen.

3. Aan het voorbeeld van China wordt duidelijk dat de Amerikaanse Aziëpolitiek na 1945 nog steeds werd gekenmerkt door de oude tegenstelling van waarden.

De Chinese burgeroorlog had Tsjang-Kai-Tsjek verplicht steun te zoeken bij de VSA om zich tegen Mao te verdedigen. Daartegen werd in de VSA wel van bepaalde zijde geprotesteerd maar uiteindelijk kregen de interventionisten toch de bovenhand. Men oordeelde dat een koalitieregering tussen de nationalist en de kommunisten moest worden bedongen, zoals dat momenteel in Vietnam ook wordt verhoopt. De basisredenering was even simpel als riskant: door het samenspel van de tegengestelde opvattingen, zoals dat in de westerse democratieën gebeurt, verwachtte men dat de kommunisten zich uiteindelijk zouden plooiën naar de spelregels, wanneer zij het gevoelen kregen dat zij medeverantwoordelijkheid droegen. Men geloofde dat de kommunisten zich

eerst au sérieux genomen moesten voelen : de rest zou dan wel vanzelf volgen. Dat is een gok die in westerse parlementaire democratieën kan lukken : partijen die als jonge Turken optreden geeft men medeverantwoordelijkheid met als gevolg dat zijzelf de hoekige kanten van hun optreden afvijlen en uiteindelijk worden zij er wel eens toe gebracht netjes in het rijtje te lopen. In eigen land hebben wij revolutionaire kontestanten gekend, die in hun jeugdijaren in stoeten opstapten met een kenteken van het gebroken geweer op de revers, en nadien ge-establieerde minister van Landsverdediging werden.

Maar in China liep dat spelletje mis. De kommunisten bleken helemaal niet bereid tot samenwerking. Prompt daarop werd de Amerikaanse visie gewijzigd. Tsjang-Kai-Tsjek werd tot enige vertegenwoordiger van het vrije en democratische China verheven en de burgeroorlog tot kommunistische agressie verklaard. Maar daarmee zou de ontwikkeling in het Verre Oosten een wending nemen, die de VSA zoals ten tijde van de Japanse veroveringen, opnieuw tot ingrijpen dwongen.

De VSA kozen de uitweg van het expediënt, waarbij zij vooral bevreesd waren het etiket van kolonialisme opgeplakt te krijgen. Een terugblik op de Amerikaanse politiek in het Verre Oosten laat zien dat er twee zaken nodig zijn om de afweerkracht van de hele Amerikaanse natie te mobilizeren : enerzijds een effectieve kongruentie tussen politiek belang en ideologische overtuiging en anderzijds een agressie, dit is het militair penetreren van een imperialistische macht.

Waren beide elementen aanwezig op het ogenblik van de kommunistische opmarsj in China ? Op het eerste gezicht wel. Het kommunisme verstoot zowel tegen de economische belangen van de VSA als tegen haar basisfilosofie en in zuiver geografische termen gesproken pleegde Mao agressie tegen het enige bewind dat in China werd erkend. Juridisch liggen de zaken heelwat moeilijker omdat veel ervan afhangt of men het internationaal recht kleurt met elementen uit de legaliteitstheorie of uit de effectiviteitstheorie (7).

Ondanks deze spitsvondigheden voelt iedereen wel ergens aan dat de kommunistische opmarsj in China zich onderscheidde van de Japanse rooftochten of van de uitbreiding van de Sovjetmacht in Oosteuropa. Met andere woorden Mao's aanvankelijk optreden had weinig te maken met externe machtspolitiek alhoewel men mag aannemen dat de Sovjets met die bedoeling spandiensten hebben geleverd. Wanneer het enkel en alleen om Chinese machtspolitiek was gegaan, dan zouden de VSA

(7) De legaliteitstheorie stelt dat enkel die regering wordt erkend welke zich op de konstitutionele legitimiteit steunt ; de effectiviteitstheorie daarentegen erkent de regering welke feitelijk (dit is effectief) de macht uitoefent.

hebben kunnen riposteren, desnoods met nukleaire afdreiging. Tegen het Chinese kommunisme als sociaal ferment stond de militair macht vrijwel machteloos. Hetzelfde zien wij trouwens ook in Vietnam.

4. Door de evolutie van de VSA tot wereldmacht veranderde hun politiek in Azië tot machtspolitiek. Met deze term bedoelen wij niet per se iets negatiefs. Machtspolitiek op zichzelf is niet altijd verderfelijk; voor de instandhouding van een machtsevenwicht is zij zelfs noodwendig. Maar wat onrustwekkender is, lijkt ons het feit dat het politieke denken van de VSA niet synchroon mee-evolveerde met het engagement in Azië. Er waren zelfs tekenen van onbeslistheid. Want met dezelfde overtuiging waarmee eens het Dulles-net van veiligheidspakten werd afgesloten werd nadien een lofzang aangeheven op het neutralisme. Met andere woorden het pragmatisme dat kenmerkend is voor de binnenlandse aanpak, liet wel eens verstek gaan op buitenlands gebied; ofwel eiste men alles ofwel reageerde men te defensief. Maar nooit in de naoorlogse geschiedenis van de VSA kwamen tendenties aan bod die moedwillig op de toestand aanstuurden zoals die nu in Azië bestaat. Daarom nemen wij dan ook ongenueanceerd afstand van de al te simplistische bewering als zou de Amerikaanse politiek aan de basis liggen van de moeilijkheden, die de VSA nu in Azië ondervinden. Een dergelijke assertie, veelal afkomstig van de meest geëmotioneerde critici van de VSA, is gewoonweg idiotoot en slaat bovendien de invloed, die de VSA kunnen uitoefenen, veel te hoog aan.

Het feit dat het Amerikaanse politieke denken op de evolutie van de gebeurtenissen bleef nahinken, leidde ertoe dat het nieuwe machtspolitieke concept van de VSA geen kompromis meer is zoals de Open Deur van Hays, waarbij belangen en overtuiging in evenwicht worden gehouden. En al mogen sommige Amerikanen denken dat dit toch nog het geval is, dan blijft waar dat de Aziaten er een andere mening op nahouden. En per slot van rekening is toch de opvatting van deze laatsten belangrijker, want het gaat in de eerste plaats om het belang van hun regio.

De krachten die de VSA in sommige delen van Azië tegenover zich vinden, dulden blijkbaar geen invloed van buitenaf. Het zijn sociologische krachten, die ook Europa jarenlang hebben doen gisten, totdat het frame van een nieuwe maatschappij zich aftekende.

De VSA hebben vroeger steeds geloofd dat de Aziatische volkeren in wezen democratisch en vrijheidslievend zijn. Maar in werkelijkheid staan velen toch wel vreemd tegenover het moderne westerse denken. Wij verwarren wel eens bepaalde liberale trekken in het Aziatische gedragspatroon met het westerse credo in de onvervreemdbare rechten.

Het was natuurlijk een vergissing te menen dat kommunisten in zijn beginfase ook machtspolitiek is. Dat wordt het maar wanneer het kommunisten zich ergens in de vorm van een staatsbestel heeft gekonsolideerd. In de ontwikkelingslanden kan dat voorlopig al niet omdat zij niet over voldoende macht beschikken. Wanneer daarom bepaalde Aziaten al niet uit overtuiging het kommunisten aanhangen, dan reageren zij niet anders als vroeger in Rusland de meelopers. Ook zij zagen in het kommunisten aanvankelijk iets wat minstens beter was dan datgene wat zij tot dan toe onder de Tsaren hadden gekend, zonder zich af te vragen of Lenin hen niet van de regen in de drop zou leiden. Hoofdzaak voor hen was dat zij uit de regen waren. Bij deze overweging moet elke poging aanvangen, die voorwendt de Aziaten voor het kommunisten te hoeden. En dat kan niet met militaire macht en evenmin uitsluitend met economische hulpverlening. Daarvoor is nodig dat het Westen zijn eigen waarden en idealen voor de Derde Wereld aanvaardbaar maakt.

Dat betekent niet dat het Westen zijn eigen instellingen moet overdragen. Tussen basiswaarden en de instellingen waarin die kunnen worden geïnstitutionaliseerd, is een groot verschil van dimensie. De eerste kunnen worden « verkocht » ; de tweede niet. De manier waarop vroeger in het Westen het toen toch al revolutionair klinkende systeem van de liberale democratie werd ingevoerd, had ook niets te maken met voorafgaande parlementaire meerderheidsbesluiten, referenda of algemene verkiezingen. De Aziatische leiders leggen hun bevolking eveneens van bovenaf een bepaald systeem op, want in feite zijn de aldaar gehouden verkiezingen meestal een karikature, althans in westerse zin. De mogelijkheid bestaat nu wel dat binnen dit raam een zekere vorm van democratie kan gedijen, maar dat zal een hele tijd duren. En dan behoeft het nog helemaal geen democratie naar westers model te zijn. Van de industrialisatie alléén hoeft men dit niet te verwachten, want die kan zelfs leiden naar verstrakking van het autoritair regime. Wat nodig is, zijn Aziatische Ataturks, die determinerend en efficiënt ingrijpen. Maar waar zij zij ?

III

1. Reeds relatief vroeg dachten de VSA aan een systeem van veiligheid in het Verre Oosten. En uiteraard kwam Japan als eerste aan de beurt (8) omdat men geloofde dat de kommunistische expansie zich vooral tegen dit land zou richten. Vandaar het besluit om het verdedigings-systeem rond en vanuit Japan te ontwerpen. Als eerste voorwaarde

(8) Survey of International Affairs 1945-1950. Washington, p. 34.

hiervoor gold het afsluiten van een vredesverdrag met de vroegere vijand. Maar dat liep niet van een leien dakje, enerzijds omdat de Sovjet-Unie de termen van het verdrag niet meende te kunnen aanvaarden en anderzijds omdat Australië, de Filippijnen, Korea en Engeland punitieve clausules wensten in te lassen. De VSA wilden van dat alles niet weten, maar waren toch verplicht aan de geallieerden andere toegevingen te doen. De prijs was een aantal bilaterale verdedigingsverdragen met de Filippijnen, Korea en Formosa. En Australië en Nieuw-Zeeland dwongen het ANZUS-pakt af.

In het niet-punitieve en non-restriktieve vredesverdrag met Japan werd gestipuleerd dat dit land het recht kreeg zich militair te verdedigen binnen de grenzen van het UNO-Charter. Hetgeen enigszins in strijd was met art. 9 van de nieuwe grondwet, welke Japan het recht op oorlogsvoering verbood. De herbewapening die daarop volgde, gebeurde derhalve helemaal onder de verantwoordelijkheid van de VSA en kon niet multinationaal worden geïstitutionaliseerd.

Op die manier voltooiden de VSA een defensie-perimeter gaande van de Aleëuten zuidwaarts over Japan en Zuid-Korea, de Ryukyu-eilanden, Formosa en de Filippijnen en daarna aan te sluiten op Australië en Nieuw-Zeeland. Deze eerste gordel, uitsluitend lopend over maritieme steunpunten, zou na de Geneefse Konferentie over Vietnam van 1954 worden uitgebreid met een tweede boog, vertrekkend van de Filippijnen naar de SEATO-landen Thailand en Pakistan (9) om direkt aan te sluiten op de CENTO (Iran en Turkije), die haar verlengstuk vindt in de NATO. De kring van John Foster Dulles was gesloten. Merkwaardig is het dat deze kring heterogeen is: grotendeels maritiem tegenover China en praktisch uitsluitend territoriaal ten opzichte van de Sovjet-Unie. En precies dáár waar de kring van maritiem overgaat in kontinentaal bevindt zich momenteel de zwakste schakel, namelijk bij Vietnam en Thailand. Het kontinentale stuk van de perimeter in Azië wordt bovendien nog gehandicapt door hiaten: aan de ene kant India en Burma, die neutraal wensen te blijven en anderzijds het op papier geëngageerde Pakistan, waarvan men moeilijk kan zeggen dat het van enthousiasme staat te trappelen. Omwille hiervan hebben bepaalde Amerikaanse militaire kringen voorgesteld de defensie-perimeter op die plaats te verleggen van het kontinent naar de hoge zee.

2. Het Aziatische stuk van die gordel vertoont ook nog een tweede belangrijke heterogeniteit, namelijk het verschil in gebondenheid tegenover de VSA, dat wij voorheen reeds aanstipten, hetgeen zich uit in

(9) Tussenin liggen de neutralen India, Burma en Afghanistan.

de intensiteitsverschillen van de onrust met betrekking tot de nieuwe Amerikaanse Aziëpolitiek. De landen met een bilateraal verdrag [Japan (10), Zuid Korea, Filippijnen (11) en Formosa] voelen zich daardoor minder getroffen omdat de casus foederis bij dit soort van kontrakten quasi automatisch in werking treedt (12), vanaf het ogenblik van een gewapende agressie, alhoewel niet bij subversie of binnenlandse opstand. Dat is echter niet het geval voor de landen, die langs de SEATO om (bv. Thailand) met de VSA afspraken hebben. In art. 4,1 van dit verdrag staat duidelijk dat elke partij op een gemeenschappelijke bedreiging reageert « in accordance with its constitutional processes ». En alsof dit nog niet volstond, hebben de VSA de casus foederis verder ingekort door een afzonderlijke verklaring uit te geven, waarin agressie wordt gedefinieerd als « an armed attack by Communist states ». Is dit niet het geval, dan zullen de VSA met de andere SEATO-leden overleg plegen, vooraleer er ook maar iets wordt gedaan (13).

De VSA garantie onder het SEATO-verdrag is dus juridisch vager dan bijvoorbeeld onder het NATO-verdrag en zou er omwille van het Vietnam-experiment nog wat vager kunnen op worden. Want wat betekenen de woorden « to act in accordance with its constitutional processes » ? Eenvoudigweg dat elke lidstaat zich bij een beslissing mag en moet laten leiden door zijn grondwet. En konstituties kunnen grondig verschillen. Het is geen geheim dat deze zinnsnede op last van de VSA in het verdrag is ingelast omdat de Amerikaanse Senaat bij de bespreking van het NATO-verdrag had geopperd dat een dergelijke verplichting zoveel zou betekenen als het overdragen van het prerogatief om oorlog te verklaren aan de Uitvoerende Macht. Welnu, dat is onkonstitutioneel omdat dit het prerogatief van de Senaat is. Als opperbevelhebber van het leger kan de president weliswaar militaire operaties bevelen, maar *strictu sensu* kan hij geen oorlog verklaren (14). Deze onklare toestand heeft het mogelijk gemaakt dat de VSA in Vietnam militair zijn geëngageerd zonder dat ooit volkenrechtelijk de oorlog werd verklaard. Vandaar dat de Amerikaanse Senaat op dit ogenblik er op aanstuurt de presidentiële macht nog meer aan banden te leggen. En die tendenz

(10) In 1960 werd het eenzijdig verdedigingsverdrag van 1951 vervangen door een wederzijds verdrag.

(11) Is lid van de SEATO en heeft met de VSA nog een bilateraal defensieverdrag.

(12) Dit soort verdragen vertoont veel gelijkenis met deze tussen de Sovjet-Unie en de Oosteuropese landen.

(13) Georg Modelski : SEATO- 6 Studies, Melbourne, 1962, blz. 39.

(14) De zogenaamde Tonkin-resolutie van 1965, waarbij de president de macht kreeg om de oorlog tot Noord-Vietnam uit te breiden, heeft het probleem nog ingewikkelder gemaakt.

is niet ontgaan aan sommige Aziatische leiders, die nu hun onrust over de daken uitschreeuwen. Veel eerbied voor grondwettelijke voorschriften brengen zij overigens niet op; het is notoir dat de ontwikkelingslanden even gemakkelijk een grondwet de nek omdraaien als een gewone wet.

3. De uitlatingen van Nixon gedurende zijn Aziëreis schijnen er nu op te wijzen dat het geenszins de bedoeling is de banden of defensiegebied dichter aan te halen (15). Garanties zullen op aanvraag nog worden gegeven wanneer de Aziaten van hun kant ook zelf iets aan de toestand verhelpen.

De vraag is dan of deze VSA garanties volstaan om een Aziatisch Azië voor de toekomst uit te bouwen (16), dat wil zeggen om een Aziatisch machtsevenwicht tot stand te brengen waaraan de VSA slechts indirect te pas komen? En welke moeten de pijlers zijn waarop dit gebouw wordt opgetrokken?

Van Azië als geheel te spreken, heeft zin omdat met uitzondering van China, Japan en Thailand, alle landen drie karakteristieken gemeen hebben. Zij zijn arm, onderontwikkeld en verkregen pas onlangs hun soevereiniteit. Hun toekomstige politiek trekt de aandacht van andere machten terwijl de twee Groten nog op zoek zijn naar klaar afgelijnde betrekkingen met dit werelddeel. En ten derde is Azië een streek met grote ongelijkheden in macht en potentie. En in dit imbrogljo moet ergens een uitgebalanceerd machtsevenwicht mogelijk zijn.

Louter academisch kan men natuurlijk een hele serie van modellen opstellen, maar laat men de fantasie er buiten dan blijven er toch maar een viertal mogelijkheden over die het onderzoeken waard zijn.

Vooreerst is er een evenwicht mogelijk dat voorvloeit uit de niet aflatende pogingen van de VSA en de Sovjet-Unie om mekaar in Azië schaakmat te zetten. Tegen deze strijd met z'n tweeën opponeren de neutralen en vooral dan India. Een dergelijk model zou na de Sovjet-Chinese breuk en vooral dan na de oplossing van de Vietnamese kwestie de vorm kunnen aannemen van een zekere Sovjet-Amerikaanse samenwerking of toch van een afspraak over de grenzen van beider invloedszones (17).

Een tweede model zou steunen op een stilzwijgend geaccepteerde balans tussen enerzijds Peking en Moskou en anderzijds Washington en Peking,

(15) Vooral dan voor wat betreft de Aziatische landen op het vasteland.

(16) Het is evident dat men met militaire middelen alléén geen hecht systeem kan opzetten. Economie en sociale aangelegenheden zijn dikwijls belangrijker. Militaire voorzieningen zijn maar relevant als de bevolking het binnen- in bevredigend vindt.

(17) Zie in dit verband het voorstel van Bresjnev inzake het oprichten van een net non-agressie pakt in Azië. De mogelijkheid bestaat dat Nixons new-look en die van zijn Sovjetambtgenoot mekaar wel eens asymptotisch kunnen benaderen.

waarbij dan de betrekkingen van de andere Aziatische landen zouden worden ondergeschikt aan deze driehoeksverhouding.

Met het oog op het ontstaan van niet-kommunistische sterke machten (Japan, India, Indonesië en Australië) zou ook een integraal inheems machtsevenwicht mogelijk zijn. Dit niet-kommunistische deel zou dan een tegengewicht tegenover China vormen terwijl de VSA op het vlak van de economische- en militaire hulpverlening enkel indirect tussenkomt maar toch de middelen klaar houdt (18) voor een globale rechtstreekse nukleaire deterrent.

Ten vierde kan men dan nog denken aan een grote stabiele balans tussen Delhi, Tokyo, Djakarta en Canberra waarin ditmaal ook Peking een rol speelt. Alle samen vormen een machtsevenwicht zoals dat ook in Europa in de 19 E. bestond, terwijl Washington en Moskou samen de rol spelen van ijkmeesters zoals Engeland dat vroeger ten opzichte van Europa deed.

Het is onmogelijk uit deze plausibele maar niettemin abstracte modellen er eentje uit te kiezen om het op te dringen aan de Aziatische realiteit, zoals die reilt en zeilt. Er moet ook rekening worden gehouden met de specifieke belangen, oogmerken en capaciteiten van de voornaamste Aziatische machten en met die van de twee Groten. En bij dit alles blijft China de onvermijdelijke draaischijf; tenminste zolang Japan niet uit zijn isolement treedt.

4. Na Mao's konsolidatie werd de Chinese buitenlandse politiek gedomineerd door twee elementen: enerzijds de vaste wil om een wereld-kommunisme uit te dragen waarvan Peking het centrum moet zijn (doel op lange termijn) en anderzijds de pogingen om van China een supermacht te maken, die zich met de VSA en de Sovjet-Unie kan meten (doel op korte termijn). Het eerste veronderstelt het tweede, hetgeen nogmaals bewijst dat kommunisme gewoonlijk als ideologie begint om nadien over te gaan tot een evenwichtsspel tussen ideologie en machtspolitiek.

Met betrekking tot het eerste doel ziet het er nog niet naar uit dat China bereid is grote risico's te lopen; het kent de grenzen van zijn mogelijkheden. Door in het verleden al te besuisd op te treden, heeft China in de Derde Wereld krediet verloren en anderzijds werden niet veel pogingen gedaan om de toch al zwakke geboortegrond Burma te kommunistiseren. Men kan zelfs zeggen dat China momenteel in Azië minder aanzien geniet dan in de 18 E. en wel als gevolg van de onverinig-

(18) Nixon heeft Djakarta meer uitgebreide hulpverlening beloofd evenals aan India.

baarheid van Pekinees kommunisme met Aziatisch nationalisme. Niettemin beschikt Peking over de grote gave van het geduld.

Anderzijds heeft het er de schijn van dat China zich naar buitenuit begint te gedragen als een nationale staat. Het heeft de bedoeling zijn nukleair wapenarsenaal niet te gebruiken om prestigeredenen maar wel als middel om druk uit te oefenen of af te wenden. Ofschoon Peking een enorm landleger op de been heeft, valt het te betwijfelen of dit leger over de middelen zal beschikken om in Azië met de twee Groten een konventioneel konflikt te wagen. China verbetert weliswaar zijn militaire uitrusting, maar dat doen de twee Groten ook en nog wel aan een groter tempo. Zelfs op nukleair gebied is het niet zo duidelijk of Peking al te irrationaal zou optreden, ondanks het feit dat de Chinese leiders op dit stuk wel eens vreselijke taal spreken, vooral bedoeld voor binnenlands gebruik. China zal zich ook economisch verder ontwikkelen maar in de nabije toekomst kan het Japan niet voorbij streven.

Deze voortdurende frustratie omwille van een containment van China's ambities impliceert niet dat dit land in de toekomst een meer vrede-lievende rol zal spelen. Het land kan twee richtingen uit : ofwel zoveel mogelijk niet-kommunistische staten trachten te domineren ofwel ze te neutralizeren. Met de nukleaire wapens zou Peking kunnen proberen zijn burens af te dreigen, maar iets dergelijk zou een uitdaging vormen voor de Amerikaanse nukleaire afschrikkingsmacht op zee.

Daarom ligt de werkelijke macht van China in Azië niet zozeer in de mogelijkheid om zijn burens te domineren dan wel om ze te neutralizeren. Dit kan gebeuren door revolutionaire oorlogsvoering waar lokale korrupctie daarvoor een gunstige voedingsbodem biedt. De ideale plaatsen zijn Pakistan, Burma, Laos, Kambodga en Vietnam. Japan is te machtig en India voorlopig te vijandig gezind om in dit schema mee te spelen. Maar latere doeleinden kunnen zijn : Maleisië, Thailand, Indonesië en de Filippijnen.

5. In het kader van deze Chinese opties moet de eventuele machtsbalans in Azië worden gekonstrueerd.

Het vooruitzicht dat deze balans in functie zou staan van die tussen de VSA en de Sovjet-Unie is mogelijk maar weinig waarschijnlijk. De Sovjet-Unie heeft nog maar beperkte belangen in Azië en wil enkel beperkte risico's lopen. Wanneer Moskou en Washington over wat dan ook dichter tot mekaar komen, dan zal dit maar een beperkte invloed hebben op de structuur van de politieke betrekkingen in Azië. De twee landen, die van een dergelijke toenadering het meest zouden ondervinden, zijn India en Japan nog het meest.

Het tweede model van een Amerikaanse-Russisch-Chinees evenwicht is al even onwaarschijnlijk. Het is mogelijk dat de Amerikaans-Chinese betrekkingen in de toekomst verbeteren maar indien er een toenadering tussen Moskou en Peking zouden worden gezocht, dan zullen de Sovjet aan de Chinezen wellicht een prijs vragen: de vijandelijkheid ten opzichte van India milderen en hun ambities in Azië temperen. Elke verbetering in de betrekkingen tussen Peking en Moskou zal de Amerikaanse politieke interesse in India doen afnemen en de vijandschap van Japan tegenover beide kommunistische machten doen herleven. Met andere woorden wij zouden terugkeren tot het model van alignment uit de 50-er jaren. Indien er een Sino-Amerikaanse détente insteekt, zou Moskou op eigen houtje een politiek van containment van China kunnen beginnen en daarvoor de hulp zoeken van India en misschien wel van Indonesië.

Maar het meest-waarschijnlijke geval blijft voorlopig nog altijd een ontspanning tussen Washington en Moskou gepaard gaande met een verdere toenadering tussen Washington en Peking. Het gevolg hiervan kan zijn: een betere verhouding tussen Washington en Dehli en een geleidelijke ontkoppeling van de as Washington-Tokyo, naarmate Japan nog machtiger wordt en het gevaar voor een groot konflikt in Azië vermindert.

Daarom zou het goed zijn dat de VSA in Azië een perifere politiek beginnen te voeren: dit wil zeggen zich militair verwijderen van het vasteland en hun strategie concentreren op de maritieme steunpunten en terzelfdertijd steeds bedacht zijn om de Chinese nucleaire slagkracht te neutraliseren. Dat voor wat de indirecte Amerikaanse garantie betreft. Als inheemse Aziatische caucus zijn Japan en Australië de aangewezen staten: zij moeten een grotere rol spelen door vooraf hun politieke en economische basis nog te verbreden en stilaan op te treden als bemiddelaars in disputen tussen de Aziatische staten. Groot-Brittanje moet worden aangepord om een grotere economische en politieke rol in de regio te spelen, desnoods via Australië (19).

Men mag gerust aannemen dat er een grotere identiteit van belangen bestaat tussen India en Japan als oppervlakkig lijkt en dat beide landen er uiteindelijk toe zullen besluiten hun betrekkingen tot China te normaliseren. Men mag immers niet vergeten dat China een macht is die qua grootte-orde meer gemeen heeft met Japan en India dan met

(19) Wilson heeft besloten tot volledig disengagement ten oosten van Suez, maar blijft bereid in de regio aan hulpverlening te doen. Omdat de betrokken staten deze belofte al te vaag vinden, hebben zij in 1968 te Kuala Lumpur besloten tot meer intense samenwerking (Australië, Nieuw Zeeland, Maleisië en Singapore).

de VSA of de Sovjet-Unie. Machtsevenwicht is per slot van rekening nog wat meer dan een optelling van louter militaire macht. Deze toenadering tot China betekent geenszins dat India en Japan een monsterverbond zouden aangaan. De bedoeling kan veeleer zijn te beletten dat Peking de regio ontstabilizeert. Dat is een perspectief op lange termijn en vooraleer er iets van in huis komt, moet er nog heelwat gebeuren. En om te beginnen, moeten Dehli en Tokyo met mekaar leren dialogeren. En Djakarta moet zich verder ontwikkelen totdat het een redelijke economische basis heeft bereikt en zin voor verantwoordelijkheid krijgen om desnoods als scheidsrechter te kunnen optreden. Alle drie deze landen moeten hun leadership voor de andere Aziatische landen kunnen aanvaardbaar maken. Dat vergt veel tijd, en tot nog toe is er nergens iets van de vereiste capaciteiten te ontdekken, tenzij natuurlijk in Japan. Er bestaat ook nog geen éénheid van inzicht over de vraag hoe de evolutie van China moet worden geëvalueerd.

Intussen zullen de VSA moeten voortgaan om ad interim de grootste verantwoordelijkheid voor het vrije Azië te dragen. Deze verantwoordelijkheid moet globaal zijn, dit wil zeggen zich uitstrekkend over de hele regio maar dan met dien verstande dat er binnenin de regio staten kunnen bestaan, die helemaal niet met de Amerikaanse garantie-paraplu gediend zijn. Om dit dilemma te ontwijken, is een nukleaire strategische garantie « op afstand » de beste oplossing, zoals gezegd liefst vanop hoge zee. Maar de VSA moeten zich ervoor hoeden in lokale konflikten in te grijpen of er zich direkt mee te moeien. Eenzelfde situatie doet zich trouwens ook in Europa voor : de Amerikaanse nukleaire paraplu is er zo breed dat landen als Spanje en Zwitserland, die hoegenaamd niets met de NATO hebben te maken, er toch onder vallen, omdat zij nu eenmaal binnen de bestaande geografische configuratie liggen.

De opdracht van de VSA in Azië is voorwaar geen benijdenswaardige. En het ware een totaal gemis aan politiek inzicht te beweren dat het enige soelaas voor de VSA er in bestaat, zich met één slag volledig uit Azië terug te trekken. De politieke realiteit is nu eenmaal zó dat de VSA zich niet zonder meer kunnen terugtrekken, alle gesofistikeerde filosofismen ten spijt. De VSA zijn een wereldmacht en het feit alléén van wereldmacht te zijn, noopt tot uitoefening van de macht. Alles hangt ervan af hoe die macht wordt uitgeoefend en met welke doeleinden. US-ambassadeur Cleveland zegt van de macht dat zij bijzondere verantwoordelijkheid impliceert en senator Mansfield noemt haar een verleiding tot misbruik. Maar vooral op de dag van vandaag heeft de macht ook haar tragiek ; de tragiek namelijk van het ideaal dat op z'n weg steeds het belang naast zich heeft en door buitenstaanders veelal daarmee wordt vereenzelvigd.





La montée du Rexisme : Etude de la Presse bruxelloise non rexiste, octobre 1935 - mai 1936

par Renée GRABINER*,

Licenciée en sciences politiques et diplomatiques.

★

Dans l'étude du processus d'un phénomène politique, l'une des composantes importantes est l'analyse de l'opinion exprimée par les journaux au cours des événements.

En 1935-1936, époque où la télévision était inexistante et où la radio connaissait une activité plus réduite qu'actuellement, le rôle de la presse fut d'autant plus primordial dans le domaine de l'information. C'est pourquoi un examen précis des réactions de la presse bruxelloise non rexiste peut nous aider à mieux connaître le climat d'opinion dans lequel s'est opérée la montée du rexisme.

Dans cet article, nous nous proposons de présenter la tendance des journaux depuis novembre 1935, date à laquelle ils commencent à s'occuper de manière suivie de Léon Degrelle et de son mouvement, jusqu'aux élections du 24 mai 1936.

Cette investigation suppose une étude comparative des différents journaux considérés et cela ne pouvait être réalisé sans le choix d'éléments techniques destinés à servir de base à la comparaison : dans une première étape, on a estimé que les tendances et opinions de chaque journal en particulier pouvaient se mesurer aussi bien qualitativement que quantitativement en termes numériques ; dans une seconde étape, la traduction de ces réactions sous forme de variables a pu être exploitée par une méthode graphique comparative.

* Je dois beaucoup aux critiques et aux encouragements de M. le Professeur Jean Stengers, directeur du mémoire que j'ai présenté à la Faculté des sciences politiques de l'université libre de Bruxelles, mémoire à partir duquel cet article a été écrit (« La montée du Rexisme jugée par la presse belge non rexiste jusqu'aux élections de 1936 » - 1967).

Que Monsieur Stengers veuille bien trouver ici l'expression de ma très vive gratitude.

C'est ainsi que la comparaison des réactions des journaux bruxellois d'après :

1° la fréquence et l'abondance des articles consacrés au rexisme ;

2° la nature des articles, distinction faite entre l'information et le commentaire ;

3° enfin, l'opinion ou l'absence d'opinion caractérisant ces articles, a permis de mesurer la sensibilité des journaux et de grouper les organes qui, soit se déclarent ouvertement hostiles au rexisme, soit restent neutres, soit lui témoignent des marques de sympathie.

La mise en parallèle des courbes représentant la somme des hésitations, des retraits, des changements d'attitude, en bref, de toutes les fluctuations de l'opinion de chaque journal pris en particulier, révèle quels ont été les moments saillants dans la montée du rexisme.

Ont fait l'objet de cette étude, tous les quotidiens bruxellois de langue française (1), à savoir *L'Indépendance belge*, *L'Etoile belge*, *La Dernière Heure*, *Le Soir*, *La Libre Belgique*, *La Nation belge*, *Le XX^e Siècle*, *Le Peuple*.

La première schématisation quantitative des attitudes adoptées par la presse a été réalisée à partir d'un dénombrement complet de tous les articles consacrés au rexisme.

La schématisation, représentée sous forme de graphique, qui a été choisie, offre l'avantage de remplir deux rôles :

1° fournir par journal le nombre d'articles pour une période donnée ;

2° rendre possible pour l'ensemble des journaux la comparaison de leur évolution pendant toute la période envisagée dans cette étude.

Une courbe de fréquences cumulées réalisée en plaçant en abscisse le temps et en ordonnée pour une date précise la somme des articles parus jusqu'à cette date, réunit ces deux exigences.

Illustrons ceci par un exemple.

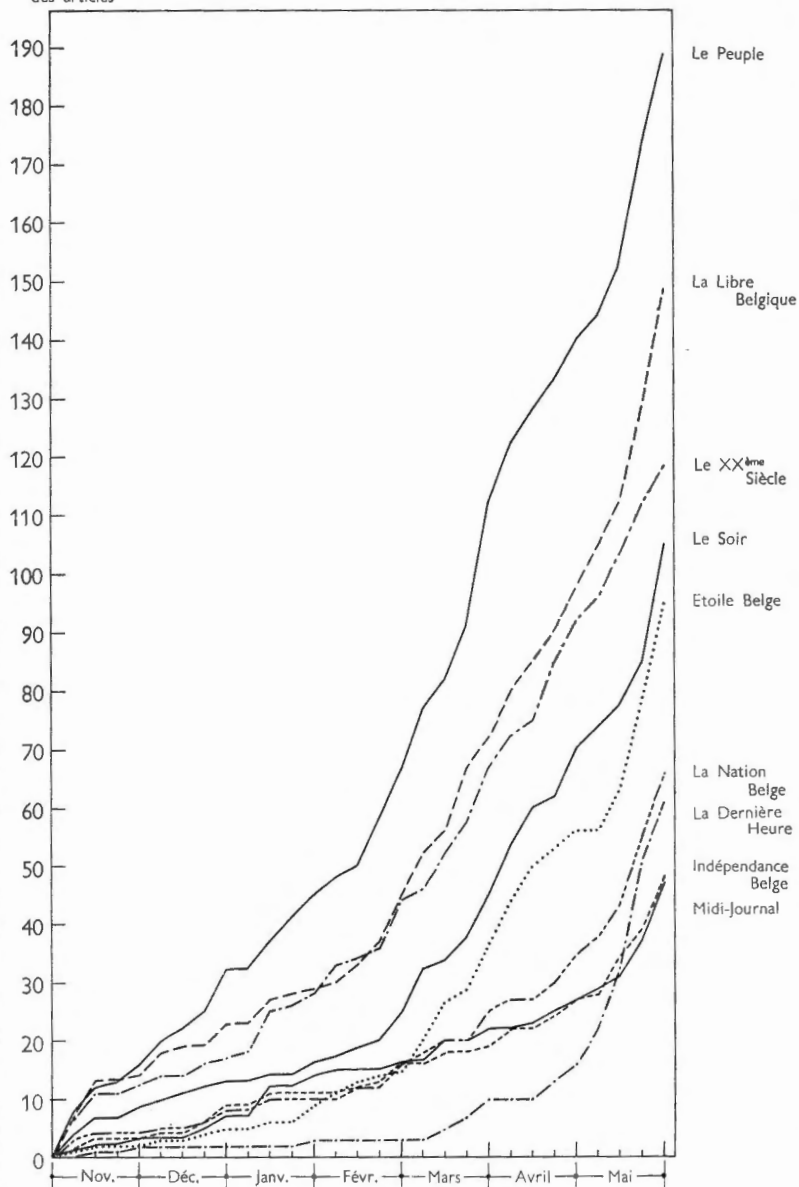
Examinons le premier graphique :

En abscisse, choisissons une période, soit celle du 8 au 15 novembre. Pour cette période, en ordonnée, on voit que la *Libre Belgique* publie le plus d'articles, soit 12. Elle est suivie par *Le Peuple* et *Le XX^e Siècle*

(1) Dans ce travail, ne sont pas pris en considération les journaux rexistes proprement dits tels que *Vlan*, *Rex*, *Le Pays Réel*. Dès lors, par presse quotidienne bruxelloise de 1935-1936, on entendra tous les journaux de Bruxelles excepté les organes rexistes et *Midi Journal* à parution trop irrégulière.

LE REXISME DANS LA PRESSE BRUXELLOISE
1935-36

Nombre cumulé
des articles



avec 8 articles ; viennent ensuite *Le Soir* et *l'Indépendance belge* avec respectivement 6 et 4 articles. *La Nation belge*, *La Dernière Heure* et *l'Etoile belge* n'en publient que 2.

D'autre part, les courbes de fréquences cumulées mettent en évidence les caractères de l'évolution générale des journaux et situent ces derniers les uns par rapport aux autres. D'emblée, on remarque que la courbe du *Peuple* montre par son élévation rapide et continue, l'intérêt constant que ce journal porte au rexisme dès le début de novembre 1935. Celle de la *Dernière Heure*, par son inclinaison très longtemps presque parallèle à l'abscisse montre une méconnaissance du rexisme jusqu'à mi-avril 1936 où un saut brusque suit la prise de conscience.

Il est un fait évident que la presse du XX^e siècle remplit spécifiquement un double rôle : informer et renseigner sur l'actualité d'une part, et former la pensée, les sentiments, les opinions d'autre part. Toute étude de presse doit tenir compte de cette ambivalence. Aussi, nous a-t-il semblé utile lors de l'examen des articles, d'établir conventionnellement la classification suivante :

1° *l'article d'information* : relation objective et neutre d'un fait ou d'un événement ;

2° *le commentaire* : opinion, critique favorable ou défavorable émise par le journal sur un fait ou un événement ;

3° *l'information-commentaire* : commentaire qui émane de personnes étrangères à la rédaction du journal.

Ce procédé préféré par certains journaux permet une prise de position plus nuancée et moins directe.

Le commentaire et l'information-commentaire revêtent une importance particulière par rapport à l'information car ils sont tous deux révélateurs de la tendance du journal et mettent en évidence les nuances qui les séparent. C'est sur les points 2 et 3 que se base la seconde schématisation, plus complexe elle, que la première, puisqu'il s'agit ici de quantifier et de représenter graphiquement des tendances, des opinions, des attitudes.

Il est à remarquer qu'actuellement, des sociologues adoptent de plus en plus des méthodes techniques qui, auparavant, étaient réservées aux domaines des sciences exactes. C'est ainsi que des études modernes de l'opinion publique comparent le concept de l'attitude à une grandeur vectorielle mathématique.

Le graphique des commentaires et celui des informations-commentaires sont construits sur un même schéma et ont tous deux la même triple base d'analyse.

1° *une référence chronologique* : chaque droite horizontale du graphique représente une semaine. Celle-ci est l'espace de temps pris comme unité chronologique.

2° *un facteur qualificatif* : il est indiqué par les droites verticales continues ou discontinues selon l'orientation de l'article, c'est-à-dire selon le sens et l'intensité de l'opinion.

Le sens de la droite révèle que l'opinion est défavorable au rexisme si la droite est dirigée vers le haut (ligne continue) par rapport à la droite horizontale (semaine), et, favorable au rexisme lorsqu'elle est dirigée vers le bas (ligne discontinue). La longueur de la droite verticale indique l'intensité variable de l'opinion. Les droites verticales peuvent avoir cinq hauteurs différentes, lesquelles varient proportionnellement avec l'intensité de l'attitude favorable ou défavorable du journal. Ces différents paliers correspondent à une cotation des articles selon le degré d'engagement :

a) l'article est hostile au rexisme : arbitrairement, une cote lui est donnée qui peut aller de +1 à +5 selon le degré de rejet.

b) par contre, si le commentaire est favorable, une cote est donnée de — 1 à — 5 selon le degré d'acceptation.

A titre d'illustration, voici quelques extraits d'articles et les cotes qui leur ont été attribuées :

1. Cote +1 (*Le Soir*, 24 décembre 1935, page 4).

Photographie d'une manifestation rexiste devant le local où se réunit l'Assemblée de l'Union Catholique belge. Une dizaine de personnes portant des balais (2) sont arrêtées par la police.

Titre surmontant la photo : « Les balayeurs balayés ».

2. Cote +3 (*Le XX^e Siècle*, 6 novembre 1935, page 1).

« L'intervention de M. Léon Degrelle, au Congrès de la Fédération des Cercles, à Courtrai, a soulevé une profonde indignation dans tous les cadres du parti catholique. Son langage brutal, l'absence complète de ménagement dans les termes, la pression exercée par les troupes qu'il avait massées dans la salle ont donné l'impression aux délégués présents qu'il voulait opérer une espèce de coup de force ».

3. Cote +5 (*La Libre Belgique*, 18 mai 1936, page 5).

« Pourquoi ne faut-il pas voter rexiste ?

— Parce que le rexisme ne nous apporte aucune idée nouvelle sinon celle de la dictature.

(2) Emblème que les rexistes avaient choisi pour marquer leur désir de nettoyer le parti catholique des vieux cadres.

- Parce qu'il (le rexisme) est incapable de comprendre et résoudre les grands problèmes politiques et économiques du jour.
- Parce que tout mouvement est fondé sur l'exploitation du scandale et sur l'exaltation du chef, qu'il est la copie servile des méthodes de propagande de Hitler ».

4. Cote — 1 (*L'Indépendance belge*, 25 mai 1936, page 3).

« Rex qui bouleversa tant de traditions n'admet même pas le repos après l'effort (...) Apparaît le chef de « Rex » : frais et dispos, le teint clair, les yeux brillants, M. Degrelle n'a pas du tout l'aspect de quelqu'un qui a fait la veille 16 meetings ».

5. Cote — 3 (*La Libre Belgique*, 8 novembre 1935, page 2).

« Notre journal ne reprochera jamais à M. Degrelle de tâcher d'infuser au parti une nouvelle vie et une nouvelle unité et d'en chasser certains éléments indésirables. Nous sommes même heureux qu'un groupe de jeunes s'attachent à faire aboutir les campagnes nombreuses et énergiques que nous avons, nous-mêmes, menées dans ce sens.

M. Degrelle a donc raison sur plusieurs points et on a vu ci-dessus qu'il est capable de s'expliquer lorsqu'il le veut, posément et modérément, ce qui lui ralièra certainement les sympathies de beaucoup d'honnêtes gens ».

6. Cote — 5 (*L'Indépendance belge*, 24 février 1936, page 5).

« Degrelle assure qu'il s'est efforcé de modeler son programme sur la psychologie du peuple belge. Pas de violence, pas de solutions extrêmes, aucune suppression d'institutions existantes mais seulement des réformes. Paix scolaire, exaltation de l'idée de famille, moralité, honnêteté, tout cela est bien fait pour répondre aux aspirations, aux habitudes du Belge en général ».

«... réforme du syndicalisme ouvrier ; retour à la notion de responsabilité tant dans le domaine des S.A. que dans l'administration ; retour à la terre. Sur tous ces points, M. Degrelle s'accorde avec M. Janne. Ainsi sur le plan économique, les néo-libéraux et les rexistes sont très près les uns des autres ».

3° Un *facteur quantitatif* représenté par un chiffre placé au-dessus ou en dessous de la droite verticale indique le nombre d'articles présentant la même intensité.

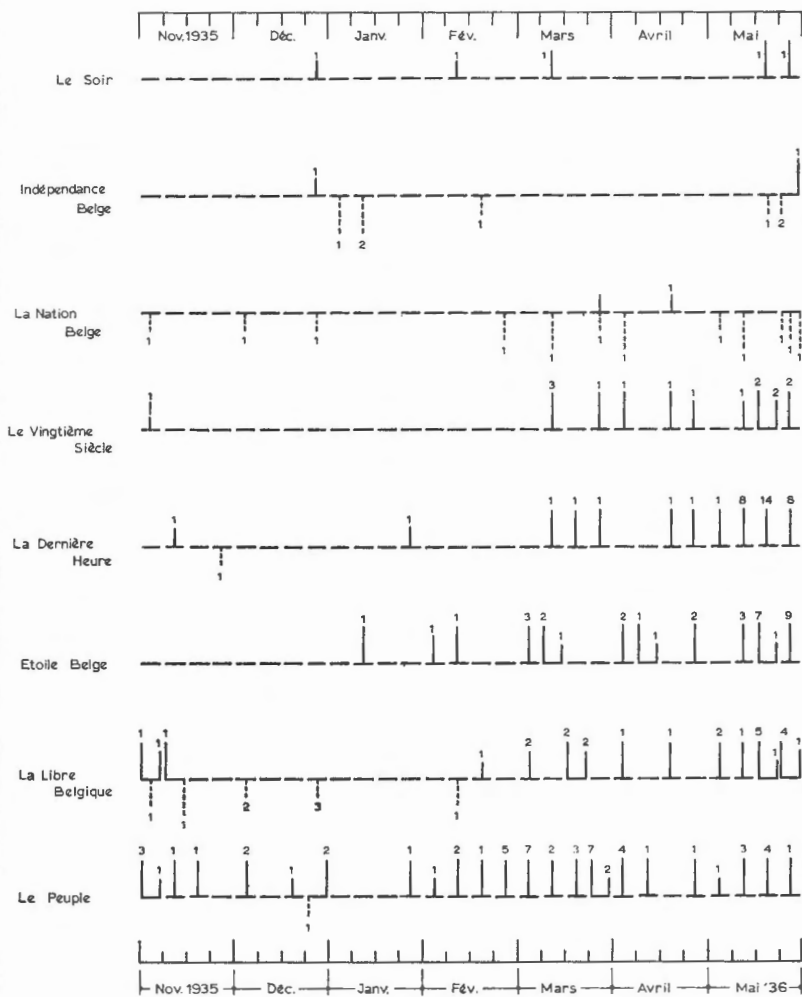
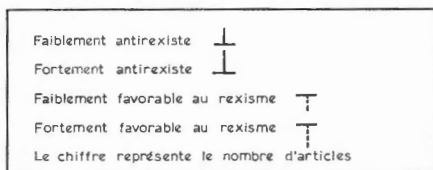
L'exemple ci-dessous contribuera à compléter l'exposé de notre méthode:

Graphique II des commentaires :

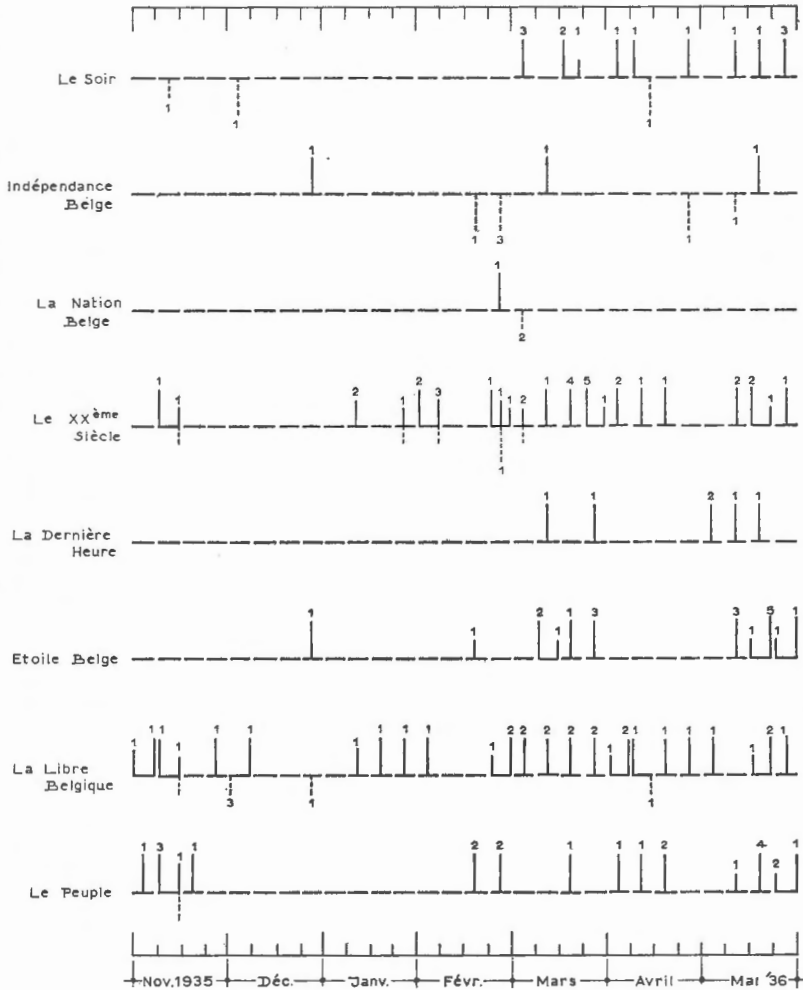
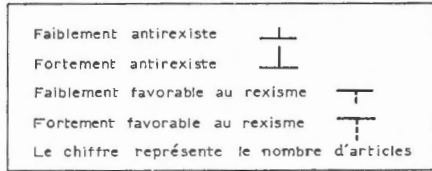
La Libre Belgique publiée durant la première semaine de novembre 1935 :

— un article nettement défavorable au rexisme (droite verticale dirigée

II. GRAPHIQUE DES COMMENTAIRES



III...GRAPHIQUE DES INFORMATIONS-COMMENTAIRES



vers le haut, de hauteur maximum, donc d'intensité d'opinion +5 et surmontée du chiffre 1) ;

— un article favorable (droite verticale dirigée vers le bas, de hauteur moyenne équivalente à l'intensité d'opinion — 3) ;

— un article assez défavorable (droite verticale dirigée vers le haut, de hauteur équivalente à l'intensité d'opinion +3).

Graphique III des informations-commentaires :

Le même journal publie pendant la première semaine de décembre 1935 :

— 3 articles faiblement favorables (droite dirigée vers le bas, de hauteur équivalente à l'intensité — 2, le chiffre 3 indiquant le nombre d'articles) ;

— un article très défavorable.

Le Congrès de Courtrai amorce la montée du rexisme. Les opinions se forment et les journaux s'en font l'écho ; c'est à la suite de cet événement que la presse commence à publier de manière suivie des articles sur Degrelle et son mouvement et c'est aussi ce moment que nous avons choisi pour faire débiter cette analyse.

**COURTRAI, NOVEMBRE 1935 :
COUP DE TONNERRE
DANS LE CIEL DU PARTI CATHOLIQUE**

« Nous sommes ici pour prendre votre place »
(Léon Degrelle au Congrès de Courtrai)

C'est à Courtrai que se déroulait, le samedi 2 novembre 1935, la 62^e session de la Fédération des Associations et des Cercles catholiques. Celle-ci faisait de plus en plus figure d'organisme conservateur orienté vers la vieille droite et son ascendant s'était considérablement réduit depuis que les Associations démocrates-chrétiennes et les ligues flamandes connaissent une importance croissante.

Conscients de ce phénomène les cercles catholiques désiraient réformer leurs structures, mais cherchaient également à rétablir leur hégémonie sur le pays. C'était peut-être pour donner à l'opinion catholique l'illusion que la Fédération gardait encore toute son autorité en Flandre, que ses dirigeants avaient résolu de tenir ses assises au cœur même de la région flamande, à Courtrai.

Le Congrès n'aurait jamais eu un retentissement considérable dans la presse et dans toute l'opinion publique, si « un coup de tonnerre »

n'avait éclaté, brisant la solennité coutumière et le caractère académique des débats annuels.

A peine les trois rapporteurs de la séance, MM. Struye, Nothomb et Velge avaient-ils terminé leurs discours, que Léon Degrelle, sans y avoir été invité, mais soutenu par les cris de 300 jeunes-gens (3) qui l'accompagnaient, monte à la tribune et attaque violemment les chefs du Parti catholique.

Son discours est un « règlement de compte », une mise au point et une ébauche du futur programme électoral rexiste. Néanmoins, il se prétend ardent défenseur du Parti catholique et affirme que son mouvement a pour mission de le régénérer afin qu'il retrouve les foules et qu'il triomphe aux prochaines élections (4).

Cette régénération est ardemment désirée par les jeunes : « La réforme de l'Etat, s'écrie-t-il, a été imposée par les jeunes. C'est eux qui veulent remettre le Parlement à son rôle constitutionnel, créer un corporatisme qui agisse parallèlement. Les jeunes veulent également le Suffrage Universel avec une voix supplémentaire pour les parents de famille nombreuse, ils veulent le referendum ».

Degrelle lance à M. Segers :

« Vous n'êtes pas un chef, vous n'avez pas d'autorité, vous êtes le coq qui fait le malin au milieu du poulailler. Quand il y a des œufs il veut faire croire que c'est lui qui les a pondus » (5).

Et en parlant de M. Philips.

« Dans le parti on ne connaît plus que débandade et corruption, vous avez toléré des excréments vivants comme M. X, le parti aurait dû lui envoyer une botte... » (6).

Il est intéressant de constater que les débuts de Degrelle et des rexistes soulèvent dans la presse des réactions très partagées.

Examinons les graphiques II et III :

Si pour la *Libre Belgique* et le *XX^e Siècle*, on compare les vecteurs établis aux dates extrêmes des graphiques, on voit :

- en novembre 1935, des vecteurs tracés de part et d'autre de la ligne de référence ;
- en mai 1936, tous les vecteurs sont uniformément au-dessus de la ligne de base.

(3) Les journaux mentionnent en général 300 jeunes-gens, sauf le *Peuple* : 150.

(4) *Le Soir*, compte rendu (6 novembre 1935, p. 1, col. 1).

(5) *La Nation belge* (4 novembre 1935, p. 5, col. 1).

(6) *La Libre Belgique* (3 novembre 1935, p. 4, col. 6).

Ainsi, des journaux catholiques, tout en condamnant le ton outrancier, reconnaissent, en novembre 1935, le fondement des critiques émises par Degrelle contre le Parti catholique.

A cette époque, en effet, *La Libre Belgique*, le plus lu des quotidiens catholiques, entend conserver une parfaite indépendance. Si cette position lui vaut parfois quelques inimitiés, elle lui assure la confiance.

Depuis novembre 1935 jusqu'en juin 1936, l'intérêt de ce journal pour le rexisme ne se relâche à aucun moment. La représentation graphique le confirme ; GR I : le journal est en seconde place, l'élévation de la courbe est rapide et à partir de février, elle n'offre plus aucun palier.

La caractéristique de ce journal est l'abondance des « informations-commentaires » (voir GR III). Celles-ci lui permettent non seulement de renforcer sa propre opinion mais aussi d'informer le lecteur en l'influençant. Il n'y a donc dans *La Libre Belgique*, à quelques exceptions près, aucune information qui soit neutre.

Le journal catholique qui désire tout à la fois représenter l'opinion catholique et garder son autonomie à l'égard du Parti catholique, ne sait, après Courtrai, s'il doit considérer Degrelle comme un traître ou comme un héros. Il sera un peu des deux.

Traître : l'accusation est bien plus grave que celle d'ennemi. Ne s'agit-il pas d'un compagnon d'arme qui tourne l'épée vers les siens. Il y a là un déchirement que *La Libre Belgique* ressent profondément, elle qui considère les catholiques comme faisant partie d'une grande famille : voilà qu'un de ses membres possédant tant de qualités se détache d'elle et passe à l'autre clan.

« Degrelle et sa bande se sont conduits au Congrès de Courtrai en perturbateurs conscients et organisés, en enragés entrepreneurs de démolition (...). Ses attaques grossières et odieuses envers les personnalités les plus éminentes lui font mériter des procès pour outrage et diffamation (...) » (7).

Il est, par ailleurs, surprenant de constater que l'opinion la plus sévère, la plus tranchante émise à propos de l'action de Léon Degrelle soit issue d'un journal catholique ; au mois de novembre, *La Libre Belgique* est le seul journal à comparer Degrelle à Hitler.

« Il imite Hitler dans ses méthodes : grandes réunions de foule préparées à grand renfort de réclame, défis retentissants aux adversaires, attaques sans scrupules à l'égard de tout ce qui n'est pas avec lui, des discours, toujours des discours, du bluff, toujours du bluff ».

« Professionnellement M. Hitler n'était qu'un raté quand il a commencé sa carrière de sauveur de l'Allemagne. M. Degrelle n'est jamais parvenu

(7) *La Libre Belgique* (5 novembre 1935, p. 1, col. 1).

à terminer ses études de droit. Ce n'est pas une raison pense-t-il pour ne pas devenir chez nous le Fuehrer » (8).

Pourtant que de bienfaits il pourrait réaliser car n'est-il pas « avec son talent de tribun, son allant et les autres qualités dont il est doué, celui qui aurait pu apporter à la cause catholique une aide si précieuse, si efficace » (9).

La sollicitude que manifeste le journal au début de la montée rexiste est compréhensible si l'on songe au rôle que tint Degrelle au sein de l'A.C.J.B. et la protection dont il jouissait, à ses débuts, auprès de Mgr Picard et d'autres personnalités catholiques.

Il restera d'ailleurs toujours dans les propos de *La Libre Belgique*, et cela, même dans ses critiques les plus violentes, une certaine amertume, un certain regret de l'égarement de celui qui, s'il l'avait voulu, aurait pu devenir l'enfant chéri du Parti catholique :

« S'il continue, il se mettra au niveau des plus vulgaires pamphlétaires... Cependant, M. Degrelle avait une bonne cause à défendre. Mais cette cause, il est en train de la gâter. Par son talent remarquable, il pouvait être un supporter brillant du Parti catholique. Il pouvait contribuer à faire sortir ce parti de l'ornière et lui infuser une vie nouvelle » (10).

Examinons le graphique I : on remarque qu'il existe un parallélisme entre la courbe des fréquences cumulées de *La Libre Belgique* et celle du *XX^e Siècle* avec pour ce dernier une plus faible densité d'articles.

Le XX^e Siècle, journal ultra catholique et qui se veut plus près du Parti catholique que *La Libre Belgique*, adopte, après le Congrès de Courtrai, la même attitude que son confrère. Comme lui, il regrette l'intervention intempestive de Degrelle mais estime par contre qu'elle permettra au Parti catholique de prendre conscience de la nécessité d'une réforme de ses cadres.

Cette idée de restructuration du parti était désirée par plusieurs groupes catholiques (11) et même par des personnalités telles que Paul Crokaert ancien ministre qui faisaient campagne sur ce mot d'ordre : « Avant de rétablir l'autorité dans l'Etat, il faut la rétablir dans le Parti catholique ».

Dans cette optique, *le XX^e Siècle* considère l'affaire de Courtrai comme une explosion bénéfique et comme l'aboutissement d'une longue suite de revendications réitérées depuis 15 ans par les jeunes :

« Le conflit entre deux générations, jusqu'ici latent, et qui vient d'éclater à Courtrai ne peut être résolu qu'à condition de pratiquer une médication

(8) *La Libre Belgique* (5 novembre 1935, p. 1, col. 1).

(9) *Ibidem*.

(10) *La Libre Belgique* (6 février 1936).

(11) *L'Autorité*, l'esprit nouveau, « Les jeunesses nationales », « L'Avant Garde », etc.

prompte. La révélation que Degrelle a faite était chose urgente et salutaire et qu'il faut guérir » (12).

Le *XX^e Siècle* cependant, nous venons de le dire, est le journal qui dans la presse bruxelloise défend avec le plus d'âpreté et de force la cause du Parti catholique.

C'est pourquoi, le parti ayant blâmé la scandaleuse intervention de Léon Degrelle, le journal catholique s'abstient de tout commentaire. GR II : après l'unique article du 10 novembre, le journal n'émet plus d'opinion jusqu'au mois de mars : GR III : les vecteurs se répartissent de part et absence de vecteurs jusqu'à cette date.

Cette attitude le sépare donc totalement de *La Libre Belgique*. Mais il serait faux de prétendre que le journal ne défend aucune opinion jusqu'au mois de mars : GR III : les vecteurs se répartissent de part et d'autre de la ligne de base. Ils correspondent à des informations-commentaires, soit exprimées par des personnalités catholiques ayant elles-mêmes des opinions divergentes sur le rexisme, soit reprises à d'autres journaux catholiques.

Le troisième journal catholique, *La Nation Belge* fait fi de toute la tradition qui auréole les dirigeants du Parti catholique et, sans scrupule, au contraire, publie un article savoureux de Charles d'Ydewalle qui n'épargne à leur égard ni sa verve ni son ironie acerbe. Celui-ci se plaît à souligner le contraste entre les « jeunes révolutionnaires rexistes » et les « bonzes du Parti » (13).

Deux opinions définissent la couleur politique de ce journal :

« Si *La Nation belge* n'appartient pas à proprement parler à la presse catholique, elle en défend le programme dans beaucoup de ses éléments » (14).

« Dès 1918, *La Nation belge* annonce déjà la tendance qu'elle suivra après, à savoir vers la droite, se rapprochant du nationalisme français à la manière de Daudet et de Maurras » (15).

Il s'agit donc d'un journal de tendance catholique de droite, nationaliste et quelque peu réactionnaire.

La sympathie de *La Nation belge* pour Degrelle tout au long de la montée du rexisme, lui vaut, bien qu'elle s'en défende, d'être considérée par les autres journaux comme une feuille rexiste.

(12) *Le XX^e Siècle* (10 novembre, p. 2, col. 1).

(13) *La Nation belge*, « La Révolution de M. Degrelle » (4 novembre 1935, p. 5, col. 1 et 2).

(14) *La presse catholique à Bruxelles*, par le Baron P. Verhaegen ; De Vlyt, Anvers, p. 67.

(15) *Notre presse* : Richard Dupierreux in *Encyclopédie belge*, 1933.

Le GR des commentaires témoigne de la sympathie du journal pour Degrelle et son mouvement : presque tous les vecteurs sont dirigés vers le bas. Leur intensité diminue cependant à la veille des élections législatives de 1936.

La fréquence des commentaires est faible, nulle même jusqu'en février, date à laquelle le journal livre ses opinions sans ambiguïté.

La concordance entre le GR I et le GR II est édifiante : jusqu'au 24 février, la courbe des fréquences cumulées est assez plate ; le journal émet peu d'informations. Parallèlement, l'opinion est peu marquée. *La Nation belge* ne se livre à aucune analyse du mouvement rexiste qui est en pleine formation. Tout au plus, émet-il quelques termes d'admiration pour le jeune tribun enthousiaste qu'est Degrelle dont les manifestations sont de « formidables leçons de jeunesse » (16).

Jusqu'en février, on ne peut certes prétendre que le journal soit favorable au rexisme. Comme de nombreux journaux dont on ne peut douter de la tendance antirexiste, *La Nation belge* remarque Léon Degrelle et ne peut s'empêcher de lui reconnaître certains talents. Le ton qu'emploie au début *La Nation belge* est d'ailleurs souvent ironique : elle compare Degrelle à un boxeur, à un jeune premier du cinéma...

« Mégalomane » et « surhomme de comédie » sont les termes qu'emploie le journal socialiste *Le Peuple*, pour définir Léon Degrelle au Congrès de Courtrai.

En novembre 1935, ce journal comme d'autres quotidiens analysés plus haut, condamne et approuve. En effet, prétend le journal, si le phénomène Degrelle est à condamner, l'incidence qu'il a eue au Congrès de Courtrai sur le Parti catholique est positive :

« Ce qu'il faut retenir du gâchis de Courtrai, c'est que Degrelle a sorti quelques vérités lorsqu'il reprocha au Parti catholique la désaffection terrible née entre le peuple et ce parti qui n'a plus aucune unité et qui ne jouit pas lui-même de l'autorité qu'il veut restaurer dans l'Etat » (17).

Le Peuple est le quotidien bruxellois qui, dans sa lutte contre le rexisme a utilisé au maximum les moyens journalistiques que nous avons pris comme critères pour mesurer l'intérêt des journaux face à la montée rexiste :

GR I : le nombre des articles relatifs au phénomène rexiste dépasse largement celui de tous les autres journaux. La courbe de ce journal montre une élévation rapide et continue et est celle qui accuse le moins de paliers. Autrement dit, *Le Peuple* entretient l'attention de ses lecteurs en publiant continuellement des articles qui ont trait au rexisme.

(16) *La Nation belge* (12 novembre 1935, p. 3, col. 2).

(17) *Le Peuple* (5 novembre 1935, p. 2, col. 1).

Journal d'opinion, *Le Peuple* compte presque autant d'articles consacrés aux commentaires que d'articles d'information. Ce nombre élevé d'articles de commentaires, comme on le constate sur le GR II, correspond à une hauteur maximum de l'opinion. Presque tous ont la cote +5. De plus, on voit que l'attitude *Du Peuple* n'évolue pas, sa position, n'admettant aucune réserve, est fixée depuis le début de la montée rexiste, directement après le Congrès de Courtrai.

Les GR II et III ont la même orientation : *Le Peuple*, pour former davantage le jugement de ses lecteurs, choisit soigneusement des informations-commentaires qui vont dans le même sens et qui renforcent plus encore la tendance des commentaires.

Dans l'optique du journal socialiste, le rexisme n'est qu'une facette du cléricanisme et l'antirexisme du *Peuple* s'inscrit dans la lutte-traditionnelle des socialistes contre les catholiques. En novembre, *Le Peuple* qui voit en Léon Degrelle l'enfant terrible du Parti catholique, estime que son chahut lui vaudra quelques responsabilités au sein du parti. A cette époque, le journal est d'ailleurs convaincu que ce ne sont pas les excès de langage et les rodomontades de Degrelle dont il faut se préoccuper, mais bien du courant profond vers un retour de l'hégémonie cléricale qui se manifeste dans tout le Parti catholique. L'affaire de Courtrai n'est en somme qu'un coup de tonnerre qui restera sans suite :

« Il ne faut pas exagérer l'importance du mouvement de M. Degrelle car de tout temps, le Parti catholique et l'Eglise, ont su mettre à la raison ceux qui tentaient de ruer dans les brancards. On a commencé par leur offrir des places et des mandats et ils se sont assagis. Quant à ceux qui ont persévéré dans leur action, l'Eglise a trouvé le moyen de les briser. Il est probable que le chahut organisé par M. Degrelle lui vaudra à lui et à ses lieutenants, quelques places responsables au sein du Parti catholique ».

« Et il n'y a pas de danger, M. Degrelle ne sera pas dictateur » (17a).

Dans toute la presse bruxelloise, *Le Soir* se détache des autres journaux par ses vues réalistes et son engagement malgré sa réputation de neutralité. Il procède à une analyse d'événements qui, estime-t-il, ne sont autres que les indices de problèmes restés latents jusqu'à ce jour et particulièrement ressentis par une jeunesse qui se cherche ; celle-ci exprime brusquement son mécontentement.

Quels sont ses problèmes ? La jeunesse se trouve en butte à l'immobilisme et au conservatisme des partis, spécialement à celui du Parti catholique qui a lassé ses espoirs et fait tomber ses illusions. C'est donc dans

(17a) *Le Peuple* (6 novembre 1935, p. 2, col. 1).

tout un mouvement issu de forces nouvelles en réaction contre le statisme des anciens partis qu'il faut placer le rexisme ; il s'agit d'y voir non pas un phénomène isolé mais le cas particulier de toute une jeunesse qui cherche à reconstruire la société.

Sans doute, pense *Le Soir*, faut-il pardonner à une jeunesse désabusée les excès auxquels elle se livre. Si ces outrances doivent être réprimées, il faut aller au-delà par la prise en considération des problèmes graves qui constituent les bases de la crise dont pourrait bien être victime toute la Société.

« Voici qu'on trouve bien encombrant ces gamins. Ils s'agitent et crient et, tels les barbares au Sénat romain s'en vont tirer les Catons par la barbe. Cet irrespect mérite une fessée sans doute mais cela ne suffit point. Ce n'est pas un pensum qui guérira ces petits turbulents. On n'ignore pas impunément une jeunesse qui cherche sa place au soleil. Les aînés devraient comprendre que ce n'est pas un crime d'avoir 20 ans. Jamais nous n'avons vu une génération aussi déçue, aussi découragée, aussi profondément blessée que la jeunesse d'aujourd'hui. Il y a là un problème que l'on ne résout pas avec la collaboration d'une douzaine d'agents de police. Et cela est vrai sans doute pour tous les partis qui vieillissent dans l'immobilité » (18).

Après le coup de Courtrai, *Le Soir* fait l'effort de dégager ces événements de la lutte entre factions du Parti catholique pour les replacer dans le contexte social de l'époque. Dans cette optique, aux premiers moments du rexisme, le journal ne prend pas une position défavorable à Degrelle. Son souci constant d'objectivité sera cependant garant de sa lucidité.

La courbe du *Soir* sur le GR I est significative de trois caractéristiques : si *Le Soir* se range parmi les quatre journaux les plus attentifs au phénomène rexiste, c'est certes essentiellement par une information abondante, régulière et progressive.

Presque exclusivement informatif aux débuts du mouvement rexiste, peu à peu, *Le Soir* se départit de sa réserve habituelle pour émailler ses informations de quelques commentaires qui, malgré leur petit nombre, ainsi qu'en témoigne le graphique II montrent néanmoins une gradation périodique dans l'attitude antirexiste. GR III : pour intensifier sa lutte à l'approche des élections, *Le Soir* ouvre ses colonnes à des informations-commentaires violemment antirexistes.

Dans l'histoire du rexisme le Congrès de Courtrai présente une importance primordiale. En effet, il semble permis d'affirmer qu'à partir de cette date les journaux de toutes tendances qui publient le nom de Degrelle

(18) *Le Soir* (6 novembre 1935, p. 1, col. 3).

sous forme de gros titre surmontant de longs et abondants commentaires favorisent la publicité du chef rexiste cantonnée jusqu'alors à des cercles restreints et lui permettent de s'étendre au large public.

De son côté, Degrelle enhardi par l'assurance de ne trouver aucun obstacle sérieux qui viendrait briser son élan décide de conquérir la Capitale.

LE MEETING AU PALAIS DES SPORTS

En 1935, Degrelle promet de dédier le 11 novembre aux vivants. C'est pourquoi, bien à l'avance, il prépare ce qu'il appelle « le plus formidable meeting que des catholiques auront jamais donné en Belgique ». Il décide que l'immense Palais des Sports sera le théâtre d'une harangue digne de ce titre : « Debout les vivants ».

Ses espoirs ne seront pas déçus. Devant plus de 15.000 (19) spectateurs, Degrelle lance son nouveau slogan : « Catholiques, venez à Rex, Rex c'est l'avenir ». Epurer le Parti catholique, dévoiler les scandales politico-financiers, réformer l'Etat sont les thèmes favoris que Degrelle a déjà développés à Courtrai. Tel est le canevas de la pensée rexiste exposée à ce premier meeting et qui a pour but de déclencher un vaste mouvement d'opinion.

Personnalité à double face qui allie l'esprit de prédicateur des Evangiles à celui d'un tribun au langage incisif et même grivois, Degrelle conçoit le meeting du Palais des Sports comme un vaste spectacle. Il exerce un véritable magnétisme sur les foules. Son caractère tranche avec celui qui est habituel aux politiciens catholiques.

D'une part les journaux ironisent sur la mise en scène qu'affectionne Degrelle, d'autre part, ils reconnaissent les dons oratoires ainsi que le bien-fondé de ses critiques. GR III : les informations-commentaires publiées par *Le XX^e Siècle*, *La Libre Belgique* et *Le Peuple* sont le reflet de ce jugement ambivalent. Un même vecteur tracé de part et d'autre de la ligne de référence et dont les deux parties sont représentées en plein et en pointillé, représente un article de ce type.

Sans doute la publicité donnée à Degrelle est-elle due en partie à sa personnalité. Mais l'abondance des articles suit la proclamation du mouvement rexiste d'être à l'avenir un groupement purement politique. Son cri de ralliement sera « Propreté », son but sera de « chasser les pourris » (20).

Cet épisode détériore les relations entre Rex et l'Eglise. Dans le décret du 20 novembre 1935, le cardinal Van Roey formule des mesures disci-

(19) L'estimation des différents journaux varie entre 15.000 et 25.000 spectateurs.

(20) *Le Peuple* (24 novembre 1935, p. 3, col. 5).

plinaires destinées à rendre visible la désolidarisation officielle du catholicisme avec un mouvement politique qui se crée au-dehors du Parti catholique et au mépris de toute discipline (21).

Le coefficient angulaire des courbes de fréquences cumulées grandit pour cette période d'une manière significative. Ce n'est qu'à l'occasion du meeting du Palais des Sports, que *La Dernière Heure* commence à marquer un intérêt pour le rexisme : la courbe naît après cet événement.

Alors que dans l'esprit de chacun, Rex est devenu un mouvement indépendant, Degrelle, armé du succès qu'il a remporté au Palais des Sports ne voit plus aucun obstacle pour la réalisation de ses ambitions. Tel un prédicateur, il va dans le pays (dans la partie francophone surtout) répandre la « bonne parole ». En effet il entreprend une campagne émaillée d'un nombre impressionnant de meetings au cours desquels il n'épargne aucun parti politique et moins que tout autre, le Parti catholique.

LE DIFFEREND SEGERS - DEGRELLE

L'intérêt des journaux pour le rexisme n'a pas été uniformément soutenu. Plusieurs élévations suivies de paliers peuvent être définies sur les courbes du GR : une première élévation couvre la période comprenant le « coup de Courtrai » (2 novembre 1935), le meeting au Palais des Sports (11 novembre 1935), le décret épiscopal (20 novembre 1935). Elle se termine par l'affaire Segers-Degrelle (décembre 1935) et par l'incident des « balais » (23 décembre 1935).

Premier palier du graphique : la première partie de la courbe est suivie par un arrêt général des informations et des commentaires pendant toute la première semaine de janvier.

Par des attaques virulentes contre Paul Segers l'une des personnalités éminentes de la droite, Degrelle provoque au sein des milieux catholiques de profonds remous et un affolement difficilement surmonté. Les élections approchant, le crédit du Parti catholique sera, à la suite de cette affaire, fortement compromis.

Riche en rebondissements, cet épisode ouvre la campagne de Degrelle contre les « pourris ». Par la voie des journaux, les antagonistes s'affrontent, les démentis se succèdent et se chevauchent, les interventions épistolaires se multiplient. On en arrive à la confusion la plus complète d'autant plus que chacun des journaux ne semble jamais connaître qu'une partie de l'affaire. Finalement les faits sont entourés d'un tel nombre de rumeurs, d'assertions, de dénégations que personne ne parvient plus à déceler la

(21) Dans tous les journaux : 23 novembre 1935 sauf la *Dernière Heure*, 26 novembre 1935.

vérité et qu'aucun des journalistes n'ose formuler un commentaire dans l'un ou l'autre sens, se bornant la plupart du temps à relater les différentes étapes de la joute.

Depuis le Congrès de Courtrai du 2 novembre 1935 où il exigeait énergiquement que M. Segers se démette de ses fonctions, le chef de Rex rassemblait des documents et préparait un dossier sur les causes qui firent choir la banque d'Anvers dirigée par M. Segers et sur les circonstances dans lesquelles furent obtenus 30 millions de la Caisse d'Épargne et 10 millions de l'A.N.I.C. au profit de cette banque (22). Degrelle essayait dans ce dossier de rejeter directement sur M. Segers la responsabilité des malhonnêtetés commises lors de cette faillite.

D'après les dires de Degrelle son but n'était pas de « piétiner M. Segers mais de l'éliminer de la scène politique ». C'est pourquoi il avait rédigé la brochure tirée à 80.000 exemplaires et qui s'intitulait : « J'accuse le ministre Segers d'être un cumulard, un bankster, un pillard d'épargne et un lâche » (23).

Malgré les multiples tentatives entreprises par les partisans de M. Segers pour étouffer l'affaire, les pressions exercées sur Degrelle et les tractations échouèrent (24).

Au milieu du mois de décembre les journaux révèlent que M. Segers a l'intention d'abandonner la présidence des Associations et Cercles catholiques et de ne plus demander le renouvellement de son mandat de Sénateur.

Cette nouvelle suscite parmi les journaux des suppositions controversées; ils ne manquent pas d'établir un rapprochement entre la décision de M. Segers et la campagne rexiste, tout en laissant au lecteur le soin de tirer lui-même les conclusions quant à la véracité des bruits qui courent.

La Libre Belgique publie une déclaration de M. Segers : son désir de se retirer de la vie politique lui est dicté par des raisons de famille. Le journal catholique conteste que la campagne rexiste ait le moindre rapport avec sa démission (25).

La Nation belge, par contre, assure qu'une réunion a eu lieu entre un avocat anversois, ami commun à MM. Segers et Degrelle, au cours de laquelle un protocole aurait été rédigé et signé par les deux parties. C'est par ce protocole que M. Segers se serait engagé d'abandonner la vie politique. Dans certains milieux on ajoute qu'à la suite de cet accord,

(22) Ce n'est qu'en janvier 1936, par une lettre de Degrelle publiée dans *La Libre Belgique* (1er janvier, p. 1, col. 6) que les journaux apprennent l'existence de ce dossier.

(23) *Idem*.

(24) *La Libre Belgique*, lettre de M. Wynen (26 janvier 1936, p. 2, col. 5 et 6).

(25) *La Libre Belgique* (14 décembre 1935, p. 1, col. 6).

Léon Degrelle aurait donné l'ordre de détruire une quantité importante de brochures (26).

Ainsi, selon une première hypothèse, c'est M. Segers lui-même qui aurait décidé de se retirer de la vie politique pour des raisons personnelles. Une seconde hypothèse veut que ce soit Degrelle qui par un chantage peu élégant aurait contraint M. Segers à offrir sa démission. De son côté, le journal socialiste *Le Peuple* avance qu'une querelle de famille serait à l'origine du différend Segers-Degrelle. Un mandat d'administrateur des Sociétés nationales de Chemins de fer vicinaux était vacant. Le père de Léon Degrelle, Edouard Degrelle, déjà commissaire de la Société des vicinaux, se trouva en compétition avec M. Segers à l'occasion de la vacance de cette place. Ce dernier l'emporta. Selon *Le Peuple*, Léon Degrelle aurait donc pris le parti de venger son père (27).

Le 23 décembre 1935, l'UCB, présidée par M. Pierlot, réunie en Assemblée générale, examine la nouvelle situation consécutive à la décision prise par le ministre d'Etat Segers.

Comme à Courtrai, Degrelle a préparé un scénario. Cette fois, il a décidé de montrer que les décisions de l'UCB lui importent peu tant que cette Assemblée ne sera débarrassée de certains de ses membres. Ceux-ci sont au comble de l'étonnement lorsqu'au moment de pénétrer dans la salle de réunion, un spectacle loufoque s'offre à eux : des adhérents de Rex, armés de balais défilent dans la rue derrière un calicot portant cette inscription : « un bon coup de balai ».

Pendant, cette pittoresque démonstration n'est pas appréciée par les autorités communales qui chargent quelques policiers d'emmener les manifestants.

Si l'on examine le GR II, on remarque que *La Nation belge*, *La Libre Belgique* et *Le Peuple* émettent des commentaires légèrement favorables (cote — 2) aux rexistes après cet incident. En effet, ces trois journaux veulent n'y voir que la farce. Ils critiquent donc l'intervention de la police qui a empêché ces « inoffensives » démonstrations.

On se doute que les journaux ne veulent accorder aucune importance aux manifestations intempestives des rexistes. C'est pourquoi, les jugeant innocentes, ils considèrent comme inadmissibles le genre de mesures prises par la police qui ne se justifient qu'aux époques troublées :

« La bonne ville de Bruxelles deviendrait-elle une de ces affligeantes cités où il n'est même plus permis de rire un coup. Et depuis quand est-il interdit de porter un balai à la manière des hommes sandwiches, troublent-ils l'ordre au point que la police doive juger indispensable de les incarcérer

(26) *La Nation belge* (15 décembre 1935, p. 1, col. 1).

(27) *Le Peuple* (21 décembre 1935, p. 2, col. 1).

durant 7 heures sans même prévenir leur famille ! (...). Nous trouvons inadmissible que l'on traite sur pied d'égalité des anarchistes dangereux avec une douzaine de porteurs de balais silencieux et somme toute pittoresques » (28).

La Nation belge plus extrémiste dans son jugement écrit :

« Le balai est un instrument utile (...). Encore appartiendrait-il à la jurisprudence de fixer l'exégèse du balai et de tenir sa signification allégorique pour outrageante, subversive et attentatoire à l'ordre public (...). Une fois de plus l'autorité a porté un sérieux accroc à la légalité, nous forçant ainsi à reconnaître une fois de plus que rien ne ressemble autant à un régime de dictature qu'une démocratie parlementaire tempérée par la police » (29).

On se serait attendu à une indignation de la part des journaux catholiques à l'égard de cette manifestation somme toute outrageante pour le bureau du Parti catholique, ainsi qu'à une certaine satisfaction après l'arrestation des porteurs de balais ; c'est au contraire en condamnant l'action de la police qu'ils réagissent à la provocation de Degrelle. Une fois de plus donc, remarquons la volonté des journaux catholiques de rester indépendants du Parti catholique. Dans une optique différente de celle des journaux catholiques, *Le Peuple* prend également la défense des manifestants. En effet, l'organe socialiste ne s'indigne nullement, il se réjouit par contre du concours apporté par les rexistes au renversement de ses ennemis politiques, les catholiques : « Nous ne voyons du reste aucun inconvénient à ce que ces nettoyeurs manient leurs balais, c'est tout autant de besogne en moins pour nous » (30).

A l'occasion de l'affaire des balais, on enregistre pour *Le Peuple* le seul commentaire favorable au rexisme (voir GR II), mais celui-ci est à dissocier des deux autres commentaires cités, par le fait qu'il consiste moins en une approbation de l'action de Degrelle qu'en une continuité dans la lutte contre les catholiques. En conséquence, cet article s'intègre parfaitement dans la ligne du journal.

La brochure « J'accuse Segers » dont les journaux avaient annoncé la publication parut immédiatement après la réunion de l'UCB. L'opposition entre M. Segers et Degrelle allait s'envenimer au point d'en arriver au paroxysme et, loin de se clarifier, la querelle allait prendre un aspect de plus en plus complexe et inextricable. Se considérant comme directement atteint par des « calomnies scandaleuses » M. Segers assigna Degrelle devant le Tribunal de Bruxelles en paiement de 300.000 f de dommages.

(28) *La Libre Belgique* (24 décembre, p. 3, col. 7).

(29) *La Nation belge* (26 décembre 1935, p. 1, col. 3).

(30) *Le Peuple* (24 décembre 1935, p. 1, col. 2).

Le différend Segers-Degrelle fournit le thème principal, en ce qui concerne le rexisme, dans les colonnes des journaux pour la période couvrant la deuxième partie des courbes du GR I (7 janvier au 15 février 1936). Certains journaux tels *Le Peuple*, *La Libre Belgique* et *Le XX^e Siècle* se distinguent par l'élévation accentuée de leur courbe. C'est au cours de cette période que la courbe du journal libéral, *L'Etoile Belge*, prend un départ régulier. Celles des deux autres journaux libéraux, *La Dernière Heure* et *L'Indépendance belge* sont encore entrecoupées de longs paliers jusqu'au mois de mars.

La polémique qui entoure le différend Segers-Degrelle et qui constitue avec une attention soutenue. Les articles informatifs sont nombreux. élargissement non négligeable de son audience électorale. C'est à ce point que les journaux font état, pour la première fois, de la participation des rexistes aux prochaines élections.

Tout au long du développement du conflit, les journaux ont suivi l'affaire avec une attention soutenue. Les articles informatifs sont nombreux. Cependant dans l'ensemble de la presse, ce n'est que l'incident pittoresque « des balais » qui reçoit un mouvement d'approbation général. Quant au reste des événements, les journaux n'en font part que d'une manière strictement neutre et se gardent bien de s'aventurer dans tout commentaire.

Pourquoi cette attitude bienveillante à l'égard des rexistes pour le seul incident des balais, attitude en opposition avec la ligne générale soutenue par la majorité des journaux ?

Deux hypothèses peuvent être avancées :

1. Degrelle est parvenu à gagner une plus large partie du public à sa cause et les journaux reflètent cette évolution : ceux-ci prennent la défense des rexistes parce qu'ils estiment que faire preuve d'humour au cours des manifestations n'est pas interdit.
2. Les journaux estiment qu'il est ridicule et dangereux d'attribuer aux exubérances rexistes plus d'importance qu'elles ne le méritent. Les considérer comme des perturbateurs de l'ordre public serait donner du poids à un simple tapage étudiantin.

Les propos du journal libéral, *L'Etoile belge* pourraient appuyer ces deux hypothèses :

« Les amis de M. Segers auront beau s'agiter et s'indigner, ils n'empêcheront pas l'homme de la rue de penser et de dire que le jeune défendeur rexiste a bel et bien balancé le Président de la Fédération des Cercles. Pour le gros public les balayeurs triomphent, ils font figure de vengeurs, ils se vanteront d'avoir épuré le parti. Ils espèrent bien tirer de

cette aventure de gros avantages à commencer par une bruyante popularité. En sont-ils dignes, leurs débuts ne permettent guère de le penser. Ils ont surtout fait de la démagogie et de la plus basse. Leurs méthodes publicitaires, leur bluff grossier, la violence de leur langage emprunté aux procédés du national-socialisme nous inspirent les plus vives répugnances. Mais il faut compter avec la naïveté, le panurgisme des électeurs. Toujours prêts à écouter les charlatans, rénovateurs prometteurs de miracles. C'est pourquoi sans avoir aucun intérêt dans un débat d'ordre catholique intérieur nous souhaitons que M. Segers confonde ses détracteurs » (31).

Le jugement fut rendu le 29 avril 1936 dans la surprise générale. Personne n'osait croire à la défaite d'une personnalité telle que M. Segers. La deuxième Chambre du Tribunal civil de Bruxelles déboutait le demandeur et le condamnait au paiement des frais. M. Segers avait perdu son procès contre Léon Degrelle. Les attendus étaient sévères tandis que le Tribunal faisait preuve d'indulgence à l'égard de Degrelle.

Ce n'était pas seulement M. Segers qui perdait ce procès, c'était tout le Parti catholique. Il allait en subir le contrecoup lors du scrutin électoral du 24 mai 1936.

Les échos de ce procès dans la presse prirent un ton de polémique. Le ton résigné de *La Libre Belgique* contraste avec l'indignation des journaux libéraux :

« De toutes manières, la thèse soutenue par ces journaux (journaux libéraux) paraît absolument indéfendable. Elle reviendrait à vouloir mettre au-dessus des jugements des tribunaux et par conséquent au-dessus des lois toutes les personnalités dirigeantes de certains organismes de crédits officiels. A quoi bon vouloir retarder l'éclatement de certains scandales. Ils finissent quand même par être connus » (32).

« Il ne faut pas attendre de nous que nous célébrions la défaite de l'ancien Président des Cercles catholiques (...). Autant nous nous réjouissons de voir une autorité aussi respectable et indépendante que la magistrature, proclamer la souveraineté de la liberté de presse, autant nous nous inquiétons de voir la même autorité saper délibérément le prestige de ces institutions. Est-ce bien nécessaire et opportun ? Il y a des choses auxquelles dans une époque aussi troublée que celle que nous vivons on ne devrait toucher qu'avec une extrême prudence » (33).

L'évolution de l'opinion de *L'Etoile belge* est étroitement liée à son histoire. Ce quotidien libéral avait été fondé en 1850 par Faure. Sous la

(31) *L'Etoile belge* (9 janvier 1936, p. 1, col. 6 et 7).

(32) *La Libre Belgique* (1er mai 1936, p. 1, col. 6).

(33) *L'Etoile belge* (30 avril 1936, p. 1, col. 6).

direction de Denis Madoux puis d'Alfred Madoux, *L'Etoile belge* prospéra. A la mort de ce dernier, le journal fut repris par M. Marquet, représentant à la Chambre, qui en confia la direction à Paul Beaupain, également rédacteur en chef. Ensuite *L'Etoile belge* subit divers avatars. Reprise par le consortium *Indépendance belge-Neptune*, *L'Etoile belge* fusionna avec *l'Indépendance belge*. Sa disparition dura trois mois. Les circonstances qui la font passer sous la direction de *l'Indépendance belge* font que jusqu'en janvier 1936, elle publie des articles repris de ce même quotidien ; les mêmes journalistes et rédacteurs signent dans les deux journaux. Pour l'analyse de cette période, de novembre 1935 à janvier 1936, il suffit de se référer à celle de *l'Indépendance belge*. Le GR I rend cette similitude visible d'autant plus que les journaux ont été placés l'un en dessous de l'autre pour que la ressemblance soit plus apparente.

En janvier 1936, l'aspect du journal change, un éditorial annonce sa résurrection : sous la direction de Paul Beaupain, le journal libéral sera le reflet des diverses tendances du libéralisme. Si elle entend rester conservatrice, la feuille libérale ne renonce pas pour autant à appliquer dans sa forme la plus large, la méthode du libre-examen. *L'Etoile belge* redevient un journal possédant ses propres opinions (34). Cette date correspond en effet à la parution de commentaires (voir GR II).

On constate aussi sur ce même graphique combien, à partir de janvier, l'attitude de *L'Etoile belge* diffère de celle de *l'Indépendance belge*. Après avoir calqué ses opinions sur celles de *l'Indépendance belge*, elle se libère de sa subordination. Contrairement à cette dernière, le graphique des commentaires montre pour *L'Etoile belge* une régularité consciente et ordonnée dans son attitude d'opposition extrême au rexisme. L'examen du graphique des informations-commentaires nous mène aux mêmes conclusions. Sur le GR I, la courbe du journal coupe et dépasse celle de *l'Indépendance belge*. Son élévation rapide la conduit au même niveau que *Le Soir*. En deux mois, *L'Etoile belge* compte plus d'articles que *l'Indépendance belge* en sept mois.

En 1936, *l'Indépendance* fait partie du consortium des journaux d'information avec *L'Etoile belge*, *Neptune*, *le Moniteur des Intérêts matériels*. A cette époque, le journal libéral est de tendance conservatrice. Son aspect se distingue des autres journaux d'information par l'importance qu'il accorde à la photo. Plus de la moitié du journal est couvert de faits divers illustrés sans aucun rapport avec les articles qui les entourent. De plus, pour augmenter son attrait, le journal ignore certaines conventions de présentation. En première page, par exemple, des articles d'actualité voi-

(34) *L'Etoile belge* (23 janvier 1936, p. 1).

sinent avec des résultats sportifs, des gros titres d'information politique surmontent de petits articles de faits anodins. Les pages intérieures présentent le même caractère hydride.

Lorsqu'on analyse les indications données par les graphiques, on constate que *L'Indépendance belge* se montre peu intéressée par le phénomène rexiste : la courbe du journal est celle qui traduit la plus faible quantité d'articles. L'élévation de la pente est peu accentuée et coupée par de nombreux paliers d'une longueur presque égale à un mois, ce qui dénote une absence totale d'articles.

En ce qui concerne l'opinion du journal, elle accuse plusieurs variations. Le nombre peu élevé de commentaires ne permet pas de tirer des conclusions valables du GR II. De même, le GR III montre une alternance des vecteurs. L'opinion changeante de ces articles n'est donc pas dictée par une ligne de conduite bien précise et ne permet aucune déduction. Cette ambiguïté subsistera tout au long de la période analysée : le GR II montre, pendant la campagne électorale, des vecteurs d'abord favorables ensuite défavorables au rexisme.

LA CONDAMNATION DE REX PAR LE PARTI CATHOLIQUE

A cette époque de crise économique, les institutions présentaient des carences et des failles. Ces faiblesses, les collusions entre la politique et la finance destinées à éviter certains effondrements boursiers servirent de base à la campagne électorale que Degrelle préparait activement.

Pendant que les meetings rexistes se succèdent à une cadence effrénée et que des procès retentissants se déroulent, le Parti catholique, après le clergé, rompt irrémédiablement avec le rexisme.

« Le Comité directeur de l'UCB délibérant sur la situation créée par le mouvement constate que :

1. La prétention du mouvement rexiste d'obtenir une représentation sur les listes catholiques de certains arrondissements soulève un problème d'intérêt au point de vue catholique.
2. Par conséquent, la question des rapports entre le mouvement rexiste et le Parti catholique ne peut être abandonnée au hasard des contingences locales, mais doit au contraire être réglée en fonction de l'ensemble du Parti catholique et des intérêts supérieurs dont il a la garde.

Considérant :

1. Que le mouvement rexiste se pose ouvertement en ennemi du Parti catholique, dont il prétend rejeter le programme, les méthodes, la discipline et jusqu'au nom lui-même.
2. Que le but véritable du mouvement rexiste est l'anéantissement du Parti catholique, le renversement des institutions établies et l'instauration de la dictature.
3. Que les méthodes rexistes d'agression contre les personnes, de généralisations injustes, de suspicions érigées en système d'exploitation du scandale sont en opposition directe avec les principes catholiques de justice et de charité.
4. Que cette manière d'agir est d'autant plus intolérable que les griefs qui ont servi de prétexte au mouvement rexiste sont aujourd'hui redressés par les mesures radicales adoptées par le Parti catholique pour éviter toute collusion entre la politique et la finance et dont l'application sera poursuivie sans faiblesse.

Décide que :

1. Les organisations du parti ne peuvent traiter avec les groupements rexistes.
2. La collaboration à ce mouvement est incompatible avec la qualité de membre du Parti catholique » (35).

Avec la condamnation du rexisme par le Parti catholique, débute la troisième phase montante des courbes du GR I. La courbe de *La Dernière Heure* qui formait un palier depuis 5 semaines, accuse une forte montée. C'est d'ailleurs à partir de cette troisième période que tous les journaux, sauf *La Nation belge* et *L'Indépendance belge*, adoptent une attitude violemment antirexiste (voir GR II et III).

A partir du 24 février, *La Libre Belgique* dont la position était mitigée et dont les colonnes avaient accueilli quelques articles plutôt favorables au rexisme, engage toutes ses forces dans sa lutte contre celui-ci. Cette délimitation est très évidente sur le GR II.

De même *Le XX^e Siècle*, prend nettement position après la condamnation officielle de Rex. A l'inverse de *La Nation belge*, il déclare la guerre au rexisme et à son chef.

(35) *La Libre Belgique* (27 février 1936, p. 2, col. 4) : décision de l'UCB du 24 février 1936.

Vers le 20 février, l'élévation de la courbe de *La Nation belge* est très nette. Parallèlement au nombre croissant d'articles, l'opinion du journal se découvre : lorsque la rupture entre le Parti catholique et Degrelle est consommée, *La Nation belge* fait nettement part de sa bienveillance envers le rexisme. En effet, retrouvant dans le programme de Degrelle l'expression des aspirations politiques auxquelles elle a toujours souscrit, à savoir la suppression des partis en vue d'une union nationale et l'organisation corporative, il n'est pas étonnant de voir ce journal accorder son soutien au rexisme et par là se dresser contre le Parti catholique qu'il trouve dénué de tout crédit et de tout idéal (36). C'est donc avec reconnaissance qu'il voit Degrelle s'élever contre les abus politico-financiers.

Reprenant les termes de Degrelle, *La Nation belge* affirme que le rexisme n'est pas un parti. C'est dit-elle, un phénomène populaire dont le leader en est l'« incarnation » (37).

Remontant aux origines de la Belgique indépendante, Charles d'Ydewalle, rédacteur à *La Nation belge*, retrouve un antécédent prestigieux au mouvement rexiste : ce n'est autre que le courant d'opinion qu'avait déclenché l'action de de Potter. Les deux hommes sont à comparer ; démagogues tous les deux, ils ont l'art de soulever les foules et de gagner leur sympathie par des discours dont la violence n'est pas exclue. Leur action politique fait de tous deux des épurateurs de leur gouvernement (38).

La Nation belge, enfin, est le seul journal qui marque sa sympathie pour la victoire rexiste : « s'il fait si tranquille après le scrutin, c'est bien la preuve que les vainqueurs sont d'honnêtes gens » (39).

L'Indépendance belge continuera, pendant toute la période que nous envisageons à offrir aux lecteurs des commentaires à caractères contradictoire. Au moment de la condamnation de Rex, le journal consacre quelques articles au rexisme dans le cadre de vastes enquêtes sur les tendances générales de la jeunesse belge dans les différents partis. Préférant ne pas avoir à prendre lui-même parti en faveur des thèses rexistes, l'organe libéral laisse Degrelle, interrogé par un journaliste, se défendre lui-même. Ainsi est-on renseigné sur « la vraie » raison d'être du rexisme, sur « le véritable » programme rexiste, sur « les vrais » buts de Degrelle (40).

L'explication que donne par exemple Degrelle sur le corporatisme fait dire à J. Tessart, auteur de l'article, que « sur tous les points développés, Degrelle s'accorde avec la thèse néolibérale de M. Janne », et que

(36) *La Nation belge* (29 février 1936, p. 2, col. 4).

(37) *La Nation belge* (25 février 1936, p. 1, col. 2).

(38) *La Nation belge* (6 avril 1936, p. 1, col. 1 et 2).

(39) *La Nation belge* (29 mai 1936, p. 1, col. 4).

(40) *L'Indépendance belge* (22 février 1936).

« le programme des réformes rexistes est bien pour répondre aux aspirations et aux habitudes du Belge en général » (41).

Cependant, le 26 mai, le journal écrit « qu'on n'a jamais vu autant de promesses démagogiques, que c'est le groupe qui a été le moins précis, s'étant contenté de parler d'assainissements, qui a eu le plus de succès.

Et enfin, le 8 juin, un article signé par Charles de la Boverie et intitulé « A Rex, lettre d'un brave homme », compare les qualités de Degrelle à celles de M. Van Zeeland.

Un des moyens caractéristiques dont Degrelle usa pour déclencher un vaste mouvement d'opinion fut le nombre impressionnant de meetings organisés à la veille des élections. Il parcourt tout le pays ; outre la partie francophone que Degrelle préfère, les plus importantes villes flamandes connaissent également la faveur de ses discours. Degrelle qui ne ménage jamais le côté spectaculaire, organise ses manifestations électorales dans des salles immenses. Le public y assiste, en effet, très nombreux.

Les seuls dons d'orateur et d'animateur de foules que possédait Degrelle ainsi que son bagoût et son manque de scrupules n'expliquent pas l'engouement dont le rexisme a joui. Le caractère troublé de l'époque et l'état désesparé de l'opinion publique à la veille de la deuxième guerre mondiale ont favorisé la montée d'un mouvement qui réussit à hypnotiser les foules en promettant « un ordre nouveau ». Lorsque les masses sont mécontentes et déçues, il se trouve toujours un initiateur, un chef capable de les entraîner. C'est ainsi que le journal libéral, *L'Etoile belge* s'explique le succès de Degrelle :

« Qu'un tel fantoche puisse réunir des milliers d'auditeurs et se faire acclamer comme un sauveur, c'est un symptôme éloquent de l'état de désarroi d'une partie de l'opinion publique à qui les bonimenteurs font perdre tout sens de réalité » (42).

Sa personnalité et surtout les moyens qu'il met en œuvre pour s'emparer de l'esprit des foules interviennent dans la sympathie que celles-ci accordent à son mouvement. Il n'est pas un journal qui ne lui reconnaisse le don de s'imposer au public, de le magnétiser et d'employer à bon escient la propagande publicitaire.

Bref, en 1936, Léon Degrelle est l'homme à la mode : « De grands yeux bruns tout pleins à la fois de douceur et d'audace, des mains, non, des poings d'une vigueur extraordinaire. Une voix magnifique, profonde un peu voilée dans la conversation courante mais qui devient à la tribune un tonnerre. Et quelle radieuse jeunesse. Il est si beau qu'on oublie tout. Il est

(41) *Idem* (24 février 1936).

(42) *L'Etoile belge* (6 mars 1936, p. 1, col. 7).

bien plus courtois que M. Goebbels. Il fait du sentiment. Il ne peut voir personne sans parler de petits enfants ou de sa vieille maman » (43).

La Libre Belgique, pour exprimer à la fois le dynamisme, le rayonnement que Degrelle crée autour de lui et l'envoûtement sous lequel il tient l'élément féminin reprend le terme à la mode : le rex-appel (44).

Mais cet art oratoire qui fait vibrer les uns, glace certains autres :

« Cette éloquence qui change de chemise est éminemment représentative de notre époque. Jadis on communiquait avec les foules en leur parlant un langage harmonieux qui ne dédaignait pas la forme classique. Aujourd'hui, on se contente de hurler et de suer. C'est beaucoup moins élégant mais il paraît que ça fait moderne. Tout compte fait, nous préférons encore à ces orateurs trempés, les grands tribuns de jadis aux chevelures de rapins et aux gestes emphatiques. Ils avaient plus de chic et peut-être plus d'idées » (45).

Plusieurs journaux soulignent un aspect édifiant de la tactique de Rex. Désireux de conquérir tous les publics, Degrelle a soin de présenter son programme suivant la condition sociale ou les exigences de chacun d'eux. Devant des commerçants et des artisans, il tient un langage propre aux problèmes des classes moyennes. Ainsi, il stigmatise l'hypercapitalisme qui absorbe les banques régionales, s'empare des industries, domine les patrons et écrase la classe moyenne (46).

A Anvers, Degrelle aborde le problème linguistique en lui accordant une place secondaire : « Ce sont les politiciens qui ont séparé les Flamands et les Wallons. Rex a accompli ce miracle d'unir tous les Belges » (47).

Dans les cantons rédimés, par contre, Degrelle tient un tout autre langage : dans cette région du pays, l'argument linguistique prend une importance particulière. C'est en promettant à la population allemande un libre développement de sa culture qu'il espère la gagner à sa cause (48).

Cet opportunisme politique est résumé comme suit dans *L'Etoile belge* : « Rex est rouge en Wallonie, vert en Flandre, ce qui permet à ses néophytes de toujours retourner leur casaque du bon côté » (49).

Les meetings achèvent la troisième période de la montée des courbes. Alors que le rexisme se définit de plus en plus nettement, parallèlement

(43) *La Dernière Heure* (30 mai 1936, p. 1, col. 7).

(44) *La Libre Belgique* (18 mai 1936, p. 5, col. 2).

(45) *Le Soir* (20 mai 1936, p. 1, col. 1).

(46) *Le Soir* (24 avril 1936, p. 2, col. 1).

(47) *Le Soir* (18 mai 1936, p. 2, col. 4).

(48) *Le Soir* (3 mars 1936, p. 3, col. 6). Ceci explique le vif intérêt que le parti rexiste trouve auprès des journaux allemands comme le *Berliner Tageblatt* qui déclare que Degrelle pourrait faire en Belgique ce que Hitler fait en Allemagne (repris par *Le Soir*, le 31 mai 1936, p. 2, col. 2).

(49) *L'Etoile belge* (21 mai 1936, p. 1, col. 4).

les journaux adoptent une attitude de plus en plus tranchée. Les élections approchent et il est nécessaire que les journaux fassent pour leurs lecteurs le point sur ce que représente le phénomène rexiste.

LE PROGRAMME REXISTE

Notre analyse révèle que, jusqu'à la fin du mois de février, les journaux bruxellois, ont présenté entre eux des différences très nettes dans leurs réactions vis-à-vis du phénomène rexiste.

En mars et avril, en même temps que se précise la montée du mouvement rexiste, une unanimité d'opinion se dessine dans la presse. Si certains journaux trouvent en Degrelle quelques mérites et qualités, il n'y a aucun journal bruxellois qui adopte ou défende le programme rexiste.

Comme on le sait déjà, le mouvement rexiste ne se constitua pas, dès ses débuts, en un parti aux bases bien définies. Celles-ci n'existent et ne furent connues du public qu'à partir du moment où Degrelle les précisa au cours de ses meetings. Lors d'un discours tenu à Namur le 24 février 1936, Degrelle explicita plus exactement la position du mouvement rexiste. On se le rappelle, il se désolidarisait alors du régime des partis existants, plus spécialement du Parti catholique avec lequel, Rex n'avait plus rien à gagner. Dès lors, il abandonnait son idée de nettoyer et de régénérer le Parti catholique pour faire de Rex un groupement populaire indépendant de tout parti qui rallierait la quasi-totalité des Belges. Désormais son mouvement devenait « Le Front populaire de Rex et lutterait seul aux élections » (50).

Le rexisme se déclare « le symbole de la révolution pacifique basée sur le consentement général de la Nation » (51). Qu'apportera cette révolution ? Elle établira dans la réalité les trois grands principes à la base du régime rexiste : l'Etat, la Famille et la Corporation.

Pour Degrelle, la Réforme de l'Etat est une des conditions premières à l'assainissement de la société. Elle consiste à ramener le Parlement à son rôle : contrôler et voter le budget. La durée des sessions serait réduite à deux mois par an. Le nombre des députés serait également abaissé. « A côté du Roi, du Gouvernement et du Parlement, nous prévoyons un quatrième pouvoir : les corporations feraient les besognes spécialisées que le Gouvernement n'a pas le temps de faire et qui ne sont pas de la compétence du Parlement. Elles nous feraient de bonnes lois étudiées par des gens de métier » (52).

(50) *Le Soir* (25 février 1936, p. 2, col. 5).

(51) *La Libre Belgique* (9 avril 1936, p. 2, col. 5).

(52) *L'Indépendance belge* (23 février 1936, p. 5, col. 7).

La réforme la plus importante serait : « l'institution du référendum permettant à l'Exécutif de prendre directement contact avec le peuple dans les questions très importantes ou lorsque le pays légal ne refléterait plus exactement le pays réel » (53).

Les Réformes économiques : « Mettre le capital au service des hommes », telle est la formule qu'emploie Degrelle. Pour cela il envisage :

1. Un contrôle des banques et des industries.
2. La limitation du nombre des mandats d'administrateurs.
3. La protection des classes moyennes par la réglementation sévère des grandes entreprises, des trusts coopératifs, etc. (54).

Parmi les Réformes sociales, c'est la famille qui tient une grande place dans la doctrine rexiste. La famille constitue la cellule vitale de la société. L'Etat a le devoir de protéger et de favoriser son épanouissement par tous les moyens. Quels sont-ils ?

1. Le salaire familial, l'impôt sur les célibataires et sur les ménages sans enfants et l'interdiction du travail de la femme mariée.
Notons sur ce dernier point que Degrelle, qu'on surnommait le beau Léon, avait auprès du public féminin beaucoup de succès. Cependant, loin de vouloir libérer la femme, il lui réservait une condition de dépendance toute traditionnelle : « Seul un gouvernement semblable (celui que Degrelle désire) peut aussi supprimer le travail de la femme mariée. Car c'est une monstruosité. C'est l'ennemi des familles nombreuses. C'est l'affameur des autres familles. La femme qui travaille vole le pain à des pères de famille, elle abandonne ses enfants, elle les laisse à la merci du vice et de toutes les misères morales » (55).
2. L'intangibilité absolue de l'héritage en ligne directe et la voix supplémentaire aux pères de famille.
3. La reconnaissance de la famille contre toute atteinte à son intégrité morale par la révision du statut des spectacles, par la suppression pure et simple du divorce, par une action énergique en faveur des familles nombreuses et contre la stérilité (56).

Voici, succinctement les commentaires des journaux selon leurs tendances politiques :

(53) *Ibidem*.

(54) *Le Peuple* (27 février 1936, p. 2, col. 6).

(55) Léon Degrelle au meeting du Palais des Sports. *La Libre Belgique* (12 novembre 1935, p. 3, col. 2).

(56) *L'Indépendance belge* (23 février 1936, p. 5, col. 5).

1. Parmi les journaux catholiques, *Le XX^e Siècle* pense que les visées rexistes forment « une décoction extraordinairement banale d'idées éparses. S'il y a quelques chose de bon dans ce programme, dit le journal, elle est reprise au programme catholique » (57). C'est surtout un aspect bien précis du programme rexiste qui retient l'attention du *XX^e Siècle* : « A côté de quelques points empruntés à notre programme et manquant totalement de précision, l'originalité de Degrelle est de vouloir créer en Belgique une sorte de parti totalitaire, un parti d'Etat en dehors duquel tout ne sera qu'erreurs et vilénies ». Pour le *XX^e Siècle*, le rexisme est une tragi-comédie : « Si ce n'était le triste spectacle qu'on a à la vue de l'inconscience sans borne des masses qui se laissent emballer, on retirerait au point de vue technique un plaisir des talents et des moyens publicitaires de Degrelle » (58).

Lorsque le journal analyse « le cas Degrelle », il s'agit d'une tentative audacieuse d'un aventurier politique qui s'est présenté pour transformer une opération d'épuration en un bouleversement. Il rend par conséquent Degrelle responsable de « l'atmosphère irrespirable », de « l'angoisse pareille à une fièvre obsidionale » qui règnent dans le pays (59).

« Rexisme, nazisme pourront figurer ensemble dans le musée des erreurs politiques du XX^e siècle » (60).

Les instances supérieures du clergé et du Parti ont donné à leurs fidèles à choisir entre Rex et le Parti catholique. Ultramontain dans ses options, *Le XX^e Siècle* n'hésite pas dans son choix.

La Libre Belgique, plus sévère encore, démontre que le rexisme n'apporte aucune idée nouvelle sinon celle de la dictature (61).

Degrelle est jugé comme un démagogue qui songe uniquement à profiter des désordres que lui-même aurait créés. *La Libre Belgique* se sent surtout concernée par un point du programme rexiste, celui qui met en cause les fondements doctrinaux du Parti catholique. Aux yeux des rexistes, ce parti n'a plus aucune utilité, aucun mérite, aucune raison d'être. Le journal est convaincu que, si telle est leur opinion, c'est dans le seul but de prendre la place du Parti catholique. Malgré son désir de rester indépendante de celui-ci, *La Libre Belgique* considère toutefois de l'intérêt des catholiques de sauvegarder leur représentation traditionnelle au Parlement. C'est ce principe qui est à la base de la position antirexiste de ce journal.

La Nation belge, ne s'aventure pas dans l'analyse du programme rexiste mais déclare : « Rex n'est pas un parti. C'est un phénomène incarné par un

(57) *Le XX^e Siècle* (11 mars 1936, p. 1, col. 7).

(58) *Le XX^e Siècle* (23 mars 1936, p. 2, col. 7).

(59) *Le XX^e Siècle* (14 mars 1936, p. 1, col. 7).

(60) *Le XX^e Siècle* (23 mars 1936, p. 2, col. 7).

(61) *La Libre Belgique* (18 mai 1936, p. 5, col. 5).

homme qui a de nombreux adeptes parce qu'il est l'expression d'une protestation contre le tripotage » (62).

2. *Le Soir* ne voit dans le rexisme aucune base politique édifiante : « Parti nouveau sans passé, sans réalisation qui puisse lui être opposée, sans programme discutable, Rex a su créer un courant de mysticisme... » (63).

Guidé par un souci d'objectivité, *Le Soir* publie nombre d'articles exposant les thèses rexistes et les conclusions positives que certains politiciens tirent de la volonté des rexistes d'épurer la vie politique belge : « Il est certain que le mouvement rexiste a fait appel à des sentiments généreux. Les aspirations vers une vie publique plus rajeunie, propre et conforme aux nécessités modernes sont à retenir. Enfin, le rexisme est parvenu à un résultat qui se traduit par l'intérêt nouveau pris par les classes moyennes et par la bourgeoisie dans la vie publique dont elle s'étaient détournées depuis longtemps » (64).

Par le truchement de nombreuses informations-commentaires, *Le Soir* donne un large éventail des opinions antirexistes. Parmi celles-ci, mentionnons la déclaration d'un député socialiste, concernant le programme rexiste : « Le rexisme est du fascisme camouflé car il désire la suppression des partis c'est-à-dire qu'il veut l'instauration d'un régime totalitaire, la dévotion à un chef, la subordination étroite des idées » (65).

A la veille des élections, *Le Soir*, conscient du danger que représente Degrelle dans les cantons rédimés, gagnés par la propagande nazie, abandonne le ton modéré pour comparer rexisme et nazisme qui tous deux combattent le régime des partis (66).

3. L'analyse des théories rexistes conduit le journal socialiste, *Le Peuple*, à souligner le caractère pernicieux du mouvement : « Il faut démasquer le caractère prétendument révolutionnaire du programme rexiste » (67). « Ce programme est un habit d'arlequin fait de pièces découpées soit dans le Plan du Travail soit dans le Plan de l'Argent. Degrelle a pris dans le Plan du Travail de quoi tromper la masse, il a pris de quoi perpétuer la misère cachée sous des préceptes moraux qui rempliront d'encens les églises et de vivres les buffets... Tout cela est écœurant » (68).

(62) *La Nation belge* (15 mai 1936, p. 2, col. 5).

(63) *Le Soir* (27 mai 1936, p. 1, col. 2).

(64) *Le Soir* (7 juin 1936, p. 4, col. 1).

(65) *Le Soir* (4 juin 1936, p. 4, col. 4).

(66) *Le Soir* (25 mai 1936, p. 3, col. 5).

(67) *Le Peuple* (18 février 1936, p. 2, col. 1).

(68) *Le Peuple* (27 février 1936, p. 2, col. 7).

Faisant confiance en la maturité de la population belge, l'organe socialiste exprime la certitude qu'il a de voir les votes s'écarter d'un homme qui n'est en fait qu'un bateleur : « Le Peuple belge est instruit politiquement. Il est aussi plein de bon sens. Jamais, dans ses forces vives, il ne sera à la remorque d'un aventurier, fût-il d'une envergure dix fois supérieure à la vôtre (Degrelle). Quand bateleur, sans grand prestige d'ailleurs, il vous aura vu trois fois, il vous vomira sans plus. Et ce sera bien comme cela, très bien même pour l'honneur de notre pays » (69).

4. C'est avec une fureur à peine contenue que les journaux libéraux s'en prennent au programme rexiste.

Dans un article intitulé « La jeunesse rexiste a-t-elle perdu le sens du ridicule », *L'Etoile belge* constate que « cette jeunesse a encore tout à apprendre. Rex, ce n'est pas un programme, c'est un drapeau, des insignes, un chef qui sait gueuler, et une occasion permanente de faire du chahut et d'épater le bourgeois. Le programme rexiste ne contient que des formules équivoques, démagogiques où la sonorité des mots masque le vide des idées » (70).

Une des préoccupations essentielles de *L'Etoile belge*, tout au long de la montée rexiste est de trouver les raisons d'être de ce mouvement. Dans le contexte économique et politique, le rexisme est : « une sorte d'exutoire à la mauvaise humeur, à la rancœur, à cette désespérance éprouvées par beaucoup. Il s'est donc créé des mouvements de révolte qui portent les masses à de violentes réactions. Le rexisme a surgi à point pour exploiter cette situation » (71).

Or, démontre *L'Etoile belge*, cela était plus facile que n'ayant jamais eu les responsabilités du pouvoir, n'ayant jamais eu à aborder les redoutables problèmes que la crise a posés à tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1925, le rexisme a pu prendre une attitude purement critique et négative.

Toute la campagne de *L'Etoile belge* est circonscrite à trois idées fondamentales :

1. Le mouvement rexiste est une manœuvre du Parti catholique qui cherche à créer une diversion pour renforcer son autorité. Dans sa haine du cléricanisme, le journal ne semble pas s'apercevoir que Degrelle a rapidement dépassé l'idée d'insuffler une nouvelle vigueur au Parti catholique en l'épurant. Libéré de toute attache, Degrelle

(69) *Le Peuple* (10 mars 1936, p. 2, col. 6).

(70) *L'Etoile belge* (10 mars 1936, p. 5, col. 7).

(71) *L'Etoile belge* (15 mars 1936, p. 1, col. 3).

s'acharne, au contraire, à le détruire. Est-ce une mauvaise information ou une erreur dans son analyse politique, ou encore une manœuvre électorale qui conduisent *L'Etoile belge* à affirmer que « Rex n'est autre chose qu'une façade replâtrée du vieux parti clérical ? » (72).

2. Le rexisme est une contrefaçon du fascisme et plus spécialement du national-socialisme (73).
3. Comme plusieurs autres quotidiens, *L'Etoile belge* prédit, dans le cas d'une victoire rexiste, de vives réactions unissant tous les partis de gauche pour former un front populaire. C'est donc une riposte dans le sens communiste que le journal libéral appréhende et voudrait à tout prix éviter.

D'une pierre le journal fait deux coups : en luttant contre le rexisme et en le présentant comme une forme de national-socialisme, *L'Etoile belge* s'en prend non seulement au Parti catholique accusé d'avoir pu enfanter d'un tel péril pour la liberté mais aussi aux forces de gauche. Habilement, en laissant aux lecteurs le soin de le déduire, *L'Etoile belge* présente le libéralisme comme le seul garant de la démocratie.

A la veille des élections, c'est surtout au respect de soi-même et au bon sens de ses lecteurs que *L'Etoile belge* fait appel pour leur demander de ne pas voter Rex aux élections du 24 mai 1936.

Il nous reste à analyser un journal libéral, *La Dernière Heure*, qui se distingue par l'originalité de son attitude devant la montée du rexisme.

Jusqu'au mois de mars 1936, ce journal ne donne pour ainsi dire aucun commentaire à propos de Degrelle et du rexisme. Pendant que la campagne des meetings rexistes bat son plein, le journal modifie brusquement son attitude pour s'engager dans la polémique antirexiste la plus violente.

La représentation graphique de ces réactions, comme on peut l'observer sur le GR I, donne un résultat curieux : la courbe de *La Dernière Heure* est, au début, une parallèle à l'abscisse. En mars, une pente est amorcée, mais est coupée par un nouvel arrêt au mois d'avril. A partir du 15 de ce même mois, le journal publie, en un mois et demi, 50 articles, c'est-à-dire, cinq fois le nombre d'articles parus au cours des cinq mois et demi précédents. De plus, remarquons sur le GR II, la régularité des vecteurs couvrant la dernière période, tant en intensité qu'en nombre d'articles.

Avec sincérité, *La Dernière Heure* reconnaît qu'elle a cru, au début, au désintéressement de Degrelle, à son désir d'épuration et de probité

(72) *L'Etoile belge* (19 mai 1936, p. 1, col. 2).

(73) *L'Etoile belge* (15 mai 1936, p. 1, col. 2).

placé au-dessus de toute préoccupation électorale (74). En effet, on peut constater sur le GR II, la présence d'un article, en novembre, légèrement favorable au rexisme.

Par la suite, l'abondance des articles n'a d'égale que la virulence mordante du ton. *La Dernière Heure* se plaît à ridiculiser et à détruire toute idée rexiste : « le pseudo-programme des clérico-rexistes est un monument de banalités, de généralités et de promesses extravagantes ». « Rex veut d'abord un grand nombre de choses qui n'ont aucune originalité marquante puisqu'on les retrouve dans les programmes de plusieurs autres partis. Citons entre autres : la défense du salaire vital, le retour partiel à la terre (il y a sur ce problème un projet de loi), la suppression des taudis (point qui figure dans le programme de tous les partis), la lutte contre l'hypercapitalisme, le développement du crédit à l'agriculture, à l'artisanat, à la petite industrie, la protection de l'épargne, le contrôle des industries d'armements » (75).

C'est surtout le cynisme de Degrelle que *La Dernière Heure* ne peut tolérer lorsqu'elle écrit dans un article intitulé « Degrelle un peu piqué » : «... Patauger dans la pourriture et se proclamer d'une fraîcheur de rose, mêler la comédie à la tragédie, c'est toute l'économie du système de Degrelle » (76).

Dans les colonnes du quotidien libéral l'ennemi des libertés constitutionnelles et des institutions représentatives est féroce caricaturé : « D'un côté on aperçoit l'oreille d'Hitler, de l'autre, celle du cagot qui regrette les temps heureux où l'on brûlait les hérétiques » (77).

LES ELECTIONS DU 24 MAI 1936

La quatrième et dernière élévation des courbes des journaux correspond à la période s'étendant du 24 avril à la fin mai : simultanément à la tournée électorale de Degrelle, s'étalent à Bruxelles les procès politico-financiers dont les révélations contribuent à la popularité de Rex.

Les semaines qui précèdent les élections de 1936 sont dans l'histoire politique belge, parmi les plus singulières qui soient : jamais, si ce n'est pendant la seconde moitié du XIX^e siècle on n'a vu une campagne électorale se dérouler sur le fond irritant de la politico-finance (78) :

(74) *La Dernière Heure* (23 mai 1936, p. 1, col. 6).

(75) *La Dernière Heure* (14 mars 1936, p. 3, col. 7 et 17 mai 1936, p. 1, col. 3).

(76) *La Dernière Heure* (19 mai 1936, p. 2, col. 1).

(77) *La Dernière Heure* (23 mai 1936, p. 1, col. 7).

(78) Au XIX^e siècle : Affaire Langrand Dumonceau, procès Doulton, faillite de la banque de l'Union du Crédit....

les victimes de la campagne que Degrelle mène contre « les pourris » estiment qu'elles n'ont plus qu'un recours pour se justifier devant l'opinion publique : saisir les tribunaux (79). Députés, sénateurs, grands industriels, gouverneur de banque engagent une lutte dont l'issue est parfois très malheureuse pour eux. « Jamais, même lors des rivalités les plus passionnées il ne s'est fait un pareil massacre de chefs politiques, de ceux dont la valeur intellectuelle, l'autorité, l'expérience, les services rendus méritaient quelques égards » (80).

Les journalistes ont l'attention captée par les procès à sensation. Degrelle par ses discours, les scandales, donne à la campagne électorale un aspect inhabituel d'acharnement, de malaise, de fièvre. Les programmes électoraux des partis traditionnels sont à peine commentés et ne soulèvent aucune passion.

Il est étonnant de constater que nombre de journaux (*Libre Belgique, XX^e Siècle, Le Peuple, L'Etoile belge*) désirent éviter à tout prix la « longue et violente lutte » que certains ont annoncée pour la campagne électorale de 1936. L'incertitude de la situation internationale est déjà ressentie dans certaines branches de l'industrie et du commerce. En écourtant la période de préparation des élections, on contribuerait donc de façon indirecte à la rénovation économique » (81).

« Plus la campagne électorale sera courte, mieux cela vaudra. Elle s'accompagne toujours d'une agitation dont on ne peut rien attendre de fécond » (82).

Le rexisme est devenu l'adversaire commun des partis politiques, et tout laissait prévoir une lutte électorale vive et acharnée. Pourtant selon certains journaux, la situation est tout autre : « Les élections approchent et la campagne électorale au lieu de s'intensifier traverse une période de calme et d'indifférence. Dans le public, dans la rue, dans les salles de réunion, aucune lutte, aucune fièvre, aucun souci d'un scrutin auquel en d'autres temps on eût attaché une singulière importance. Le rexisme lui-même ne provoque pas de compétitions bien ardentes. Ceux qui songent à voter pour M. Degrelle et ses candidats n'y mettent pas la passion qui existait jadis lorsque catholiques et libéraux luttaient pour leurs principes.

Mécontentement larvé et indifférence, voilà les deux traits qui caractérisent le corps électoral belge. Ils expliquent à la fois et l'absence de passion dans la lutte politique et les chances de succès qu'on attribue à « Rex » qui serait le drapeau éphémère des mécontents (83).

(79) Procès Segers, Van Cauwelaert, Philips, Burlet...

(80) *Le Soir* (4 mars 1936, p. 1, col. 1).

(81) *Le Peuple* (29 mars 1936, p. 3, col. 6).

(82) *L'Etoile belge* (22 janvier 1936, p. 2, col. 2).

(83) *Le XX^e Siècle* (22 avril 1936, p. 1, col. 7).

Ainsi certains journaux édulcorent la vérité et étouffent l'aspect réel de la campagne à leurs lecteurs. Une double cause nous semble commander l'attitude adoptée : tout d'abord la presse antirexiste se rend compte de l'importance qu'elle a concédée à Degrelle et l'émoi que ses articles ont engendré. Il lui apparaît donc de première nécessité de réduire l'attention que l'on accorde à Rex et de la ramener vers les revendications qu'elle soutient.

D'autre part, les dirigeants des partis traditionnels conçoivent que la surenchère dans la critique est l'un des atouts de Degrelle. C'est pourquoi, ils préfèrent mettre un terme momentané à la polémique évitant ainsi la publication dans les journaux des diatribes violentes de Rex contre eux.

Les élections du 24 mai 1936 consacrent la montée en flèche du rexisme ; en effet 21 députés rexistes entrent au Parlement. *Le Soir* analyse les éléments de cette victoire électorale : « Les 3/4 des voix rexistes proviennent du Parti catholique, le 1/4 restant vient des libéraux et socialistes. Rex obtient : 130.000 voix dans les quatre provinces wallonnes, 72.000 voix dans les provinces flamandes, 68.000 voix dans le Brabant » (84).

L'étonnement, la surprise, la consternation se manifestent partout. Les premiers titres dans les journaux sont éloquentes : « Dans tout le pays la marée rexiste entame fortement les positions des anciens partis » (*L'Etoile belge*). « Le rexisme est la plus grosse tourmente que nous avons essuyée en politique intérieure depuis les élections de 1884 » (*La Dernière Heure*).

Comme le mentionnait la presse, le 24 mai 1936 était une date à retenir dans l'histoire parlementaire. Pour la première fois depuis 1884, l'importance du Parti catholique était fortement entamée et un mouvement inconnu la veille, à peine constitué, obtenait presque autant de députés que le vieux Parti libéral.

Jacques Pirenne écrit dans *La Nation belge* le 8 juin 1936 : « Les 112.000 voix perdues par les socialistes ne sont pas compensées par l'avancement communiste. Si on totalise les voix socialistes et communistes, elles représentent en 1932, 935.000 voix. Or cette fois, ce n'est pas le Parti démocrate chrétien, aile gauche du Parti catholique qui a mordu sur le Parti socialiste puisque lui-même a subi une défaite ; c'est un parti nouveau, le Rexisme autour duquel une concentration inconnue vient de s'opérer. Il en résulte qu'une situation nouvelle est née : placé entre le Parti catholique et le Parti socialiste, le Parti libéral avait joué jusqu'à présent le rôle d'arbitre. Allié au Parti catholique il rendait possible une majorité de droite. Allié aux socialistes, il fait triompher une

(84) *Le Soir* (5 juin 1936, p. 1, col. 1 et 2).

majorité de gauche. Et au sein du gouvernement tripartite son rôle se trouvait nécessairement déterminé par sa position centrale et par ce rôle d'arbitre. Aujourd'hui, les libéraux alliés aux catholiques représentent 86 voix sur un total de 202, unis aux socialistes ils formeraient un groupe de 93 sièges.

Une majorité ne peut donc plus se constituer ni par l'alliance des libéraux avec les catholiques, ni par leur alliance avec les socialistes. Dans la Chambre actuelle une seule majorité se dégage : celle des catholiques alliés aux socialistes qui disposeraient de 133 voix sur 202. En dehors de cette majorité, il ne reste que la formule d'un gouvernement tripartite ».

CONCLUSIONS

Le mouvement rexiste doit son succès à la forte personnalité de Léon Degrelle, à sa brillante éloquence et au véritable magnétisme qu'il exerça sur les foules. Auréolé par son entreprise d'épuration basée sur des faits souvent exacts, Degrelle attire à lui tous ceux qui insatisfaits, réclament un changement dans la structure des partis et du régime. L'étude détaillée sous forme chiffrée et graphique de l'opinion des différents journaux pour la période préélectorale, permet cependant d'avancer l'hypothèse que dans une faible mesure, l'audience de Rex auprès des électeurs est due au nombre très important d'articles consacrés au nouveau mouvement et à la publicité que celui-ci en retire.

Au terme de cette étude, il apparaît qu'aucun journal de la presse bruxelloise n'offre à ses lecteurs une suite d'articles qui par le fond ou par la forme puisse le faire qualifier de journal pro-rexiste.

Dans cette analyse, les tendances de certains journaux sont qualifiés de sympathiques et de bienveillants à l'égard du mouvement rexiste. Ceci ne vise qu'à bien diversifier, face au phénomène rexiste, les gradations allant de l'opinion la plus hostile vers la moins hostile.

Les journaux de la presse bruxelloise n'ont pas tous réagi de la même manière et avec la même intensité au phénomène rexiste. Cependant malgré la diversité des réactions de la presse antirexiste, nous pouvons déceler des constantes qui apparaissent clairement déterminées par les graphiques. C'est ainsi, comme nous l'avons vu, que la polémique au sujet de Degrelle se divise pour tous les journaux en 4 phases représentées par 4 paliers successifs (voir GR I). La dernière phase du GR I témoigne, à la veille des élections, d'une intense activité tant de la part de Degrelle que des autres candidats : toutes les courbes présentent une pente qui s'élève jusqu'à la verticale.

Si nous nous référons aux graphiques II et III qui retracent l'évolution de l'opinion des journaux, nous remarquons sauf pour *Le Peuple* et *La Nation belge*, une caractéristique générale : ce n'est que trois mois avant les opérations décisives du scrutin qu'apparaît une prise de position nette. Jusqu'alors, ces journaux se rangent selon trois catégories :

La première catégorie réunit les journaux qui se cantonnent les uns par souci de neutralité, les autres par mesure de prudence, dans la simple information (*Le XX^e Siècle*, *Le Soir*).

La deuxième catégorie groupe les quotidiens dont la position n'est présente que sous forme d'ébauche ; pour ces journaux, l'action de Degrelle ne revêt pas encore un caractère tel qu'il faille lui accorder un intérêt spécial (*L'Etoile belge*, *La Dernière Heure*).

Enfin la dernière, comprend un journal isolé dont l'opinion initiale subira au cours des événements un revirement : *La Libre Belgique* tout en admettant le bien-fondé de ses critiques dirigées contre le Parti catholique, et bien que désapprouvant son langage parfois outrancier, accorde sa sympathie à Degrelle qui se place sur le terrain de la propreté des mœurs politiques. Ce n'est que plus tard que *La Libre Belgique* prend conscience des véritables buts du rexisme.

La position des deux journaux antagonistes, *Le Peuple* et *La Nation belge*, est particulière dans toute la presse bruxelloise : elle se caractérise par une stabilité constante. Dès le début de la montée du rexisme, ces journaux présentant à leurs lecteurs une opinion bien arrêtée dont ils ne se départissent à aucun moment.

L'unanimité de la presse bruxelloise née, aux débuts de l'aventure rexiste, de considérations superficielles sur la personnalité magnétique et l'audace de Degrelle, fut momentanément brisée par des divergences secondaires, qui s'effacèrent rapidement devant l'ampleur prise par le mouvement à la veille des élections. Une nouvelle cohésion, plus forte et plus réelle encore, se leva dès lors parmi les journaux antirexistes, déterminés à combattre un groupement dont l'existence dépendait disaient-ils de la présence de son chef.

Leur opposition dès lors prit la forme d'une lutte liguée à celle des partis traditionnels pour sauvegarder les libertés constitutionnelles, le parlementarisme, la démocratie.



Le rôle des minorités dans la société de masse

par Alfred FRISCH.

★

En voulant déterminer le rôle des minorités dans la société moderne, qui se place souvent volontiers et avec un certain fatalisme sous le signe de la massification, nous ne pensons évidemment pas aux minorités ethniques ou religieuses, mais à ces minorités dirigeantes ou agissantes qui déterminent d'une façon plus ou moins décisive le cours des événements. Nous partons donc de la constatation — et même de l'affirmation — que dans les sociétés les plus avancées et qui se considèrent comme les plus démocratiques, ce n'est pas la masse — ou autrement dit le peuple — qui gouverne et qui oriente la politique dans les différents secteurs, mais des minorités, c'est-à-dire des groupes composés d'un nombre assez réduit de personnes. Ils sont généralement connus sous des noms divers, tels que élite, technocratie, militants de partis ou de syndicats, groupuscules gauchistes qui veulent fournir le ferment révolutionnaire pour la transformation radicale — ou la destruction — de la société, etc. Lorsqu'on ne veut pas vivre avec les mythes, mais dans la réalité, il paraît nécessaire d'explorer ce phénomène des minorités.

Dans cet esprit, nous nous proposons ici de fournir certes point une étude approfondie, mais des éléments de réflexion et de discussion, parce que nous estimons qu'on ne saurait ni comprendre, ni transformer, ni améliorer les mécanismes de gouvernement sans être parfaitement conscient du fait qu'il y a une énorme différence entre l'apparence de la démocratie qu'on fait miroiter partout dans les régimes les plus divers, des Etats-Unis jusqu'en Union Soviétique, et l'exercice effectif du pouvoir, qui est assez conforme aux vieilles théories sur l'élite, bien que la plupart de nos hommes politiques responsables et nos penseurs politiques attitrés repoussent pudiquement ces conceptions dans la chambre des reliques, parce qu'elles ont autrefois servi d'aliment au fascisme. On oublie seulement que certaines données ne disparaissent

pas parce qu'elles ont été à l'origine d'aberrations intellectuelles et politiques. Mussolini n'a pas inventé l'élite, il se servit de cette notion uniquement pour donner un aspect philosophique à son échafaudage fasciste.

Pour notre part, nous constatons très simplement que les révolutions et les changements de régime que tous les peuples ont subis au cours des deux derniers siècles, notamment en Europe, mais aussi en Amérique ou en Afrique et en Asie, n'ont d'aucune manière affecté le rôle des minorités, qui ne font évidemment pas toutes partie de l'élite selon sa définition classique. Assez curieusement, la démocratisation intégrale, qui a souvent comme corollaire une tendance très nette vers la centralisation plus ou moins exagérée, renforce le rôle des minorités et conduit parfois même vers la dictature, dont le modèle communiste et soviétique n'a certainement rien emprunté à la philosophie politique sur l'élite autrefois chère aux fascistes, mais qui concrétise incontestablement le règne plus ou moins arbitraire d'une minorité à l'intérieur d'une société de masse. Tout en aspirant très probablement avec sincérité vers le gouvernement par le peuple et pour le peuple, c'est-à-dire vers une démocratie intégrale, les communistes ont toujours mis en valeur l'action des minorités agissantes, et après chaque prise du pouvoir, ils n'ont pas hésité à proclamer la dictature du prolétariat, en promettant l'avènement d'une véritable société socialiste et démocratique pour un avenir indéterminé.

On ne saurait non plus négliger le fait que la démocratisation de la société sous ses divers aspects facilite et favorise même le conditionnement des hommes, qui deviennent, à tout instant, accessibles à toutes les influences et à tous les mots d'ordre, grâce aux moyens de communication modernes. Or, ce conditionnement est évidemment mis au service des minorités, car il serait naïf de croire que des instruments de pouvoir mis entre les mains des hommes restent inutilisés dans une société qui ne se laisse malheureusement pas encore guider ni par un vrai idéalisme, ni par des lois morales.

La société de masse, existe-t-elle ?

La démocratisation et la société de masse sont d'ailleurs des notions ambiguës. Nous aurons encore l'occasion de nous pencher sur les limites réelles de la démocratisation. En attendant, nous voudrions contester l'existence d'une société de masse et mettre en doute ce curieux fatalisme de la massification en faisant remarquer tout d'abord qu'une société de masse suppose que les peuples participent effectivement et par divers chemins directement à la gestion des affaires

publiques et ne se contentent point, comme c'est trop souvent le cas à présent, de manifestations occasionnelles, tout en sombrant dans une apathie apolitique, ce qui incite ensuite les réformateurs à promouvoir la participation comme idée, idéologie ou philosophie politique nouvelle ou à rechercher des voies prometteuses pour la mise en œuvre d'une démocratie dite directe, telle que les cités grecques l'ont connue. (En invoquant ce précédent de l'antiquité, on oublie cependant que la démocratie directe des villes grecques n'a été, elle aussi, valable, sensible et efficace que pour une minorité de privilégiés.)

La société de masse n'obtient pas une signification politique, parce que nous assistons dans les Etats modernes à une urbanisation croissante avec une accumulation impressionnante ou angoissante d'êtres humains sur des espaces réduits et parce que nous approvisionnons des centaines de millions d'êtres humains avec des produits fabriqués en grandes séries. La société de masse ne devient pas non plus une réalité politique par un certain nivellement des revenus et des habitudes de vie, ni par l'exode de millions vers des vacances payées, et encore moins par la prétendue démocratisation de l'enseignement ou par le conditionnement attendu de la radio et de la télévision. La société de masse n'existera probablement que le jour auquel les réactions collectives de l'individu refouleront intégralement ou au moins en très grande partie les réactions individuelles et auquel les masses auront tout d'abord la volonté et ensuite la capacité de prendre le pouvoir et de diriger la société au lieu de se contenter de faire connaître à des intervalles plus ou moins réguliers aux minorités dirigeantes davantage leurs sentiments que leurs opinions et leur volonté politiques. Enfin, et point en dernier lieu, une société de masse ne se proclame pas ; son installation suppose une transformation radicale des structures.

Or, nos structures importantes sont pratiquement restées inchangées depuis le XIX^e siècle. Nous vivons toujours dans une démocratie représentative avec un parlement censé refléter l'opinion publique et les divers intérêts du peuple. Ce parlement est théoriquement chargé de contrôler le gouvernement, qui domine, pas moins théoriquement, l'appareil bureaucratique à sa disposition. Dans ces structures, qu'elles soient conformes à la réalité ou non, qu'elles fonctionnent ou non, rien n'est prévu pour l'insertion des masses, qui restent, par conséquent, pratiquement à l'écart, pour des raisons que nous avons d'ailleurs encore à analyser. La situation n'est guère différente dans la section économique de la société, avec cette importante réserve que l'influence de l'actionnaire, qui a sans doute constitué autrefois un élément démocratique, a fortement diminué en faveur de celle du manager. Certes, la production est mise à la disposition de la masse, et elle constitue

par son volume et par son système de répartition un des éléments constitutifs de l'image moderne de la société de masse, mais la gestion économique proprement dite est restée entre les mains d'une minorité, comme la gestion politique.

Il est encore plus significatif que l'ossature des structures est presque identique dans tous les régimes politiques. Bien sûr, la façade change, mais derrière cette façade, les rouages fonctionnent d'après les mêmes règles. Après avoir cru à la possibilité d'une économie socialiste, le bloc communiste revient peu à peu aux conceptions de base de l'économie libérale, en réhabilitant les prix de revient, le profit, l'amortissement, l'investissement et même l'intérêt. Le poids de la bureaucratie ou — dans un langage plus noble — de la technocratie est aussi grand dans le monde occidental que dans les Etats communistes. Si les communistes reprochent à la démocratie occidentale d'être purement formelle, parce que les grandes décisions sont prises sans consultation véritable du peuple — qui, paraît-il, est maintenu intentionnellement dans l'ignorance — et parce que la direction des affaires économiques échappe totalement aux masses, on est évidemment en droit de leur demander dans quelles circonstances le peuple soviétique, pour ne citer qu'un exemple, a pu donner son avis avant que ses responsables aient pris des décisions importantes, et si par ailleurs, ce peuple soviétique a la possibilité d'exiger une augmentation de la production des biens de consommation et une réduction des dépenses d'armement ou des investissements dans l'industrie lourde. Pour éviter des malentendus, nous ne prétendons pas porter un jugement sur les régimes respectifs en établissant des comparaisons nécessairement sommaires, mais nous voudrions seulement démontrer que ni dans l'un, ni dans l'autre cas, il ne saurait être question d'une société de masse.

Depuis la Révolution française en 1789, on invoque à chaque instant la volonté du peuple, qui a servi à de nombreuses reprises comme paravent et comme alibi à des minorités agissantes, à tel point que tous ceux qui propagent des idées révolutionnaires, qui se considèrent comme les forces motrices du progrès, s'accordent le droit d'anticiper pour ainsi dire la volonté populaire et de s'établir à eux-mêmes avec arrogance des procurations attribuées superbement au peuple. Ils justifient cette procédure avec la maturité insuffisante des masses, qui ne sauraient avancer utilement qu'à condition que des minorités agissantes prennent leur destin en main et s'arrogent le privilège fatal de rendre cette masse heureuse contre sa volonté, en lui imposant évidemment tous les sacrifices nécessaires afin de réaliser ces fameux lendemains qui chantent. Sur la base de cette ignoble philosophie, les communistes russes sacrifient depuis 1917 le bien-être de chaque génération pour le bonheur

promis de la suivante, et les communistes chinois semblent entre temps avoir adopté la même méthode, avec cette seule différence qu'ils comptent avec des délais plus longs et donc avec des sacrifices plus lourds que les russes.

On voudrait aussi savoir en quoi se distingue la philosophie fasciste de l'élite de la théorie des minorités agissantes de nos intellectuels extrémistes de gauche. Nous voudrions, en outre, savoir pour quelle raison une minorité qui se dit agissante serait plus respectable, plus humaine et plus profitable à la société qu'une minorité qui se dit capitaliste ou technocratique. Il est certain que la doctrine de la minorité agissante est incompatible avec une image quelconque de la société de masse.

La cogestion sous toutes ses formes, jusqu'à la conception gaulliste de la participation, est de son côté un élément de la démocratie représentative et ne répond donc pas aux exigences d'une société de masse. Ce n'est pas un hasard que les syndicats insistent en Allemagne beaucoup plus sur l'extension de la cogestion que les ouvriers, parce que cette réforme renforcerait en premier lieu la position des syndicats dans les entreprises, mais ne saurait transformer sensiblement la situation des salariés, dont le revenu est beaucoup moins fonction de la répartition des bénéfices que de la productivité de l'entreprise, de la rationalisation, de la gestion et des conditions du marché. Il ne faut pas oublier que la démocratie représentative a été au moins en partie conçue pour remplacer l'élite aristocratique et peut-être aussi l'élite de l'argent par une nouvelle catégorie d'intermédiaires, sans doute plus proches du peuple, mais formant néanmoins peu à peu une nouvelle élite, une nouvelle minorité. La société de masse supposerait la mise en place à tous les échelons d'une démocratie directe basée sur la volonté de chacun de se charger dans son cadre d'un maximum de responsabilités pour l'intérêt général. Jusqu'à nouvel ordre, un tel système est une vue de l'esprit, et notre existence sociale continue donc à être modelée non pas par des masses, mais par des minorités. Quant à la cogestion ou dans un sens plus large la participation, elle fournira surtout dans une première phase, d'une durée difficile à déterminer, une élite syndicale, c'est-à-dire une importante pierre dans cette mosaïque que le yougoslave Djilas a appelée la nouvelle classe.

Un renouveau de l'individualisme.

Indépendamment de ces considérations, l'évolution fait prévoir un retour à l'individualisme, de telle sorte que le phénomène de la massification peut être considéré comme virtuellement dépassé, au moins dans la

société occidentale comprise dans un sens large et englobant aussi bien les Etats-Unis que l'Union Soviétique, et aussi bien l'Europe que l'Afrique. Très nettement, le régime soviétique s'éloigne de la collectivisation de l'homme, en rétablissant ouvertement les hiérarchies et en réservant une place de choix à l'élite. Le rétablissement de la propriété privée a été principalement motivé en Russie par le besoin d'isolement des individus, qui sont disposés à faire des sacrifices matériels pour pouvoir acquérir une maison individuelle. L'opposition entre le communisme russe et le communisme chinois est au moins en partie provoquée par une attitude différente envers le collectivisme et la massification. Les Chinois poursuivent encore très nettement une politique de désindividualisation, tandis que les Russes remontent la pente et reconnaissent au moins tacitement à l'individu des droits particuliers en face de la société.

Partout ailleurs en Occident, on assiste à une véritable fuite vers la vie privée, vers l'isolement. Le contact avec le prochain fait partie des obligations de la vie quotidienne et n'est nullement une conception de l'existence. Les masses humaines ont davantage tendance à se disperser, dès que les circonstances le leur permettent, qu'à se rassembler. La solitude de l'individu dans la société moderne est considérée par beaucoup, en Europe et en Amérique, comme une des principales causes des dépressions nerveuses. N'est-il pas déplacé de parler dans ces conditions d'une massification et d'une civilisation marquée profondément par la société de masse ? Dans le même ordre d'idées, il est permis d'attirer l'attention sur l'importance que la sociologie moderne attache au dialogue, notamment entre les minorités dirigeantes et une masse plus ou moins ignorante. Cette exigence de dialogue est la preuve de l'existence d'un vide, d'une insuffisance de communications entre les humains, bref, d'un isolement individuel excessif, contraire à toute massification.

Pour diverses raisons, le progrès favorise d'ailleurs l'individualisme. L'automation du travail fait au moins partiellement disparaître les chaînes de production et les tâches monotones et subalternes. L'usine se présente donc de moins en moins comme un lieu de rassemblement de masses ouvrières sur un espace réduit. Les tâches de chacun s'individualisent. En passant de l'exécution répétée du même geste à la surveillance, l'ouvrier s'individualise, et adopte peu à peu son caractère, ses habitudes et ses aspirations à son travail.

D'une manière plus générale, le progrès technique libère l'homme et lui donne une plus grande indépendance, en lui permettant de déterminer par ses propres moyens un secteur de plus en plus large de son existence. Le chemin de fer est un instrument collectif, l'automobile

un moyen d'individualisation, pour ne citer qu'un seul exemple, d'ailleurs fort banal. Le même progrès technique crée un nouvel équilibre entre le temps du travail, qui enferme l'homme plus ou moins dans un collectif, et le temps des loisirs, qui lui donne la possibilité de se consacrer à l'épanouissement individuel. Certes, des efforts considérables ont été entrepris pour l'organisation collective des loisirs, mais il faut reconnaître que dans ce domaine, l'individualisme domine de plus en plus. Le rapport entre l'homme et les formes d'expression de culture, qu'il s'agisse du théâtre, de la musique ou de la lecture, ne saurait être que direct, même s'il s'établit, pour des raisons pratiques, dans un cadre collectif. Celui qui assiste à une représentation théâtrale n'est d'aucune manière lié à ses voisins. Tout en étant englobé — souvent de manière absolument anonyme — dans une masse, il se trouve seul en face de l'œuvre.

De toute manière, les résultats obtenus jusqu'à présent par l'organisation collective des loisirs sont extrêmement modestes. Les véritables manifestations de masse ne connaissent qu'un succès limité. Il se dessine une tendance fort nette vers l'individualisation des loisirs, même pendant les vacances. Les voyages de groupes proposés par les agences limitent de plus en plus la cohabitation au transport, en permettant aux participants pendant leur séjour à l'endroit choisi un maximum de liberté individuelle.

Le progrès technique favorise enfin le retour à l'individualisme du fait qu'il impose à l'homme des connaissances de plus en plus poussées et qu'il le charge, en outre, d'une responsabilité de plus en plus grande pour un matériel coûteux. L'opérateur d'une machine sort ainsi de la masse, et les particularités de sa vie professionnelle déterminent inévitablement son comportement personnel. Le conducteur d'une locomotive à vapeur, qui ne pouvait tirer un train que sur un parcours réduit, ayant besoin d'un réapprovisionnement en combustibles après deux ou trois heures de service, sans parler d'autres hypothèques résultant d'une technique relativement peu avancée, avait des contacts beaucoup plus fréquents avec ses collègues de travail qu'il retrouvait chaque jour à plusieurs reprises, que le conducteur solitaire d'une puissante locomotive électrique qui relie d'un seul trait des villes éloignées l'une de l'autre de 500 km et même davantage. Il n'est pas moins évident que l'avion est pour tous, le pilote aussi bien que ses passagers, un moyen de transport beaucoup plus individualiste que le train ou le bateau. Indépendamment de ces transformations sociales dues à la technique, aujourd'hui comme jadis, les grandes performances humaines, qui enthousiasment les foules, ne sont pas dues à des masses, mais à des individus isolés ou formant des petites équipes, même s'ils font

appel à une infrastructures technique très importante, qu'il s'agisse de cosmonautes, de chirurgiens ou de coureurs cyclistes.

Pour ces raisons et tout en étant conscients du caractère sommaire de nos réflexions, il nous paraît utile d'accueillir avec une extrême réserve la notion de société de masse et de ne surtout pas croire que l'évolution conduise automatiquement par la massification vers l'élimination de l'élite et vers une plus large démocratisation des mécanismes de décision.

La démocratisation se heurte d'ailleurs à des limites dont on ne tient souvent pas suffisamment compte. Nous voudrions à cet égard mettre en évidence deux exemples, l'enseignement et l'organisation des pouvoirs politiques.

Les limites de la démocratisation de l'enseignement.

Rien n'est plus normal que chaque enfant puisse, indépendamment de la situation sociale de ses parents, profiter d'un enseignement lui assurant le plein épanouissement de ses capacités. Dans tous les pays du monde à peu près évolués, la démocratisation de l'enseignement fait donc partie des exigences politiques et sociales élémentaires, bien entendu dans la mesure où un degré insuffisant d'alphabétisation n'enlève pas à cette démocratisation de l'enseignement toute signification pratique. Les pays communistes annoncent donc avec une certaine fierté des pourcentages plus ou moins élevés de fils d'ouvriers parmi les étudiants, tandis que les pays occidentaux se plaignent de l'insuffisance de ce même pourcentage.

Au risque d'être considéré comme un réactionnaire, on peut néanmoins affirmer que l'égalité des chances au départ n'assure nullement une égalité des connaissances et de la situation à l'arrivée. Ouvrir largement les portes de tous les enseignements à tous les talents, c'est une chose, attendre de la démocratisation de l'enseignement ou, si l'on préfère un autre langage, de sa socialisation une augmentation considérable de la masse des talents et, par conséquent, une élévation sensible du niveau intellectuel d'un pays conduisant simultanément vers un effacement de l'élite, qui perdrait ainsi sa raison d'être ou au moins la justification de son arrogance, c'est sans doute une toute autre chose.

Expliquons-nous. L'augmentation massive de la population scolaire, de l'enseignement secondaire et du nombre des étudiants en France, pour choisir un exemple concret, n'a pas contribué à une progression proportionnelle du nombre des diplômés, ni à une amélioration notable des structures professionnelles. Les statistiques font ressortir qu'avec deux

fois plus de bacheliers et d'étudiants, la France ne fournit chaque année pas davantage de diplômés que l'Allemagne. Quant aux États-Unis, où selon les statistiques une importante majorité des enfants bénéficient d'une manière ou d'une autre d'un enseignement secondaire, ils continuent à faire appel à l'immigration pour couvrir leurs besoins en personnel hautement qualifié. Ces observations justifient la thèse de plusieurs sociologues, selon lesquels le pourcentage dans chaque société de personnes hautement douées est stable et non extensible. Ces mêmes sociologues ajoutent que les grands talents et les génies percent presque toujours et que ceux qui restent réellement à l'ombre en raison d'une injustice sociale constituent de rares exceptions.

Dans ces conditions, la démocratisation de l'enseignement ne permettra qu'une élévation du niveau moyen et surtout une meilleure adaptation de la société au progrès technique, qui exige des connaissances élargies, sans qu'il soit nécessaire ou possible d'augmenter la part numérique de l'élite dans l'ensemble social. Les échecs subis par la promotion sociale dans l'enseignement secondaire sont largement connus ainsi que ses causes. Elles ont notamment été exposées par M. Léo Moulin dans le numéro d'avril 1969 de la *Revue générale belge*. (« La démocratisation de l'étude : limites et possibilités »). En général, on a tendance à insister principalement sur les difficultés matérielles et l'insuffisance de l'appui donné par leur milieu familial aux élèves d'origine ouvrière ou paysanne. Il faut cependant se demander si les capacités intellectuelles ne sont pas le facteur déterminant.

A cet égard, une étude publiée dans la revue française *Population* (juillet/août 1969) de M. Daniel Blot sur le redoublement dans l'enseignement primaire en France de 1960 à 1966 paraît extrêmement instructive. Il en résulte que plus d'un élève sur deux redouble une ou plusieurs fois au cours de la scolarité primaire, avant le passage des élèves doués vers le secondaire. La durée réelle moyenne des études primaires est comprise entre six années et dix années et demie au lieu des cinq années nécessaires s'il n'y avait pas de redoublement. D'après une hypothèse moyenne, seulement 34,9 % des élèves de l'enseignement primaire arrivent à terme sans redoublement ; 32,7 % redoublent une fois, 18,6 % deux fois et 13,8 % trois fois ou plus. Même si l'on tient compte du fait qu'une partie de ces redoublements résulte de l'admission d'enfants trop jeunes, c'est-à-dire âgés de moins de six ans, dans la première classe de l'enseignement primaire, il est évident que les capacités intellectuelles de la masse des élèves sont limitées, les facteurs matériels et sociaux jouant dans l'enseignement primaire un rôle nettement plus faible que dans l'enseignement secondaire.

A cause de ces données, qui ne sont nullement inconnues aux experts, mais qu'on cache au grand public pour des raisons souvent démagogiques, les Américains ont déjà très méthodiquement adapté l'enseignement aux capacités intellectuelles et caractérielles des élèves. On estime aux Etats-Unis que chaque homme peut et doit obtenir une formation appropriée lui garantissant un niveau de vie décent, mais qu'il serait erroné d'envisager pour tous une formation identique, inspirée par des principes démocratiques et égalitaires. Les Américains ont donc mis au point une méthode assez perfectionnée d'orientation des élèves vers les différents secteurs de l'enseignement. Ils s'efforcent, en outre, de préserver ceux qui ont échoué dans une branche de tout complexe d'infériorité, en les dirigeant immédiatement vers un autre secteur. La France s'apprête à s'engager dans la même voie.

En conclusion, il est permis d'affirmer que la démocratisation de l'enseignement ne doit nullement conduire un nombre aussi élevé que possible d'élèves vers le baccalauréat et l'université, mais assurer à chacun la formation optima possible, conformément à ses capacités. Bien entendu, cette formation ne saurait être exclusivement scolaire, mais devrait se poursuivre pendant toute l'activité professionnelle, afin de garantir à la fois le recyclage et la promotion socio-professionnelle à tous ceux qui pour une raison ou une autre n'ont pas atteint l'optimum possible à un moment donné de leur existence.

Les masses et le pouvoir.

Après l'enseignement passons à l'exemple politique pour éclairer les limites de la démocratisation, c'est-à-dire le gouvernement par le peuple et l'élimination des minorités dirigeantes. Jusqu'à présent, toutes les tentatives en vue d'une accession véritable des masses au pouvoir ont échoué. Théoriquement, le communisme avait échafaudé un système parfait sous la devise « Les Soviets partout », de l'usine jusqu'au sommet politique, mais les exigences mêmes du pouvoir ont vite conduit à une centralisation autoritaire. La démocratisation intégrale est finalement devenue le paradis lointain de la société communiste.

Jusqu'à la deuxième moitié du XIX^e siècle et en partie même jusqu'au XX^e siècle, toutes les démocraties ont été minoritaires. Ce régime a fonctionné de la façon la plus parfaite dans les cités grecques et aussi dans les villes libres jusqu'à la Renaissance, parce que les unités à gouverner avaient gardé des proportions humaines et parce que, en plus, la responsabilité du gouvernement n'incombait qu'à une partie des habitants, auxquels on avait donné, pour une raison ou une autre, le droit de vote et le droit à la parole. Ces cités et

villes n'avaient donc jamais connu — peut-être avec des rares exceptions — le suffrage universel direct. Dans les démocraties modernes, la discrimination a été moins évidente, surtout après la suppression du droit de vote censitaire, mais, l'existence d'une Chambre Haute peu démocratiquement composée une répartition souvent arbitraire des circonscriptions électorales et le rôle prédominant des états-majors des partis installant un filtrage sévère sur le chemin vers le pouvoir devaient sensiblement freiner la démocratisation intégrale de la vie politique, sans parler du poids sans cesse plus déterminant de la bureaucratie. Par ailleurs, chaque fois que l'organisation de la vie politique impliquait le respect sans réserve du suffrage universel direct, selon les règles de la proportionnelle la plus stricte, les régimes ont été livrés à une instabilité angoissante, et se sont même écroulés. Il faut croire que la nature humaine n'admet pas un égalitarisme parfait.

On croyait avoir trouvé la solution de la quadrature du cercle en inventant la démocratie représentative, qui permet en théorie aux masses de s'insérer dans le pouvoir en désignant librement ses députés. Ce système s'est cependant avéré fortement ambigu. Un parlementaire peut à la rigueur encore représenter quelques milliers d'électeurs ayant pour des raisons sociologiques et économiques des intérêts à peu près identiques, mais il s'abandonne à une véritable fiction s'il croit exprimer l'opinion de dizaines ou de centaines de milliers de citoyens vivant dans un milieu urbain composite. La démocratie représentative était parfaitement acceptable dans la période des luttes des classes, dans des sociétés se distinguant par des clivages sociaux très nets, mais elle devient décevante, surtout pour les masses, dans une société de consommation, se distinguant par des structures d'autant plus vagues qu'elle se trouve en pleine transformation. Le député est alors élu pour une ou deux raisons majeures, par exemple la défense de l'ordre ou le désir d'un progrès social plus rapide, mais il est rapidement et alternativement désavoué par une grande fraction de ses électeurs dès qu'il s'agit des innombrables et variables problèmes de la vie quotidienne.

La démocratie parfaite suppose la participation effective du citoyen à la gestion des affaires publiques et l'acceptation en permanence d'une responsabilité correspondante. Or, participation et responsabilité supposent une connaissance suffisante des problèmes que la communauté affronte. Les marchands et les artisans des villes libres du Moyen Age avaient le temps et la possibilité de se familiariser avec ces problèmes et d'apporter leur jugement ou leur décision en hommes amplement informés. Dans notre époque, les conditions ont tellement changé que même les ministres sont parfois ou souvent dépassés par la technicité et font confiance

à leurs experts. Le simple citoyen peut encore à la rigueur se déterminer politiquement d'après son intérêt personnel, qu'il souhaite défendre, mais l'interdépendance des données économiques, politiques et sociales est telle qu'une bonne formation est de plus en plus indispensable pour la juste appréciation de l'intérêt général. Qu'on le veuille ou non, le gouvernement échappe inévitablement aux masses, dont la participation ne saurait être organisée que dans de petites unités de base et non à l'échelon national. La voie devient ainsi libre aux minorités, aux technocrates, aux états-majors des partis, à des groupes de pression, au grand dommage d'une démocratie menacée d'une crise structurelle et permanente. Il faut naturellement y apporter remède, car on ne saurait abandonner le pouvoir sans contrôle et sans frein à aucune élite, si qualifiée, si rassurante qu'elle soit. L'expérience a suffisamment prouvé que malgré ses faiblesses, le régime démocratique, qu'il soit partiel ou intégral, qu'il soit satisfaisant ou efficace, apporte au citoyen le maximum de garanties, tandis que les régimes non-démocratiques conduisent facilement vers l'aventure.

Quels remèdes ?

Le Général de Gaulle était sans doute conscient de ce dilemme, peut-être davantage grâce à ses qualités de visionnaire qu'à la suite d'un raisonnement logique strictement politique et sociologique. A différentes reprises, il a fait comprendre son intention de doter la France d'un nouveau système démocratique, bénéficiant d'un raisonnable équilibre interne. Il a cependant commis l'erreur d'agir en solitaire sans explications suffisantes, succombant trop à la tentation — grâce à son autorité et à son prestige — d'octroyer ces réformes au lieu de les faire accepter librement après une large discussion. Partant des faiblesses signalées ci-dessus de la démocratie représentative et connaissant fort bien les dangers inhérents à la démocratie, de Gaulle a imaginé le dialogue direct entre un président responsable de l'exécutif et le peuple, qui devrait à intervalles réguliers approuver les grandes options proposées par le président, en abandonnant dans l'intervalle à l'exécutif les décisions pratiques, les détails de la mise en œuvre des options et aussi l'activité gouvernementale quotidienne. Le parlement était, toujours dans cette conception, transformé en agent de contrôle, ne conservant pratiquement que deux prérogatives importantes, le vote du budget et le droit de renverser le gouvernement. De Gaulle estimait sans doute que la masse était capable de se faire une idée sur les grandes options, soit au moment de l'élection du président au suffrage universel direct, soit au

moment d'un référendum, bien qu'il eût parfois commis la deuxième grande erreur de formuler les questions du référendum de façon ambiguë. Il est en tout cas resté fidèle à la logique de son système, en abandonnant le pouvoir le jour où le peuple lui refusa son approbation lors de son dernier référendum.

Par ailleurs, il parle pour la clairvoyance politique de de Gaulle de ne pas avoir méconnu les difficultés d'un véritable dialogue entre l'exécutif et le peuple dans la société moderne, bien que sa compréhension pour la nécessité de prévoir des instances intermédiaires et d'organiser une participation plus directe et plus régulière des citoyens à la gestion des affaires publiques eût été trop longtemps plus théorique que pratique, point en dernier lieu en raison de sa méfiance fondamentale — et parfois même de son mépris — pour tous les intermédiaires, des syndicats jusqu'au parlement, en passant par les partis politiques. Il aurait peut-être rendu à la démocratie de plus grands services, s'il avait dès 1958 introduit dans son système la conception de la participation, à peine ébauchée en 1968 et provisoirement échouée lors du référendum de 1969. La pièce maîtresse de cette participation, lorsqu'on veut lui donner un contenu concret, est la décentralisation réelle de la vie publique, afin de diminuer le poids écrasant de l'Etat ainsi que l'influence des groupes minoritaires, en permettant à nouveau au citoyen de participer à divers échelons locaux à la gestion des affaires publiques, sans avoir l'impression d'être un simple jouet électoral.

Nous ne voyons en tout cas pas d'autres solution pour la démocratie moderne qu'un équilibre raisonnable entre les unités de base disposant d'une autonomie effective dans leurs secteurs et animées par un nombre réduit de citoyens, et un pouvoir central qui devra nécessairement s'appuyer sur la technocratie et sur d'autres groupes minoritaires. Dans ce système, qui serait probablement un régime présidentiel, le parlement aurait surtout un droit de contrôle, rendu efficace par la possibilité de renverser le gouvernement à chaque instant.

Rien ne serait en tout cas plus dangereux pour la survie indispensable de la démocratie que de fermer les yeux devant la réalité et de se nourrir de l'illusion de pouvoir régler les affaires politiques de notre époque par un appel aux idéologies et aux conceptions du XIX^e siècle. Il ne s'agit d'ailleurs point de mettre sur pied une démocratie intellectuellement et idéologiquement idéale, mais un système de gouvernement qui garantit les libertés essentielles du citoyen, tout en étant soucieux d'un maximum d'efficacité et tout en s'adaptant aux exigences de l'évolution technique.

L'abdication des masses.

En dehors des difficultés qui résultent pour la démocratie parfaite des structures sociales et des mécanismes du pouvoir, le rôle prépondérant des minorités en face des masses est dans une large mesure une conséquence du comportement des masses, qui ont tendance à se soustraire aux responsabilités. Il n'est pas étonnant qu'à présent la contestation trouve un écho beaucoup plus fort que la participation. Dans presque toutes les situations, le pouvoir peut être pris par ceux qui s'y intéressent, car la vacance du pouvoir est plus fréquente que la lutte pour le pouvoir. Déjà à la base, pour choisir un exemple à la fois banal et caractéristique, l'échec partiel de l'expérience des comités d'entreprise, institués en Allemagne aussi bien qu'en France avec des intentions à la fois louables et démocratiquement dynamiques, est fort instructif, parce qu'il est dû à l'indifférence des salariés, qui ne se sont que trop rarement servis de ces comités d'entreprise comme instrument de participation et de démocratisation économique.

Il y a d'ailleurs une contradiction évidente et permanente entre l'exigence d'une démocratisation économique et le refus des salariés d'accepter un minimum de responsabilité pour mettre en œuvre une telle démocratie économique. N'oublions pas non plus que la technocratie s'est installée dans la place dans la mesure où les gouvernements et les parlements avaient renoncé à s'occuper des affaires publiques urgentes avec la détermination nécessaire, soit en se servant de l'alibi d'une grande technicité, soit en étant davantage préoccupés par des querelles politiques que par les tâches ingrates de la vie quotidienne d'une nation. Quel que soit le régime politique, un certain nombre de décisions doit être pris tous les jours à tous les échelons et dans tous les cadres. Si une partie plus ou moins grande des intéressés ne prend aucune initiative ou ne comprend pas l'importance de la décision pour son propre destin, si, en outre, la majorité des intéressés ne fait aucun effort de synthèse et ne se préoccupe que de la défense d'un intérêt immédiat et partiel, sans tenir compte d'un intérêt général impératif, il est normal et même indispensable qu'une minorité prenne les affaires en mains et se charge des décisions qui s'imposent.

Trop souvent, les masses ne sont présentes dans la société moderne que comme un obstacle ou comme un élément strictement passif, sinon comme une addition hétérogène d'intérêts particuliers. Ce n'est qu'à des moments exceptionnels et rares qu'elles deviennent véritablement un facteur politique. Il s'installe donc, même dans un système démocratique, une division du travail entre les minorités et les masses, les unes prenant la majeure partie des décisions pratiques, les autres intervenant de temps

en temps dans la sphère politique. Cette division du travail prend de plus en plus un aspect assez grave, parce que les minorités acceptent l'engagement, tandis que les masses se réfugient dans une indifférence au fond assez insouciant, en se servant de la contestation comme soupape de sûreté au lieu d'accepter au moins le principe de la participation, qui pourrait conduire un jour vers une co-responsabilité et jeter ainsi les bases d'une nouvelle démocratie.

L'indifférence des masses est d'autant plus injustifiée et pour ainsi dire d'autant plus organique que les possibilités de formation, d'information, d'instruction et de participation à la vie culturelle, bref l'élévation à la fois sociale et humaine, sont énormes dans nos sociétés. Lorsque des jeunes, trop souvent avec l'approbation tacite ou ouverte d'une fraction importante de leurs aînés ou même de la soi-disante *intelligentsia*, se croient obligés de proclamer leur révolte contre l'ennui et le vide, ils oublient que rien ne les empêche de se servir de leurs loisirs pour se cultiver dans le sens le plus large, en passant du sport par la musique, le cinéma, le théâtre jusqu'à la lecture et la recherche spirituelle. Aucune voie vers la culture n'est actuellement fermée à aucun homme réellement intéressé, indépendamment de son niveau intellectuel. Personne n'est obligé de se laisser abrutir, à défaut d'une alternative, par des juke-box ou par des stupides appareils à sous, à condition qu'il comprenne que les loisirs n'excluent pas un effort et que la détente n'est pas identique au laisser-aller total, c'est-à-dire à la fuite vers le néant. Dans le domaine culturel encore davantage qu'ailleurs, aucune démocratisation n'est concevable sans une réelle participation de l'individu. Ce qui est encore plus important : il n'aura pas de participation politique véritable sans que les masses aient la sincère volonté de s'instruire dans tous les domaines qui touchent les aspects fondamentaux de la société moderne. Ce n'est point le degré d'instruction atteint qui compte, mais la volonté de sortir de l'indifférence et de profiter de tous les avantages que la technique promet à l'homme.

Dans l'attente sans doute encore très longue de la démocratisation intégrale, comme du gouvernement universel, il faudra accepter comme une réalité le rôle particulier des minorités, qui ne cesseront probablement d'agir que le jour où l'homme aura perdu sa supériorité en face de la matière, autrement dit, il existera sans doute toujours une saine opposition entre les valeurs individuelles capables de s'affirmer et la masse qui agit surtout par son poids. Etant donné qu'aucun sociologue et aucun politicien ne souhaite réellement une massification de notre société, nous sommes tous obligés de reconnaître le bien-fondé de l'existence de minorités, qu'on leur confère l'auréole de l'élite ou

non. N'oublions pas non plus que dans la société internationale, les petits pays continuent à résister avec succès aux grandes puissances, malgré la menace atomique. C'est une autre réalité, dont il importe de tirer des leçons, d'autant plus que cette réalité est contraire à la plupart des théories exposées à droite et à gauche sur les conséquences du progrès technique et de l'accélération de l'histoire. (Ce sujet particulier dépasse malheureusement le cadre de notre étude.)

Bon gré, mal gré, nous devons donc réhabiliter l'élite, tout en donnant à cette notion, et peut-être à cette institution, un sens moderne. Il est normal que dans une société dite de consommation où chacun attend un maximum de l'Etat, de telle sorte que nous vivons pratiquement déjà dans une société de subvention et d'assistance avec des réassurances multiples, ceux qui ressentent encore des vocations, qui ne refusent nullement d'accepter à la fois des responsabilités et des risques, en prenant des initiatives et en ne refusant point un engagement plus ou moins intégral, occupent une place spéciale. Certes, il ne saurait être question de leur accorder des prérogatives sortant du cadre normal, ni de les soustraire au contrôle démocratique, dans la mesure où il est susceptible de les atteindre, compte tenu de la technicité des tâches incombant à ceux qui détiennent le pouvoir. Il s'agit tout simplement de reconnaître leur existence et de libérer la notion de l'élite de certains préjugés péjoratifs. Cette réhabilitation s'impose si l'on veut intégrer cette élite sous toutes ses formes dans un système démocratique raisonnable et si l'on veut surtout éviter les abus éventuels d'une technocratie trop libre.

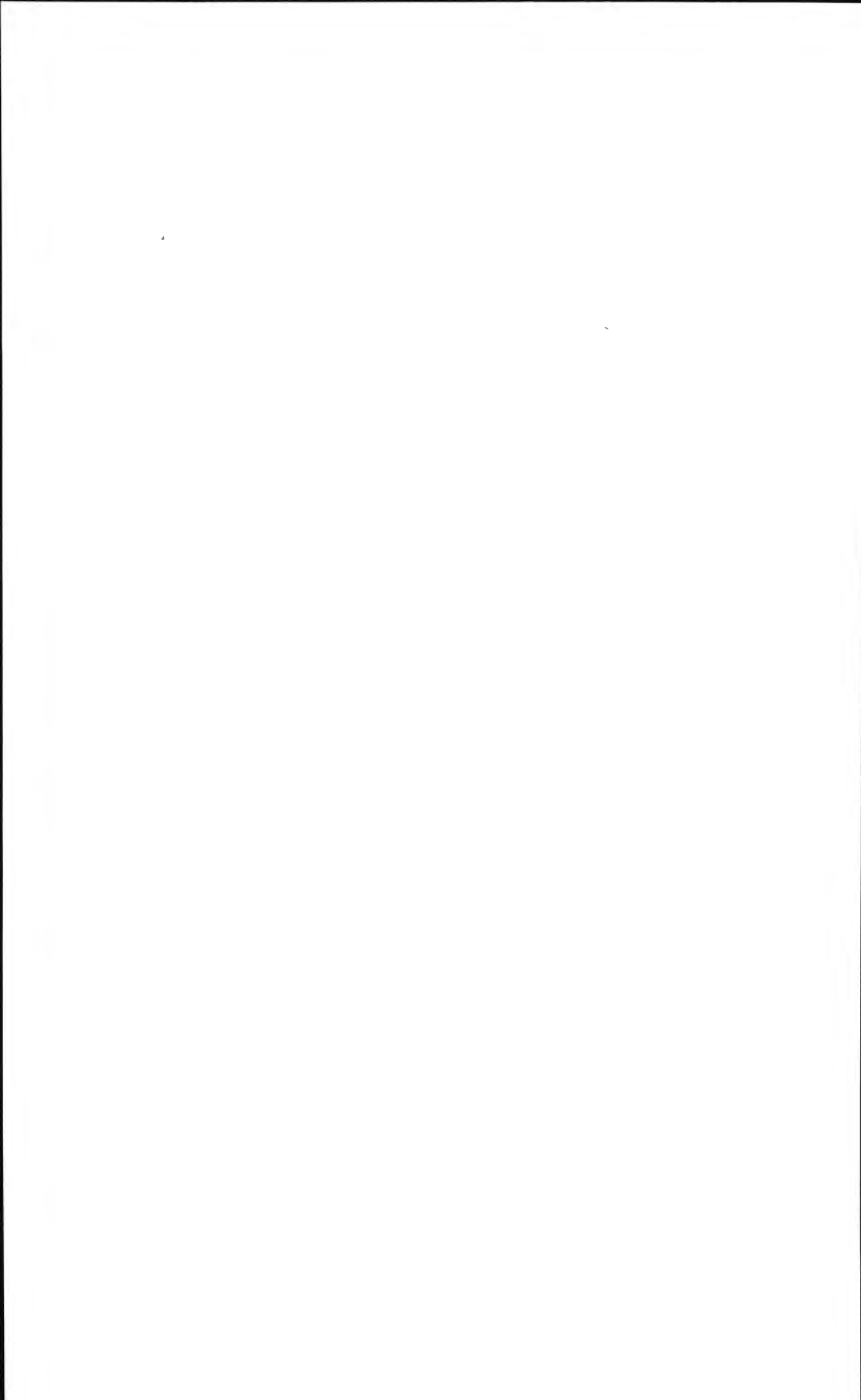
Il n'y a aucune raison de ne pas donner à l'élite une composition parfaitement démocratique et de ne pas intimement lier sa fonction, et par conséquent aussi ses droits, à la conception de service. Dans le passé, l'idée de l'élite avait surtout un fondement aristocratique. On croyait pouvoir faire partie d'une élite, parce qu'on était issu d'une certaine classe sociale. Désormais, le chemin vers l'élite passera par une formation poussée. Il n'y aura plus que le privilège des connaissances. Cette démocratisation de l'élite a déjà fait des progrès considérables bien qu'insuffisants. On ne saurait prétendre que les technocrates aient un sentiment de classe, on pourrait au maximum leur reprocher de constituer une caste.

La crise de l'Université confirme d'ailleurs la tendance de notre société vers une réhabilitation de l'élite. Une trop forte affluence d'étudiants impose ainsi une réorganisation de l'enseignement, en orientant chacun vers des voies conformes à ses capacités. D'une façon ou d'une autre, l'Université est ainsi obligée d'opérer une sélection de plus en plus sévère, qui poussera toujours une minorité vers le haut,

vers une situation particulière. En France, on a, en outre, pu constater que les mesures de réforme prises dans l'Université — sans doute plus ou moins provisoires — conduisent pour la masse des étudiants vers un abaissement du niveau et donc vers une diminution des connaissances finales. En même temps, les « grandes écoles » que beaucoup de réformateurs ont considérées comme une anomalie antidémocratique, ont soigneusement maintenu leur niveau, de telle sorte que jusqu'à nouvel ordre, l'écart entre l'élite et la masse des diplômés universitaires sera plus grande au lieu de rétrécir, selon l'espoir des défenseurs de réforme. En même temps, les éléments les plus valables essayent de tourner le dos à l'Université et de se faire admettre dans les grandes écoles, qui ont subitement vu accroître le nombre de leurs candidats, même dans le secteur strictement militaire, ce qui est un phénomène à la fois curieux et significatif.

Enfin, afin que l'élite, toujours comprise dans un sens très large, puisse jouer son rôle dans la société moderne sans créer des tensions trop fortes ni provoquer des heurts, elle doit recevoir comme complément de sa formation intellectuelle et professionnelle une formation humaine et sociale. Dans ce sens, il importe de combattre, dès le départ, un penchant naturel vers l'arrogance, en mettant avec insistance l'accent sur la notion de service. Il paraît encore plus indispensable de trouver les voies et moyens assurant à l'élite un contact permanent avec la masse, afin qu'elle n'évolue pas, comme c'est encore trop souvent le cas, dans des sphères lointaines et théoriques, afin qu'elle soit toujours consciente des problèmes quotidiens qui préoccupent les individus ainsi que des réactions psychologiques du citoyen moyen. Peut-être aurons-nous alors l'espoir de disposer un jour non pas seulement d'une élite intellectuelle et technique, mais aussi d'une élite politique, qui fait à présent cruellement défaut dans tous les Etats modernes. Son absence est certainement une grave source de déséquilibre. N'est-il pas temps d'admettre qu'il faut au moins autant de capacités et de qualifications pour faire marcher les affaires politiques d'un pays que pour exploiter l'ordinateur d'une grande entreprise ?





Conflict resolution and democratic stability in subculturally segmented political systems*

by Jürg STEINER,

University of Mannheim and University of Zürich.

★

Recently I have shown that Switzerland is on the one hand subculturally segmented and on the other hand a more or less stable democracy (1).

Thus Switzerland is a deviant case to the well known hypothesis, formulated for instance by Gabriel Almond, that subculturally segmented democratic systems tend to be unstable (2).

Gerhard Lehbruch has shown that segmented democratic systems which are, contrary to the hypothesis of Almond, relatively stable, have a strong tendency to regulate political conflicts not by the majority principle but by the principle of amicable agreement (*amicabilis compositio*) (3).

From this observation the hypothesis may be derived that the predominance of cooperative versus competitive strategies in regulating political conflicts is an intervening variable that results in segmented democratic systems not tending to be unstable. To test this hypothesis we should classify a large number of segmented democratic systems according

* Paper Presented at the Round Table Conference on Comparative Politics of the International Political Science Association, Torino, September 1969.

(1) Jürg STEINER, *Gewaltlose Politik und kulturelle Vielfalt. Hypothesen entwickelt am Beispiel der Schweiz*, Bern-Stuttgart, 1970. Also: Jürg Steiner, *Non-violent Patterns of Conflict Resolution: Switzerland*, in: *The Journal of Conflict Resolution*, Vol. XIII, No 3, 1969.

(2) Gabriel A. ALMOND, *Comparative Political Systems*, in: *Political Behavior. A Reader in Theory and Research*, ed. by Heinz Eulau, Samuel J. Eldersveld, Morris Janowitz, Glencoe, 1956, p. 34 ff. Gabriel A. ALMOND and G. Bingham POWELL, *Comparative Politics. A Developmental Approach*, Boston and Toronto, 1966, p. 259 ff.

(3) Gerhard LEHMBRUCH, *A Non-Competitive Pattern of Conflict Management in Liberal Democracies: The Case of Switzerland, Austria and Lebanon*, Paper, Presented at the Seventh World Congress of the International Political Science Association, Brussels, September 1967. Gerhard LEHMBRUCH, *Segmented Pluralism and Political Strategies in Continental Europe: Internal and External Conditions of «Concordant Democracy»*, Paper Presented at the Round Table Conference on Comparative Politics of the International Political Science Association, Torino, September 1969.

to their predominant pattern of conflict resolution. This would be much more difficult than it may seem at first glance. In any case it would not be enough to take as an indicator the pattern of conflict resolution in forming a government. Though it is without doubt important whether cooperative or competitive strategies prevail in forming a government, these interactions are possibly only an unrepresentative part of all relevant interactions in the political system. Besides we should also take account of the interactions within and between political parties, pressure groups, public administrations, parliament committees, etc... Unfortunately research is not yet so far advanced that it would be possible to classify with a certain reliability a large enough number of segmented democratic systems according to their predominant pattern of conflict resolution.

For the time being I have chosen the research strategy to work empirically not on the level of whole systems but on the level of particular decision making processes. My question is, under what conditions political conflicts are regulated by the principle of amicable agreement and under what other conditions by the majority principle. The knowledge of these conditions should permit to add some intervening variables to the hypothesis about the connection between the predominant pattern of conflict resolution and the degree of democratic stability (4). The aim of this research on the level of particular decision making processes can of course only be to discover intervening variables for my general hypothesis. To test the relevance of these intervening variables I shall have to go back later to the level of whole systems, for hypotheses about the conditions of democratic stability presuppose for their testing comparisons of whole systems. I hope that such comparisons can be made more meaningful if we try beforehand, by analysing particular decision making processes, to discover intervening variables between the predominant pattern of conflict resolution and the degree of democratic stability.

At present I am studying for the case of the Liberal Party (Freisinnig-demokratische Partei) of the Berne Canton in Switzerland what are the independent variables of the conflict resolution by the principle of amicable agreement and the majority principle. Will these independent variables be the same for the conflict resolution in other subsystems of the national system of Switzerland, for instance in federal parties, in pressure groups, in the federal government, in the federal parliament, or for the conflict resolution between such subsystems? Probably the hypo-

(4) It may be helpful for the reader to refer at this stage to figure 1 at the end of the article which gives a summary of my theoretical construction.

theses gained from the case of the Liberal Party of the Berne Canton will have to be modified for these other cases. But hopefully it will be possible to arrive finally at a general theory valid for all decision making processes in Switzerland. It should also be possible to extend this theory to decision making processes in other national systems.

I could base the starting hypotheses for the study about the Liberal Party of the Berne Canton on three other case studies that I have already finished (4a) :

- Decision of the Confederation to aid financially the cantonal universities.
- Decision of the Aargau Canton to found a new university.
- Decision of the Swiss Liberal Party about the programme for a federal election.

These case studies and general theoretical reflections have led me to the following hypotheses for the study of the decision making process in the Liberal Party of the Berne Canton :

Primary hypothesis

Conflicts are regulated by amicable agreement, if the participant actors anticipate that with a decision by amicable agreement the gain resulting from the balance between rewards and punishments will be greater than with a majority decision (5).

Secondary hypothesis

The probability that the gain anticipated for a decision by amicable agreement is greater than the gain anticipated for a majority decision is the greater :

1. The smaller the number of actors participating in the decision making process :

- for — with a small number of actors the probability of frequent interactions is increased,
- and with frequent interactions the probability that the individual norm systems come closer together increases,

(4a) J. STEINER, *Gewaltose Politik*, *op. cit.*

(5) This hypothesis is derived from the theoretical work of Homans. See for instance : George Caspar Homans, *Social behavior. Its elementary forms*, New York, 1961.

- and if the individual norm systems are close together the probability of a strong mutual sympathy is increased,
- and with a strong mutual sympathy there increases the possibility that a majority decision will cause high punishments in the form of losses of sympathy.

2. The longer the actors participating in the decision making process have hold their roles :

- for (a) — with actors, who have hold their roles already for a long time, the probability of frequent interactions is increased,
 - (continuation as in hypothesis 1);
- for (b) — with actors, who have hold their roles already for a long time, there increases the possibility that they can compensate a loss in one decision making process with a gain in another decision making process,
 - if there exist such possibilities of compensation, the probability that losses are perceived only as temporary is increased,
 - if losses are perceived only as temporary, the probability increases that they are perceived as relatively unimportant.

3. The more the actors participating in the decision making process interact in other roles :

- for (a) — with actors, who interact also in other roles the probability of frequent interactions increases,
 - (continuation as in hypothesis 1);
- for (b) — with actors, who interact also in other roles, there increases the probability that they can compensate a loss in one decision making process with a gain in another decision making process,
 - (continuation as in hypothesis 2 b).

4. The more the actors participating in the decision making process have internalized the norm that a decision by amicable agreement is to be preferred to a majority decision (6) :

(6) If we want to explain why in a political system a certain pattern of conflict regulation is the prevailing norm, we have to introduce the historical dimension, analysing how the system has regulated in important historical sequences its conflicts. If the conflict regulation was perceived as successful, there is a great probability that the pattern of conflict regulation in question was internalized and passed through the process of socialization to later generations.

for — with a majority decision this norm is broken, which means a punishment for the norm breakers in question.

5. The more complex the decision is :

for — with a complex decision the probability increases, that a loss in one element of the decision can be compensated with a gain in another element (continuation analog to the hypothesis 2 *b*).

6. The smaller the room for innovation in the decision making process is :

for — with little room for innovation it is considered only a slight punishment to retreat even from an extreme position of negotiation.

7. The more the process of innovation is based on informations from the past :

for — a predominance of informations from the past has the tendency to lead to little room for innovation (continuation as in hypothesis 6).

8. The more the process of innovation is based on homogeneous informations :

for — a predominance of homogeneous informations has the tendency to lead to little room for innovation (continuation as in hypothesis 6).

9. The more informal the process of innovation is :

for — it is considered a slighter punishment to retreat from a position of negotiation if the process of innovation is informal than if it is formal.

10. The lower the public visibility of the process of innovation is :

for — it is perceived as a slighter punishment to retreat from a position of negotiation if the process of innovation is not visible to the public than if it is visible.

11. The more mechanisms are employed so that differences of opinion appearing in the process of innovation are considered as relatively unimportant :

for — it is perceived only as a slight punishment to retreat from a position of negotiation if the differences of opinion are perceived as relatively unimportant.

12. The more the disputed elements of a decision are postponed for their solution to a later time :

for — in this way the possible punishments of the decision are reduced ; but the possible rewards of the decision are also reduced, which may be so important, that the hypothesis does not held.

13. The more the result of the conflict resolution is not clearly expressed :

for — this may mean that a part of the conflict resolution is postponed to a later time (continuation as in hypothesis 12).

14. The more the innovation process has already taken place in groups other than the group that has to take the final decision :

for — it causes fewer punishments to a group to bring different propositions together if the propositions were not articulated by the members of the group themselves.

15. The more the decision has only the character of a recommendation for another group :

for — it is perceived as a relatively slight punishment to retreat from a position of negotiation, if the decision has only the character of a recommendation for another group.

16. The more the group, that has to take the decision, considers that important groups of reference have a strongly different opinion :

for — in such a situation strong feelings of solidarity arise in the group that has to take the decision,

— and in a group with strong feelings of solidarity a majority decision could cause punishments in the form of a loss of solidarity.

17. The more the actors participating in the decision making process perceive the result of the decision as important :

for (a) — with a decision perceived as important strong punishments are anticipated for the case of a wrong decision,

— these punishments are perceived as less strong if all the members of the group support the decision ;

for (b) — with a decision perceived as unimportant the costs to gather all the informations necessary to arrive at an una-

nimous decision may be greater than the rewards anticipated for an unanimous decision.

(In opposition to hypothesis 17 one could also expect that with decisions considered as important the strategy is chosen to form a winning majority with the smallest possible number of persons, for in this case the members of the majority would have a maximum of rewards. But our research up to now shows that the hypothesis 17 formulated above seems to be more valid.)

18. The less incompatible the interests are perceived that the actors participating in the decision making process represent :

for — it causes relatively slight punishments to bring together interests that are perceived as compatible.

(For the time being I renounce to define more precisely the independent variable of the hypothesis 18. So I do not say what are the interests that are perceived in the Liberal Party of the Berne Canton as particularly incompatible. I expect an answer to this question from this research project. Because all the 18 secondary hypotheses are derived from the same primary hypothesis, it should be possible, if the other 17 hypotheses are more or less confirmed, to conclude for the hypothesis 18 from the dependent to the independent variable. That is to say that a conflict resolution by the majority principle should allow the conclusion that the interests separated by a majority decision are perceived as particularly incompatible. I hope that I can get in this way an idea of the cleavages in the party. I would be especially interested to know whether the most important cleavages go along regional, confessional, linguistic or professional lines.)

To test the 18 hypotheses just mentioned for the Liberal Party of the Berne Canton, I use the following methods :

- *Participant observation* : I observe from the beginning of 1969 till probably September 1970 all formal meetings of the party. Thanks to the understanding of the party I have also the possibility to observe a large number of the informal interactions. I am for instance invited to informal conversations of the president and the secretary of the party.
- *Interviews* : the actors participating in the decision making process are interviewed about their political and other social roles, about their norm systems, etc.

— *Study of documents* : all the documents of the party, letters, records, etc., are at my disposal.

I have not the space in this paper to enter into the problem of how I have operationalized the variables contained in the 18 hypotheses. In principle I have tried to find for each variable several operationalizations so that I get certain possibilities of control.

I want to come back now to the connection between theories on the level of particular decision making processes and theories on the level of whole political systems (7). How can we link a theory about the conditions of majority decisions and decisions by amicable agreement with a theory about the conditions of democratic stability? To answer this question I have to show at first how I operationalize the concept of democratic stability (8).

I define a democratic system as stable, if nobody with the exception of the formal decision makers uses violence or threatens with the use of violence in a political relevant way and if the formal decision makers use violence or threaten with the use of violence exclusively in cases that are perceived as legitimate from the quasi-totality of the members of the system. It seems to me important that this definition also takes into account the formal decision makers. Thus it includes in the concept of democratic stability that the formal decision makers use violence or threaten with the use of violence only in cases that are perceived as legitimate from the quasi-totality of the members of the system. Political espionage may be for instance such a case where the formal decision makers are legitimated from the quasi-totality of the members of the system to use violence or to threaten with the use of violence against the spies. On the other hand it would be incompatible with democratic stability if the formal decision makers would use violence against ordinary political opponents. Probably no quasi-totality of the members of a system, although under certain circumstances perhaps the majority, would perceive such measures as legitime.

The chosen operationalization of democratic stability is less narrow than it may seem at first glance. It contains also two elements that are

(7) See also figure 1 at the end of the article.

(8) Operationalizations are not only a technical problem, for each operationalization has also normative implications. If Political Science does not want to become a mere technology, it has to question again and again its operationalizations. For the operationalization of democratic stability that I have chosen in this paper I ask myself whether I should have taken account also of the element of repressive tolerance. Because I have found no solution I leave the problem only as a question. I leave aside here the problem of how to operationalize further the concepts of « violence » and « threat of violence » ; see for this point : Steiner, *gewaltlose Politik*, *op. cit.*

often used to operationalize democratic stability : the protection of individual liberties and the absence of non-constitutional changes of government. Individual liberties (including the right of political participation) can probably not be violated to a higher degree if neither the formal decision makers nor other groups use violence or threaten with the use of violence (9). Nor does it seem possible that a non-constitutional change of government can take place without violence or at all events without a threat of violence.

Democratic stability is often also operationalized by the extent to which a change occurs between government and opposition parties. I reject such an operationalization because it refers too much to political systems with a predominance of a competitive pattern of conflict resolution. It does not take enough account of the fact that there may be stable democratic systems where conflicts are predominantly regulated by amicable agreement.

I just do not want to take the predominant pattern of conflict resolution as definition of democratic stability ; rather I want to inquire, what is the connection between the predominant pattern of conflict resolution and the degree of democratic stability. In order to do that I have introduced the following three intervening variables :

- the capacity of the system to compromise ;
- the learning capacity of the system (10) ;
- the functionality of the channels of communication for the articulation of dissent.

I formulate the hypothesis, that the probability of a high democratic stability in subculturally segmented political systems is the greater :

- the greater the capacity of the system to find compromises that are perceived as satisfactory by the members of the different sub-cultures ;
- the greater the learning capacity of the system ;
- the more functional the channels of communication for the articulation of dissent (11).

(9) Here however the problem of the repressive tolerance mentioned in the foregoing footnote arises.

(10) By a high learning capacity of a system I understand with Karl W. Deutsch a combination of « a high degree of richness and originality — that is improbability — of new patterns, with a high degree of speed in their selection, and with a high probability of their relevance to the challenges offered to the organization by its environment ». See Karl W. Deutsch, *The Nerves of Government, Models of Political Communication and Control*, New York and London, 1966, p. 167.

(11) An important variable for the explanation of the democratic stability of a national system is probably also its position in the international system. Yet it does not seem that this variable is strongly influenced by the predominant pattern of

How are these three intervening variables in their turn influenced by the predominant pattern of conflict resolution? The situation is the least problematical for the capacity to compromise, for it is almost a tautology that compromises considered satisfactory by the members of the different subcultures are easiest attained if a strategy of amicable agreement is chosen. Yet I do not want to say that compromises considered satisfactory are not attainable with a strategy of competition. I only say that the possibility of attaining compromises is greater with a strategy of amicable agreement.

If we want to formulate a hypothesis about the connection between the predominant pattern of conflict resolution and the learning capacity of the system, we have to study in detail, how the independent variables of the predominant pattern of conflict resolution influence the learning capacity of the system. Of the 18 variables that increase according to our hypotheses the probability of conflict resolutions by amicable agreement, the following ones should have a negative influence on the learning capacity of the system :

A small number of actors participating in the decision making process (hypothesis 1).

Explanation : if only relatively few actors participate in the decision making process, the probability is small that in the sense of Deutsch « a high degree of richness and originality — that is improbability — of new patterns » is attained. It has also negative consequences for the learning capacity that it is rather difficult for a small number of actors to take in a large amount of feedback informations, what reduces the probability that decisions are made that are in the sense of Deutsch relevant « to the challenges offered to the organization by its environment ». On the other hand a small number of actors may increase the learning capacity in so far as the decisions are taken quicker than with a great number of actors. But this positive influence on the learning capacity is probably lower than the mentioned negative influences.

The great length of time the political role holders are in office (hypothesis 2).

Explanation : actors holding their roles already for a long time, tend to take more account of informations from the past than of informations

conflict resolution within the national system in question. So we do not have to take account of the position of the national system in the international system as an intervening variable between the predominant pattern of conflict resolution and the degree of democratic stability.

from the present and from the future. This diminishes the probability that original solutions are found.

Small room for innovation in the decision making process (hypothesis 6).

Explanation : it is almost a tautology that with a small room for innovation it is nearly impossible to find original solutions.

The process of innovation based predominately on informations from the past (hypothesis 7).

Explanation : if the process of innovation is predominately based on informations from the past there is a great probability of a small room for innovation (continuation as with hypothesis 6).

The process of innovation based predominately on homogeneous informations (hypothesis 8).

Explanation : if the process of innovation is predominately based on homogeneous informations there is a great probability of a small room for innovation (continuation as with hypothesis 6).

Tendency to postpone disputed elements of the decision (hypothesis 12).

Explanation : a high learning capacity implicates a quick selection of solutions.

Tendency to articulate unclearly the result of the conflict resolution (hypothesis 13).

Explanation : if the result of the conflict resolution is articulated unclearly, a part of the decision may be postponed (continuation as with hypothesis 12).

The tendency of the decision making process to pass successively through numerous groups (hypotheses 14 and 15) has consequences for the learning capacity that are difficult to judge. On the one hand this tendency delays the selection of solutions ; on the other hand it increases the probability that feedback informations are taken in and that original solutions are found. I formulate for the moment the hypothesis that the two influences countervail each other approximately.

The other variables contained in the 18 hypotheses should influence the learning capacity of the system neither positively nor negatively. This means that as a whole the conditions that increase the conflict regulation by amicable agreement, diminish the learning capacity of the system.

The question arises now whether the democratic stability of a segmented political system depends more on its capacity to compromise or

more on its learning capacity. According to our hypotheses it does not seem possible that both variables attain simultaneously a maximum, for they are influenced by the predominant pattern of conflict resolution in opposite directions. If conflicts are predominately regulated by amicable agreement, the consequence is a high capacity to compromise but a low learning capacity. If on the other hand strategies of majority decisions prevail, we have to expect a low capacity to compromise and a high learning capacity.

So the democratic stability of segmented political systems can not be increased without limits, but only to an optimum which is reached if a certain relation exists between the capacity to compromise and the learning capacity. This relation is probably not the same in all cases, but depends on the input of demands to the system. If the input of demands is low, the democratic stability should depend only to a low degree on the learning capacity, for in this case the system would have so much time to satisfy the demands that even with a very slow decision making process the risk of an overload of the system would be small. In such a case it is most important for the democratic stability of the system to attain compromises that are perceived as satisfactory by the members of the different subcultures.

The more the input of demands increases, the more the democratic stability depends on the learning capacity. It would however mean an oversteering of the system, if with a high input of demands the learning capacity would be increased onesided whereas the capacity to compromise would be neglected, for in a segmented political system democratic stability is not attainable if it is not possible, at least to a certain degree, to find compromises perceived as satisfactory by the members of the different subcultures. If the capacity to compromise would be neglected in favour of a high learning capacity, politics would become more and more a zero-sum game in which the loser would gain nothing and there would be a high probability that the members of certain subcultures would be almost ever among the losers.

Thus we come to the hypothesis that in a segmented political system, which has a high input of demands, a combination of a high learning capacity and of a low capacity to compromise does not lead to an optimum of democratic stability. Such an optimum is easiest attainable if the learning capacity as well as the capacity to compromise are on a middle level. The condition for this combination is that the variables that have opposite influences on the learning capacity and on the capacity to compromise are also on a middle level. That is to say :

- that the number of the actors participating in the decision making process is neither too high nor too low ;
- that the length of time, the actors participating in the decision making process are in office, is neither too long nor too short ;
- that the room for innovation in the decision making process is neither too large nor too small ;
- that the process of innovation is neither too much nor too little based on informations from the past ;
- that the process of innovation is neither too much nor too little based on homogeneous informations ;
- that the tendency to postpone disputed elements of the decision is neither too strong nor too weak ;
- that the tendency to articulate unclearly the result of the conflict resolution is neither too strong nor too weak.

We could further develop these hypotheses asking for the independent variables of the input of demands. For this the theory of structural and anomic tensions of Peter Heintz could be a fruitful approach (12), but I do not want to follow up this idea in this paper. It may be enough to say that the input of demands is a variable that has an important influence on the connection between the predominant pattern of conflict resolution and the degree of democratic stability. I summarize that in segmented political systems a strategy of amicable agreement has a great probability to lead to an optimum of democratic stability if the input of demands is low. The more the input of demands increases, the more the strategy of amicable agreement has to be mixed with a strategy of majority decisions if the democratic stability has to reach an optimum.

We have to consider now the functionality of the channels of communication for the articulation of dissent as the third variable that is intervening between the predominant pattern of conflict resolution and the democratic stability. Of the variables that increase according to our hypotheses the probability of conflict resolutions by amicable agreement, the following ones should have a negative influence on the functionality of the channels of communication for the articulation of dissent :

Small number of actors participating in the decision making process (hypothesis 1).

(12) Peter HEINTZ, *Einführung in die soziologische Theorie*, Stuttgart, 1968, p. 280 ff. Peter Heintz, *Ein soziologisches Paradigma der Entwicklung mit besonderer Berücksichtigung Lateinamerikas*, Stuttgart, 1969.

Explanation : if only relatively few actors participate in the decision making process, there are correspondingly few channels of communication for the articulation of dissent.

Numerous role cumulations (hypothesis 3).

Explanation : if the actors participating in the decision making process cumulate a great number of roles, it is difficult to recognize in what roles they interact. Thus the process of decision making becomes relatively diffuse which diminishes the probability that dissent is functionally articulated.

Complexity of the decision (hypothesis 5).

Explanation : if the content of the decision is complex, the decision making process is perceived as relatively diffuse which also diminishes the probability that dissent is functionally articulated.

Little formality and little public visibility of the decision making process (hypotheses 9 and 10).

Explanation : if the decision making process is predominately informal and invisible to the public, it is difficult to recognize who is responsible for a particular decision. This also diminishes the probability that dissent is functionally articulated.

Tendency of the decision making process to pass successively through numerous groups (hypotheses 14 and 15).

Explanation : this tendency also increases the probability that the decision making process is perceived as relatively diffuse.

The other variables contained in the 18 hypotheses should influence the functionality of the channels of communication neither positively nor negatively. Thus as a whole the conditions increasing the conflict regulation by amicable agreement diminish the functionality of the channels of communication for the articulation of dissent.

The question arises now, to what degree the democratic stability of segmented political systems is depending on the functionality of the channels of communication for the articulation of dissent. This question can probably not be answered generally, but has to be differentiated according to the degree of the political participation of the members of the system. I formulate the hypothesis that democratic stability depends the more on functional channels of communication for the articulation of dissent, the more the simple members of the system participate politically.

In connection with the relevance of the learning capacity to the democratic stability I have introduced a few pages back the variable of the

input of demands. If we combine now the degree of political participation with the amount of the input of demands, we get four different models of conditions for an optimum of democratic stability in segmented political systems (table I).

TABLE I
**Conditions for an optimum of democratic stability
 in subculturally segmented political systems**
 (taking account of the capacity to compromise, of the learning capacity
 and of the functionality of the channels of communication for the articulation
 of dissent)

	<i>Low input of demands</i>	<i>High input of demands</i>
Low political participation	<p><i>Model A</i></p> <ul style="list-style-type: none"> — High capacity to compromise. — Low learning capacity. — Low functionality of the channels of communication for the articulation of dissent. 	<p><i>Model B</i></p> <ul style="list-style-type: none"> — Middle capacity to compromise. — Middle learning capacity. — Low functionality of the channels of communication for the articulation of dissent.
High political participation	<p><i>Model D</i></p> <ul style="list-style-type: none"> — Empirically impossible. 	<p><i>Model C</i></p> <ul style="list-style-type: none"> — Middle capacity to compromise. — Middle learning capacity. — Middle functionality of the channels of communication for the articulation of dissent.

In a recent study (13) I have seen that the model D is an empirically impossible case, for it is a necessary condition of a high political participation that the citizens perceive that they are strongly influenced in their personal life by political decisions. If the input of demands is low as in the model D, the citizens are objectively little influenced by political decisions what should have in general a corresponding effect on their perception of how they are influenced.

The three variables which describe the models of table I depend according to our hypotheses on the predominant pattern of conflict resolution. We have seen that cooperative strategies increase the capacity to compromise and that competitive strategies increase the learning capacity and the functionality of the channels of communication for the articulation of dissent. In the table II we describe the models of the table I with the help of the predominant pattern of conflict resolution. Because our research is not yet far enough developed, we can not give

(13) Jürg STEINER, *Bürger und Politik. Empirisch-theoretische Befunde über die politische Partizipation der Bürger in Demokratien unter besonderer Berücksichtigung der Schweiz und der Bundesrepublik Deutschland*, Meisenheim, 1969.

for each model a quantitative distribution of cooperative and competitive strategies. For the moment it must be enough to give a rank order for the three empirically possible models.

TABLE II
**Conditions for an optimum of democratic stability
 in subculturally segmented political systems
 (taking account of the predominant pattern of conflict resolution)**

	<i>Low input of demands</i>	<i>High input of demands</i>
Low political participation	<i>Model A</i> Highest frequency in the use of the pattern of amicable agreement.	<i>Model B</i> Second highest frequency in the use of the pattern of amicable agreement.
High political participation	<i>Model D</i> Empirically impossible.	<i>Model C</i> Third highest frequency in the use of the pattern of amicable agreement.

In the table III we go a step further and describe the three empirically possible models with the help of the independent variables of the predominant pattern of conflict resolution. As a basis we take our hypotheses which say how the capacity to compromise, the learning capacity and the functionality of the channels of communication depend on the independent variables of the predominant pattern of conflict resolution. Let us take as an example the first line of table III: according to table I the model A must attain a high capacity to compromise, whereas the learning capacity and the functionality of the channels of communication are only of a low relevance for this model. To attain a high capacity to compromise for the model A the number of actors participating in the decision making process should be, according to our hypotheses, relatively small. If we take the model B, the capacity to compromise as well as the learning are of relevance. Because the number of the actors participating in the decision making process influences the capacity to compromise and the learning capacity in opposite directions, the optimum is attainable for the model B with a middle number of participating actors. I have treated in an analogous way all the variables contained in the table.

The attempt that we have made so far to explain the conditions of an optimum of democratic stability in segmented political systems is still too static. We have not yet taken account of the fact that the degree of the political participation and the amount of the input of

TABLE III

**Conditions for an optimum of democratic stability
in subculturally segmented political systems
(taking account of the independent variables of the predominant pattern
of conflict resolution)**

<i>Independent variables of the predominant pattern of conflict resolution</i>	<i>Model A</i>	<i>Model B</i>	<i>Model C</i>
Tendency that a small number of actors participates in the decision making process	Strong	Middle	Middle
Tendency that the actors participating in the decision making process have hold their roles already for a long time	Strong	Middle	Middle
Tendency that the actors participating in the decision making process interact also in other roles	Strong	Strong	Middle
Tendency that the actors participating in the decision making process have internalized the norm that a decision by amicable agreement is to be preferred to a majority decision . .	Strong	Strong	Strong
Tendency that the decision is complex	Strong	Strong	Middle
Tendency that the room for innovation is small	Strong	Middle	Middle
Tendency that the process of innovation is based predominately on informations from the past	Strong	Middle	Middle
Tendency that the process of innovation is based predominately on homogeneous informations	Strong	Middle	Middle
Tendency that the process of innovation is predominately informal .	Strong	Strong	Middle
Tendency that the process of innovation is predominately of a low public visibility	Strong	Strong	Middle
Tendency that mechanisms are employed so that the differences of opinion appearing in the process of innovation are perceived as unimportant	Strong	Strong	Strong
Tendency that the disputed elements of a decision are postponed	Strong	Middle	Middle
Tendency that the result of the conflict resolution is articulated unclearly	Strong	Middle	Middle
Tendency that the process of decision making passes successively through numerous groups	Strong	Strong	Middle
Tendency that the group that has to take the decision perceives that important groups of reference have a strongly different opinion	Strong	Strong	Strong
Tendency that the actors participating in the decision making process perceive the result of the decision as important	Strong	Strong	Strong
Tendency that the interests that the actors participating in the decision making process represent are perceived as compatible	Strong	Strong	Strong

demands may change (14). Such changes would mean a transformation from one model to another one. Table IV shows the possibilities of these transformations.

TABLE IV

Possibilities of the transformations among the models A, B and C				
Political participation	Input of demands			
	From low to high	From high to low	From low to low	From high to high
From low to high . .	From model A to model C	Empirically impossible	Empirically impossible	From model B to model C
From high to low . .	Empirically impossible	From model C to model A	Empirically impossible	From model C to model B
From low to low . .	From model A to model B	From model B to model A	No transformation	No transformation
From high to high . .	Empirically impossible	Empirically impossible	Empirically impossible	No transformation

Here too I consider a combination of a low input of demands and of a high political participation as empirically impossible. So we have six cases of possible transformations. We want to see now for these six cases what consequences we have to expect for the democratic stability.

Transformation from the model A to the model B

Looking at table III we see that the following conditions must be fulfilled if with the transformation from the model A to the model B an optimum of democratic stability is to be maintained :

- Tendency that a small number of actors participates in the decision making process : from strong to middle.

(14) Such changes may be explained with the above mentioned theory of structural and anomic tensions developed by Peter Heintz. I hope that my already started collaboration with Peter Heintz will enable us to integrate our respective theories more thoroughly in the near future. Furthermore structural and anomic tensions may be explained by historical variables in the sense of Stein Rokkan. See for instance : Stein Rokkan, *The Structuring of Mass Politics in the Smaller European Democracies : A Developmental Typology*, in : *Comparative Studies in Society and History*, Vol. X, N° 2, January 1968. Stein Rokkan, *The Growth and Structuring of Mass Politics in Western Europe : Reflections of Possible Models of Explanation*, Paper Presented at the Round Table Conference on Comparative Politics of the International Political Science Association, Torino, September 1969. For the use of historical variables in theories of Political Science see : Jürg Steiner, *Die Bedeutung der Geschichte für die Theorienbildung in der Politischen Wissenschaft*, in : *Wirtschaft und Recht. Zeitschrift für Wirtschaftspolitik und Wirtschaftsrecht*, 21. Jahrgang, Heft 3, 1969. See also figure 1 at the end of the article.

- Tendency that the actors participating in the decision making process have hold their roles already for a long time : from strong to middle.
- Tendency that the room for innovation is small : from strong to middle.
- Tendency that the process of innovation is based predominately on informations from the past : from strong to middle.
- Tendency that the process of innovation is based predominately on homogeneous informations : from strong to middle.
- Tendency that the disputed elements of a decision are postponed : from strong to middle.
- Tendency that the result of the decision making process is articulated unclearly : from strong to middle.

I formulate the hypothesis that out of these seven conditions the two first are most difficult to fulfil, because an increase of the number of actors participating in the decision making process and a diminution of the length of time these actors are in office mean an attack on established positions of power. If these two conditions are once fulfilled, it should be relatively easy to fulfil also the other five conditions. If more actors participate in the decision making process and if the length of time these actors are in office becomes shorter, the process of innovation will be based almost automatically less on informations from the past and on homogeneous informations, what should also enlarge the room for innovation of the decision making process. With a greater number of actors participating for a shorter time in the decision making process, it will probably be also more difficult to regulate conflicts in such a way that the disputed elements of the decision are postponed or that the result of the decision making process is articulated unclearly.

Thus the increase of the number of actors participating in the decision making process and the diminution of the length of time these actors are in office is the threshold, that has to be crossed if with the transformation from the model A to the model B an optimum of democratic stability is to be maintained. If this threshold can not be crossed, the system shows an insufficient learning capacity to satisfy the increasing input of demands. The perception of an insufficient learning capacity may be the motivation for a higher political participation, what would mean a further transformation from the model B to the model C. So we come to the following hypothesis : if it is not possible with the transformation from the model A to the model B to increase the number of the actors participating in the decision making process and to diminish

the length of time these actors are in office, there arises the tendency for a further transformation from the model B to the model C.

Transformation from the model B to the model C

Looking at table III we see that the following conditions must be fulfilled if with the transformation from the model B to the model C an optimum of democratic stability is to be maintained :

- Tendency that the actors participating in the decision making process interact also in other roles : from strong to middle.
- Tendency that the decision is complex : from strong to middle.
- Tendency that the process of innovation is predominately informal : from strong to middle.
- Tendency that the process of innovation is predominately of a low public visibility : from strong to middle.
- Tendency that the process of decision making passes successively through numerous groups : from strong to middle.

A diminution of the number of role cumulations means an attack on established positions of power what will cause also here a strong resistance. If this threshold is crossed, the decision making process will become almost automatically more formal and more visible to the public, for with less role cumulations the interactions become more structured what should increase also the formality and the public visibility of the interactions.

To reduce the tendency, that the process of decision making passes successively through numerous groups, is very difficult, if the input of demands remains high as is the case for the transformation from the model B to the model C. With a high input of demands the functions of innovation and of the intake of informations can no more be fulfilled only by one or two groups, for instance by the government and the parliament. It is necessary that these functions are distributed among numerous groups including groups of experts.

It will also be difficult to reduce with the transformation from the model B to the model C the complexity of the decisions, for with a high input of demands the decisions tend to be strongly interdependent.

Transformation from the model A to the model C

If the members of the system react immediatly with a higher political participation to an increase of the input of demands, the model A is

directly transformed to the model C. Thus the difficulties mentioned for the transformation from A to B and from B to C are cumulated in one transformation.

Transformations from the model C to the model B, from the model C to the model A and from the model B to the model A

For these transformations the conditions, that we have mentioned for the first three transformations, have to be fulfilled in an opposite direction. This should cause in general no difficulties. If for instance the political participation diminishes, it will be quite natural that the decision making process will become more informal and less visible to the public.

Of the six possible transformations that we have studied, the transformation from the model A to the model C is certainly the most risky for the democratic stability of subculturally segmented political systems. For this transformation, which is characterized by a simultaneous increase of the input of demands and of the political participation, twelve conditions should be fulfilled, if the democratic stability is to be maintained at an optimum. We have seen that it would be particularly difficult to increase the number of the actors participating in the decision making process, to diminish the length of time these actors are in office and to reduce the number of role cumulations, because these measures mean an attack on established positions of power. It would also be very difficult, perhaps even impossible, to diminish the complexity of the decision making process, if the input of demands is increasing. It seems to me that at present many subculturally segmented political systems are transforming themselves from the model A to the model C. Are not many of them in front of the difficulties that I have mentioned, if they want to become or to remain stable democracies ?

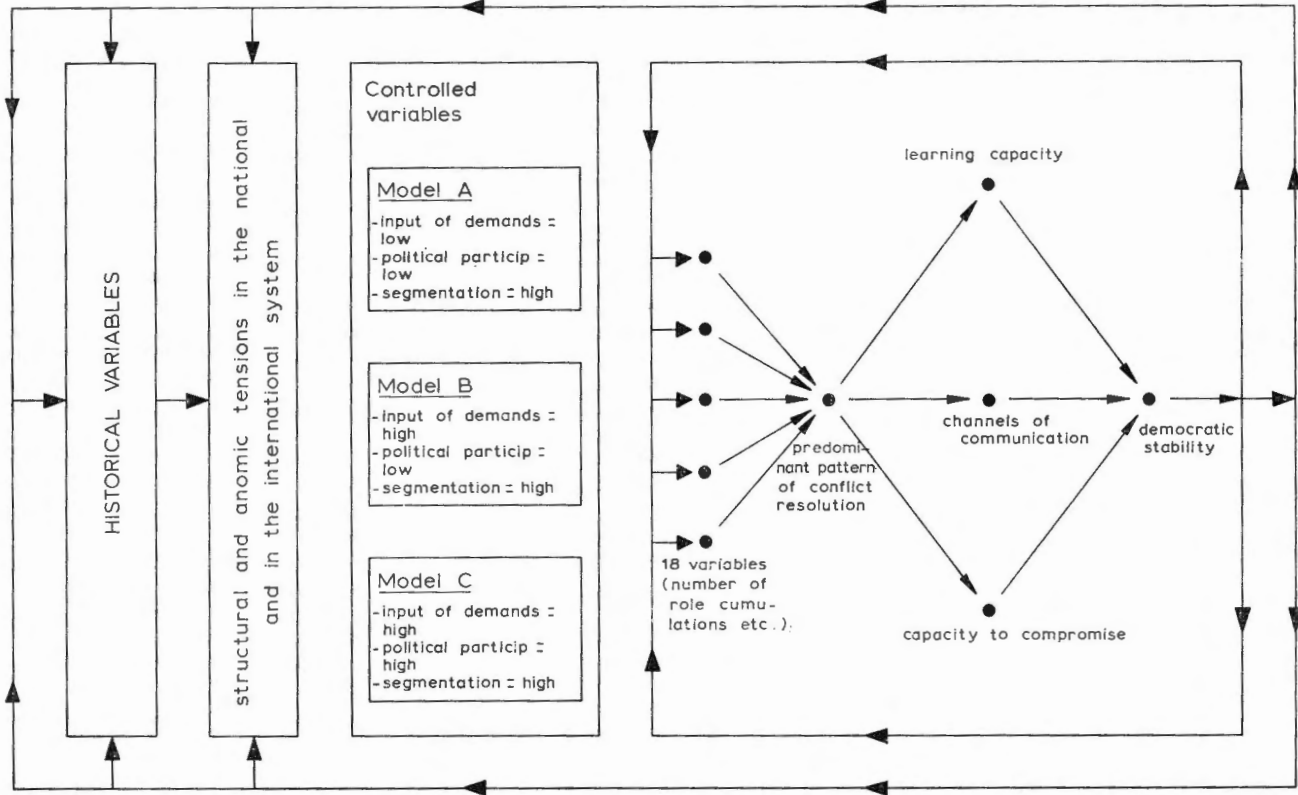
Contrary to the hypothesis mentioned on the first page of this paper we can not simply say that a pattern of amicable agreement leads to a stable democracy. The hypothesis of a positive interrelation between a pattern of amicable agreement and a stable democracy seems to hold in a full sense only for the model A, that is to say for political systems characterized by a low input of demands and a low political participation. With a transformation from the model A to the model B or even to the model C the pattern of amicable agreement has to be mixed more and more with a majority pattern, if an optimum of democratic stability is to be maintained.

I hope that the empirical work that I do at present in the Liberal Party of the Berne Canton will show more clearly what are the independent variables of the predominant pattern of conflict resolution. I have shown in this paper how I want to link this work on the level of particular decision making processes with hypotheses on the level of whole systems. These hypotheses on system level should evidently also be tested empirically. The difficulty here is to find representative data about the predominant pattern of conflict resolution in each system. At first I have thought it possible to take a sample of all decision making processes within a system. But I have seen that most decision making processes are so interdependent that it is very difficult to determine the unit of the sample. Secondly we should know of a decision making process already before it starts whether it belongs to our sample, because our observations of the decision making process should begin as early as possible. Finally it is not possible to take account of the large field of non-decisions, if we take the decision making process as the unit of the sample.

I think that the best solution is to take the time as the unit of the sample and to observe at random intervals. This could mean concretely that the Liberal Party of the Berne Canton should be observed all the ten years for two years or perhaps every year for two months. If other subsystems like parliaments, pressure groups, etc. could be included in the research project, it should be possible to get little by little representative data about the predominant pattern of conflict resolution in a whole system. At the beginning it is not necessary to take the nation as the system level. In order to get as early as possible provisional results we intend in Switzerland to take for the time being the canton as the system level. If we have for some of our cantons representative data about the predominant pattern of conflict resolution, we can begin to test also those of our hypotheses which are on the system level. With the Swiss cantons we have the further advantage that we can vary the degree of segmentation, because for instance the language and the confessional composition differs very strongly among the 25 cantons.

I hope that it will be possible to establish also at the international level a data bank about political decision making processes. Such a data bank would perhaps stimulate political scientists to use in their theories more political variables. I have the impression that at present unpolitical input and output variables are stressed too much. With this I do not want to say that variables like education, income, urbanisation, etc., are of no help for the explanation of political phenomena. But I object to the tendency to consider most political variables as belonging to a black box, for in this way we risk to forget politics in the Political Science.

Figure I: Summary of the Theory Developed in the Article



Summary

This is an attempt to link theories on the level of political systems with theories on the level of decision making processes. On the system level I try to formulate hypotheses about the connection between the predominant pattern of conflict resolution and the degree of democratic stability in subculturally segmented political systems. On the level of decision making processes I try to find out the conditions on which it depends that political conflicts are regulated by the principle of amicable agreement or by the majority principle. The empirical basis for this research on the level of decision making processes are different case studies undertaken in Switzerland.

I have linked the two theoretical levels by introducing the independent variables of the predominant pattern of conflict resolution as intervening variables in the hypotheses on the system level. The hypotheses on the system level shall be tested by defining the Swiss cantons as the system level. Hopefully it will be possible to test later on the hypotheses also for national systems.

Résumé

Le présent rapport est une tentative d'adaptation des théories relatives aux systèmes politiques et des théories des processus de décision politique. En ce qui concerne le système, j'essaie de formuler des hypothèses sur le rapport existant entre le modèle dominant de solution des conflits et le degré de stabilité démocratique dans les systèmes politiques pluralistes.

Au niveau des processus de décision politique, j'essaie de déterminer les conditions selon lesquelles les conflits politiques sont réglés, soit sur base du principe de l'accord tacite, soit d'après le principe de la majorité. J'ai pris comme base expérimentale de cette recherche au plan des processus de décision politique diverses études de cas réalisées en Suisse.

J'ai associé les deux plans théoriques en introduisant les variables propres du modèle dominant de solution des conflits comme variables influentes dans les hypothèses relatives au système.

Ces dernières hypothèses seront vérifiées en prenant comme système les cantons suisses. Avec l'espoir qu'il sera possible ultérieurement de les tester également dans les systèmes nationaux.



Projet politique, facteurs d'intégration politique et matières politiques *

par Jean BARREA,

Aspirant au Fonds National de la Recherche Scientifique.

★

Du point de vue d'une meilleure intelligence d'un phénomène il est souvent indiqué de l'approcher sous l'angle dynamique du processus de sa gestation. L'on a aussi plus d'une raison de déplorer le fait que la réflexion sur le système politique ne s'alimente pas davantage à la source des études qui ont le processus d'intégration politique pour objet. Celles-ci ont de quoi intéresser réellement — comme on le montrera — les études sur le système politique. A preuve, par exemple, l'enrichissement non négligeable que l'analyse des facteurs d'intégration politique externe (1) est susceptible d'apporter à la connaissance du système politique et, plus précisément, à celle du projet politique.

L'ABSENCE DU PROJET POLITIQUE DANS LES MODELES D'ANALYSE DU SYSTEME POLITIQUE

La notion de projet demande, peut-être, que nous nous y arrêtions un bref instant. Par le projet d'un système social quelconque, nous

* L'auteur de cet article se propose d'y développer quelques réflexions qui, comme telles, n'ont pu trouver leur place dans le cadre de sa dissertation doctorale sur « L'intégration politique externe : notion globale et analyse sociologique », Paris, Louvain, Nauwelaerts, 1969.

(1) Il s'indique de s'habituer à s'exprimer en termes d'intégration *externe* et *interne*. L'intégration externe étant le processus de *constitution* d'une entité nouvelle ; l'intégration interne référant à la dynamique de la *consolidation* d'une entité déjà existante. (Pour plus de détails à ce propos, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage sur l'intégration politique).

entendons son objectif propre, son but spécifique. Le profit est ainsi le projet de toutes les sociétés commerciales ; le recouvrement de la santé, celui des institutions hospitalières, etc. Ainsi les collectivités politiques s'articulent à leur tour à un projet proprement politique.

Les modèles d'analyse du système politique négligent largement le niveau du projet politique. D. Easton propose en effet une lecture du système politique en termes d'« environnement », d'« input », de « political system » et d'« output ». Bernard appréhende quant à lui le phénomène ou le système politique aux plans de la « situation », des « attitudes » et de l'« autorité ». L'un et l'autre négligent ainsi la dimension de la finalité des collectivités politiques. Tandis que Bergeron en rend partiellement compte au niveau des « superfonctions » politiques, qui réfèrent à la « solidarité intérieure » et à la « sûreté extérieure ». Freund, enfin, parle sans doute de buts spécifiques du politique, mais ceux-ci demeurent en marge de sa conception du phénomène politique en termes des « présupposés » du « commandement et de l'obéissance », « du privé et du public » ainsi que de l'« ami et de l'ennemi » (2).

Le rôle de parents pauvres, voire même l'absence du projet politique dans les modèles d'analyse du système politique nous semble avoir essentiellement deux origines. La première n'est pas tellement, comme on pourrait le croire, le souci légitime du politiste de ne point se couper de l'ordre des faits concrets ou sa réticence justifiée à s'élancer sur la voie de la réflexion philosophique, mais — cela étant — *l'erreur consistant à tenir pour impossible toute approche empirique du projet politique*. La seconde origine du peu d'attention portée au projet des sociétés politiques nous semble *l'apparente inutilité de la notion de projet politique*.

A vrai dire, cependant, ce concept n'est ni inutile ni hors de la portée d'une approche empirique. Employons-nous à présent à tenter d'en administrer la preuve.

(2) EASTON D., *An Approach to the Analysis of Political System*, World Politics, IX, 3, 1957, p. 384.

BERNARD St., *Esquisse structurelle-fonctionnelle du système politique*, Rev. Inst. Socio., 1963, 3, p. 592.

BERGERON G., *Fonctionnement de l'Etat*, Paris, 1965, pp. 121-122.

FREUND J., *L'essence du politique*, Paris, 1965, pp. 94-96, 650.

Soulignons que cette première approche plus franche des buts politiques se trouve consignée dans un ouvrage intitulé « l'essence du politique » et publié dans la collection « Philosophie politique », alors que notre propos vise à montrer que le projet politique est susceptible d'une approche *empirique*, qui lui confère un droit de cité en *science* politique.

UNE APPROCHE EMPIRIQUE DU PROJET POLITIQUE A TRAVERS LES FACTEURS D'INTEGRATION POLITIQUE

Le dessein spécifique des collectivités politiques est susceptible d'une appréhension ou d'une approche empirique par le biais des faits concrets que constituent les facteurs d'intégration politique externe. D'où la question de savoir quelles forces exercent un rôle de facteur d'unification politique.

a) Les principaux facteurs d'intégration politique.

Les processus d'unification des colonies américaines, canadiennes, australiennes et sud-africaines sont riches d'enseignements en matière de forces d'intégration politique (3).

Celles qui agissent dans le sens de la formation des Etats-Unis d'Amérique furent successivement l'insécurité militaire, au moment de la formation de la confédération, et le souci de prospérité économique (par la régulation des relations commerciales entre les colonies confédérées), au moment de la création de la fédération. Le souci de sauvegarde de la valeur caractéristique que constituait l'institution de la propriété privée (menacée par la rébellion des paysans endettés conduits par Shays ainsi que par les diverses facilités accordées aux débiteurs au détriment des intérêts de leurs créanciers) exerça également une forte pression en vue de l'instauration d'une communauté politique à l'échelle des treize premières colonies américaines (4).

A quels appels répondit l'édification du Dominion du Canada ? A celui, manifestement, de l'insécurité militaire éprouvée par les colonies d'Amérique britannique du Nord, sans cesse menacées d'annexion par leur puissant voisin du Sud. A celui, aussi, de la lourde menace que faisait peser sur la prospérité économique de ces colonies la perspective d'une résiliation du Traité de Réciprocité par les Etats-Unis d'Amérique. La formation du premier Dominion de l'Empire britannique fut en outre largement

(3) Qu'il nous soit permis de déplorer ici le peu d'attention que les études sur l'intégration politique portent à ces exemples d'unification politique. Cette négligence est d'autant plus regrettable que le travail des historiens — préliminaire à celui du politiste — a déjà fourni de bons ouvrages spécialisés sur ces mouvements d'unification.

(4) Voyez successivement CURRENT R. *et al.*, *American History: A Survey*, New York, 1965, pp. 59-61 ; MORGAN Ed., *The Birth of the Republic 1763-1789*, Chicago, 1956, pp. 111-112 ; MORISON S. et COMMAGER H., *The Growth of the American Republic* (vol. I), New York, 1962, p. 278 ; *The Cambridge Modern History*, vol. II, *The United States*, Cambridge, 1907, pp. 244-245, 310 ; MORGAN Ed., *op. cit.*, pp. 127-128 ; HOFSTADTER R. *et al.*, *The American Republic*. Vol. I, *To 1865*, Englewood Cliffs, 1965, pp. 230-231, 243 ; JENSEM M., *The New Nation*, New York, 1962, p. 313.

redevable de la force d'intégration politique que vint à représenter le souci de sauvegarde et de promotion de la valeur caractéristique que constituait le principe monarchique (5).

Les principales étapes sur la voie de l'édification du Commonwealth d'Australie furent l'instauration du « Conseil fédéral » en 1883-85, la première convention nationale de 1891 et, quelque dix années plus tard, la seconde constituante ou son œuvre : la fédération australienne. L'insécurité (ressentie à la suite de la présence allemande en Nouvelle-Guinée et ravivée par un rapport militaire sur l'état des moyens de défense des diverses colonies d'Australie) fut successivement à l'origine du « Federal Council » et de la première convention nationale. Tandis que la principale responsable de la seconde constituante fut la profonde crise économique, commerciale et financière, qui secoua fortement toute l'Australie, à partir des années 1893-1894. Le mouvement fédéral puisa également une bonne part de son énergie dans le facteur d'intégration politique que constituait le souci de l'épanouissement de la valeur caractéristique australienne, en l'occurrence, l'idéal de justice ou de sécurité économique et sociale (6).

Quels furent les ressorts, enfin, qui propulsèrent les colonies d'Afrique du Sud dans l'Union qui vit le jour en 1910. Ce furent principalement la crainte des « Natives' Wars », les effets économiques déplorables d'une interminable petite « guerre » intercoloniale en matière de tarifs douaniers, ferroviaires et portuaires, ainsi qu'une certaine cause « anti-impérialiste », entendue au sens d'un relâchement des liens unissant la Grande-Bretagne à ses Dominions (7).

Il est encore à noter que le souci de la « nationalisation » des milieux humains considérés comptait parmi les diverces forces qui agirent dans le

(5) Voyez successivement BRUCHESI J., *Histoire du Canada*, Montréal, 1951, pp. 518-520 ; WAITE P. *The Life and Times of Confederation 1864-1867*, Toronto, 1962, pp. 273, 275, 277 ; TROTTER R., *Canadian Federation*, Toronto, 1924, p. 127 ; CARELESS J., *Canada. A Story of Challenge*, Cambridge, 1953, p. 212 ; TROTTER R., *op. cit.*, p. 17 ; WHELAN Ed., *The Union of the British Provinces*, Gardenville, 1927, pp. 27-28, 125, 130 ; LOCKE C., *Builders of the Canadian Commonwealth*, Toronto, 1926, p. 109.

(6) Voyez successivement QUICK J. et GARRAN R., *The Annotated Constitution of the Australian Commonwealth (Historical Introduction)*, London, 1901, pp. 110 et 115 ; *The Cambridge History of the British Empire*, vol. VII(I), *Australia*, Cambridge, 1933, pp. 431-433 ; QUICK J. et GARRAN R., *op. cit.*, pp. 150, 153 ; *The Cambridge...*, vol. VII(I), *Australia*, Cambridge, 1933, p. 438 ; GREENWOOD G., (éd.), *Australia. A Social and Political History*, Sydney, 1959, pp. 146, 171, 205.

(7) Voyez successivement *The Cambridge History of the British Empire*, Vol. VIII, *South Africa, Rhodesia, and High Commission Territories*, Cambridge, 1963, pp. 414-415, 468, 471 ; THOMPSON L., *The Unification of South Africa, 1902-1910*, Oxford, 1960, pp. 48-49, 62. *The Cambridge History...*, Vol. VIII, *South Africa...*, Cambridge, 1963, pp. 652-653 ; THOMPSON L., *op. cit.*, pp. 62-65 ; THOMPSON L., *op. cit.*, pp. 71, 73-74, 145 ; HANCOCK W., *Smuts*, Vol. I, *The Sanguine Years, 1870-1919*, Cambridge, 1962, pp. 246 et 250.

sens de leur intégration politique. Ainsi, pour Ch. Tupper, de la Nouvelle-Ecosse, le principal objectif ou résultat de l'unification politique des colonies d'Amérique britannique du Nord serait « de doter les Britanniques nord-américains d'une conscience nationale qui écartera les jalousies mesquines ». Si Tupper incorporait ainsi au projet politique du futur Dominion la « nationalisation » de son substrat humain, de Villiers, de la colonie sud-africaine du Cap, déclarait à son tour son espoir que « l'acte d'Union puisse être adopté pour servir de traité de paix perpétuelle » entre les colonies d'Afrique du Sud et pour donner le jour à « un commun patriotisme sud-africain ». Enfin, les historiens font encore observer que l'unification politique du continent australien se pratiqua autant dans le dessin de garantir la sécurité, etc., de ses populations que dans celui de la « nationalisation » de ces dernières (8).

De ces brefs rappels de quelques points d'Histoire, il ressort que les grands facteurs d'intégration politique externe, qui eurent successivement raison du morcellement politique des Amériques indépendante de Westminster et fidèle à la Métropole, du continent australien et de l'Afrique australe britannique, furent *l'insécurité militaire, le souci de prospérité économique, le dessein de sauvegarde ou de promotion des valeurs caractéristiques des sociétés ainsi que l'objectif de la nationalisation d'un milieu humain.*

Cela dit, un exemple aura vite fait d'illustrer l'aptitude particulière des facteurs d'intégration politique externe à renseigner — sans recours à la réflexion philosophique — sur le contenu spécifique du projet politique.

Si un nouvel Etat naît du sentiment d'insécurité militaire éprouvé par les diverses entités politiques qui préexistaient à sa formation, que cela signifie-t-il, en effet ? Sinon que les diverses sociétés politiques qui se sont unifiées avaient pour raison d'être la sécurité extérieure de leur population et que le nouvel Etat issu de ce processus d'unification politique s'articule, à son tour, au dessein de sécurité militaire. Le politique facteur d'intégration que constitue le danger extérieur apparaît de la sorte doublement révélateur de ce que le projet politique s'énonce en termes, notamment, de dessein de sécurité militaire.

b) Une notion du projet politique.

Les diverses forces d'unification politique qui ont été dégagées plus haut conduisent tout d'abord à penser le projet politique en termes de dessein global d'aménagement de l'environnement des systèmes politiques dans le

(8) Voyez successivement WAITE P., *op. cit.*, p. 102 ; TOMPSON L., *op. cit.*, p. 320 ; GREENWOOD G. (éd.), *Australia. A Social and Political History*, Sydney, 1959, pp. 181 et 196.

sens de la maximation du bien social du substrat humain de ces systèmes ou dans le sens de la maximation de la sécurité militaire, de la prospérité économique ainsi que de la sauvegarde ou de la promotion des valeurs caractéristiques des dits milieux humains.

Ainsi conçu, le projet politique n'est pas encore saisi dans sa plénitude. Cette première définition du projet des sociétés politiques ne réfère, en effet, qu'à l'un des deux volets que comporte l'environnement d'un système politique. A celui, en l'occurrence, des *problèmes* qui assaillent les collectivités humaines. Or celles-ci ne sont pas seulement tirillées par des tensions ou des problèmes ; elles sont également travaillées en sens contraire par un ensemble de *solidarités* d'ordre économique, religieux, culturel, linguistique, etc.

A ce second aspect — généralement négligé — de l'environnement des systèmes politiques correspond un deuxième élément du projet politique. Dans cette nouvelle dimension (qui trouve son assise empirique dans le facteur d'intégration que constitue le souci de « nationalisation » d'un milieu humain), le projet politique apparaît sous le jour d'un dessein d'aménagement de l'environnement des systèmes politiques dans le sens de la *maximisation de la cohésion sociale*, ou dans le sens de la « nationalisation » du substrat humain des systèmes politiques. Le souci de « nationalisation » d'un milieu humain s'entendant au sens classique de dessein de faire jaillir, hors d'un tissu constitué de multiples solidarités sociales, un sentiment national conçu en termes de vouloir — vivre — ensemble (9). C'est-à-dire de vouloir jouir ensemble d'une même sécurité militaire, d'une même prospérité économique ainsi que de la foi en une série de mêmes valeurs caractéristiques.

Ceci conduit à penser l'ensemble du projet politique en termes de *dessein global d'aménagement de l'environnement des systèmes politiques dans les sens de la maximation du bien social et de la cohésion sociale du substrat humain de ces systèmes, ou dans les sens de la sécurité militaire, de la prospérité économique, de la sauvegarde ou de la promotion des valeurs caractéristiques, ainsi que de la nationalisation des milieux humains.*

Par l'assise empirique que lui fournissent les faits concrets que constituent les facteurs d'intégration, ce projet politique conquiert, à part entière, un droit de cité en *science* politique. Ceci nous autorise à concevoir le système politique à trois niveaux d'analyse : ceux des attitudes, du pouvoir (ou du procédé politique) ainsi que du projet politique.

(9) BURDEAU G., *Traité de science politique*, T. II, Paris, 1949, p. 96 ; EMERSON R., *From Empire to Nation*, Cambridge (Mass.), 1962, p. 95.

Ce modèle d'analyse du système politique trouve son expression graphique dans le schéma qui suit.

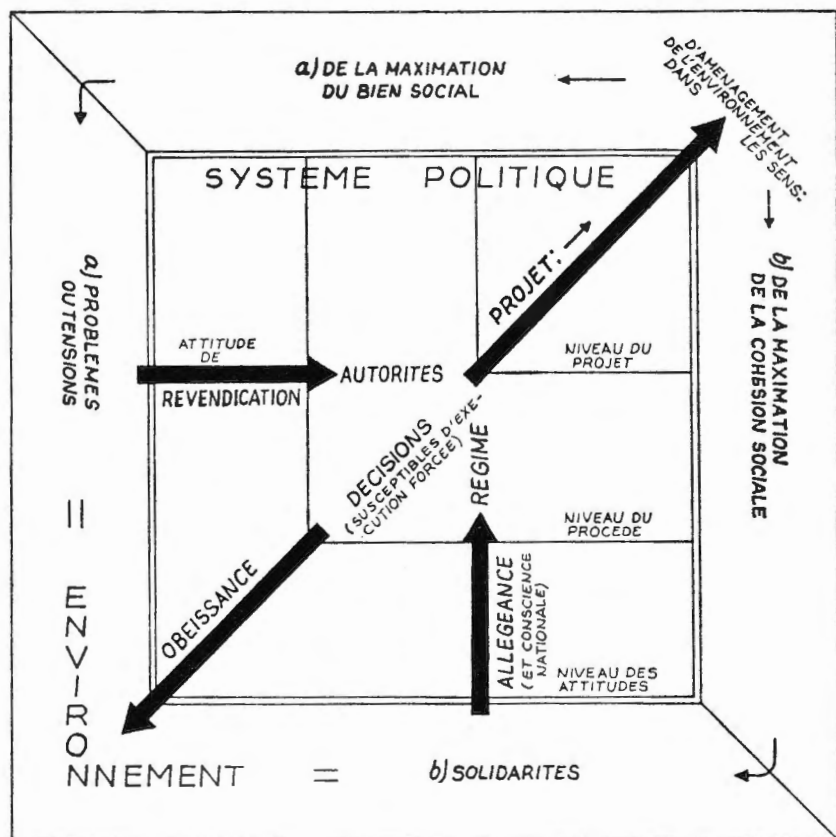


FIGURE. — Les flèches indiquent le sens dans lequel ce schéma doit se « lire », ou le sens des influences qui s'échangent entre l'environnement, d'une part, et le système politique, d'autre part. L'attitude de revendication assure ainsi la connexion entre les tensions qui se font jour dans l'environnement et les autorités publiques dont les décisions pénètrent l'environnement du système politique par le fait de l'obéissance et de l'énoncé du projet politique en termes de dessein d'aménagement de l'environnement dans les sens que l'on sait.

L'UTILITE DE LA NOTION DE PROJET POLITIQUE POUR UNE SAINTE INTELLIGENCE DES MATIERES POLITIQUES

Notre effort d'« accréditer » en science politique la notion de projet politique (par son articulation à la consistance de certains faits concrets) serait presque dénué de tout son intérêt si cette notion de projet politique se révélait d'aucune utilité pratique. En fait, cependant, le concept de projet politique contribue de manière substantielle à une *meilleure intelligence de la question délicate des « matières politiques »*.

Celle-ci se pose dès lors que l'on écarte — et avec raison — l'idée de matières politiques par nature (10). Si les problèmes ne sont pas politiques par eux-mêmes ou par nature, leur qualité politique ne peut plus leur venir que des rapports qu'ils entretiennent avec le système politique. Et, en s'énonçant en termes d'attitudes, de pouvoir (ou de procédé politique) et de finalité (ou de projet politique), celui-ci engendre la question de savoir si les matières se politisent par les relations qu'elles viennent à entretenir avec les attitudes, le pouvoir ou le projet politiques.

Pour les uns, aussi, la délimitation du champ des matières politiques est une « question d'*attitudes sociales* » (11). Au sens où un problème se politise sitôt qu'il suscite une attitude de revendication qui pose ce problème au centre autoritaire de prise de décision. Pour les autres, tout est susceptible d'être matière à politique « pour peu que le *Pouvoir* s'en occupe » (12).

Ces deux premières façons de départager le monde des matières politiques (ou politisées) de celui des questions sociales ne nous paraissent qu'à demi-satisfaisantes. En effet, un problème mérite-t-il pleinement la qualité politique par le seul fait qu'il engendre une attitude de revendication ... qui peut fort bien ne point parvenir à se faire entendre des pouvoirs publics ? Et — à supposer même qu'un problème suscite une attitude de revendication qui parvient à ses fins ou amène le Pouvoir à intervenir d'autorité — qu'est-ce qui confère en définitive, dans pareille hypothèse, la tonalité politique à ce problème ? Sa prise en considération par le Pouvoir, comme le pense Burdeau ? Ou — au-delà du moyen que

(10) WEBER M., *Le savant et la politique*, Paris, 1959, p. 112 ; MORGENTHAU H., *La notion de « Politique » et la théorie des différends internationaux*, Paris, 1933, pp. 30-33.

(11) BERNARD S., *Esquisse d'une théorie structurelle-fonctionnelle du système politique*, Rev. Inst. socio., 1963, 3, p. 582.

(12) BURDEAU G., *Méthode de la Science Politique*, Paris, 1959, p. 81.

constitue le Pouvoir — *le fait plus profond de la pénétration du problème considéré dans le champ du projet politique ?*

Prenons un exemple. Si l'institution de la propriété privée vint à poser un problème politique — dans le cadre et à l'époque de la confédération américaine — est-ce parce qu'elle suscita une attitude de revendication, qui conduisit les uns à réclamer sa suppression et les autres à solliciter des mesures appropriées à sa sauvegarde (13) ? Ou est-ce parce que les autorités publiques répondirent à ces appels contradictoires en se réunissant en convention à Philadelphie et en y décidant l'édification d'une fédération manifestement ordonnée au dessein de la sauvegarde des intérêts et du principe de la propriété privée (4) ?

La qualité politique que revêtait la question du droit de propriété privée, dans le cadre et à l'époque ici considérés, ne procédait-elle pas, en définitive, *du fait que les menaces proférées à l'adresse de cette institution — qui constituait une espèce de symbole national américain — firent pénétrer celle-ci dans le champ du projet politique de sauvegarde ou de promotion des valeurs caractéristiques des sociétés* (15) ? A notre sens, telle est l'origine véritable de la qualité politique que vint à revêtir le droit de propriété privée, dans les années 1780, au sein de la confédération américaine. Les explications de cette qualité politique par l'intervention des pouvoirs publics et par l'attitude de revendication des gouvernés nous paraissent, l'une, dérivée de celle que nous proposons, l'autre insuffisante à elle seule.

Pour prendre cette fois des exemples dans notre monde moderne, la qualité politique que revêt de nos jours la recherche scientifique nous semble, avant toute autre chose, le fait de la double pénétration du champ du projet politique qu'assurent, à la recherche scientifique, les rapports étroits que celle-ci entretient actuellement avec la sécurité militaire et la prospérité économique. Si les problèmes de l'éducation et de la santé (ou de l'assurance maladie-invalidité) se sont également politisés dans nos sociétés politiques modernes — ce qu'attestent, par ailleurs, les expressions d'« éducation nationale » et de « santé publique » — c'est moins parce qu'ils ont fait l'objet de revendications de la part des gouvernés ou de réglementations de la part des autorités publiques que parce qu'ils sont venus à s'inscrire dans le champ du projet politique de promotion des valeurs caractéristiques

(13) HOFSTADTER R. *et al.*, *op. cit.*, p. 231.

(14) JENSEN M., *op. cit.*, p. 313.

(15) L'institution de la propriété privée constituait, en effet, une valeur caractéristique du milieu américain ou un des premiers articles du credo socio-politique des colonies américaines. Voyez sur ce point MORGAN Ed., *op. cit.*, p. 132 ; HOFSTADTER R., *The American Political Tradition and the Men who Made It*, New York, 1958, pp. 10-12.

de nos démocraties économiques et sociales... qui ont proclamé — au bénéfice de tous les citoyens, quelle que soit leur condition sociale — le droit à l'éducation et à la santé.

Cette approche du problème des matières politiques sous l'angle du projet politique n'est pas absolument inédite. Il est encore assez courant, en effet, qu'une question quelconque soit tenue pour politique dès lors qu'elle menace l'ordre public ou se pose dans la perspective du projet politique de sécurité intérieure. Ainsi, pour Freund, les difficultés économiques, les querelles de toutes espèces — qui n'ont rien de politique par elles-mêmes — le deviennent sitôt qu'elles menacent l'ordre public. La « lutte religieuse devient politique dès qu'elle met en question l'existence et l'unité d'une collectivité », dit-il encore (16).

Il nous a donc appartenu de systématiser l'approche « finaliste » des matières politiques en l'articulant à la notion de projet politique ainsi que d'en souligner les avantages spécifiques par rapport aux autres approches.

Ainsi le concept de projet politique s'avère précieux pour une saine intelligence des matières politiques. Il conduit à penser ce problème délicat dans la perspective de la finalité des collectivités politiques ou à définir ces matières en termes de *questions qui, se posant à un moment donné dans le champ du projet politique, suscitent leur prise en considération par le Pouvoir et engendrent éventuellement une attitude de revendication dans le chef des administrés.*

Telle est, d'une part, l'assise empirique que les facteurs d'intégration proposent au projet politique en tant que notion relevant de la *science* politique. Tel est, d'autre part, l'intérêt que présente la notion de projet politique pour une saine conception du monde des matières politiques.

(16) FREUND J., *op. cit.*, p. 281.



Recht van Antwoord aan *RES PUBLICA*

aan de heer Guido PROVOOST

★

Het Frans-Belgisch militair accoord van 1920 en de zaak der Utrechtse documenten in 1929

« audi et alteram partem,
audiatur et altera pars »...

Mijn eerste indruk : een mij onbekende poogt eerlijk deze zaak te benaderen, maar verminkt mijn psychogram door een misleidende etikettenplakkerij, die geïnteresseerden eens hebben geconstrueerd « pour les besoins de leur cause ». De geïnteresseerden worden gedeeltelijk met name genoemd in het artikel.

Laat mij vooraf zeggen, dat Arthur de Bruyne reeds in 1959 in drie artikels (*'t Pallieterke*) meer bleek te weten dan hier wordt geschreven, en dat toen generaal Dutoit (1) (een der « slachtoffers » van het Veiligheidsgeknoei) met recht zei : « Die dat schreef weet er veel van af, maar, 't laatste nog niet ». Generaal Dutoit vergat het ook te zeggen. Maar misschien krijgen wij dat in de « papieren » van Minister de Broqueville, die jammer genoeg eerst in 1980 mogen geopend worden...

Zal ik hier nu ook nog de dode, Frank Heine, in een juister licht stellen ? Een zekere heer Molitor schreef in 1955 in *La Revue Nouvelle* een lovend In Memoriam over de denker, de filozof, etc. Want dat alles — en nog meer — is Frank Heine geweest (2). Een ondoorgrondelijk wezen, slachtoffer van zijn Daimon (in socratische zin) en van zijn Démonen (in de Freudiaanse betekenis). Een onderwerp apart.

(1) Ik gebruik uw schrijfwijze, doch meen dat de juiste naam Duthoit is.

(2) Zie « Elseviers Weekblad », 27 mei 1961 : « Van Avonturier tot Heilige », door Antoine Seyl, directeur van het Belgisch Pers- en Telegraafagentschap Belga.

Zoekt U de waarheid? Wenst U de waarheid? Konfronteer dan de statisten (die niet stom wensen te blijven). Ik ben in ieder geval uw man en volg uw kritiek op de voet.

Dat ik vijanden had in de eigen partij? Qua argument is dit een boemerang. Herinner U de historische vijandschap Van Cauwelaert-Sap; Huysmans-De Man; Gelders-Fayat-Simonet; hoeveel vijanden tellen Theo Lefever, Van den Daele, Verroken in eigen rangen. Wenst U nog koorden in het huis van de gehangenen?

Nergens wordt het oordeel over een medemens meer vervalst dan in de politiek en haar dependenciën (geschiedenis en kronijken), en de vijandschap van vrienden is vaak hardnekkiger dan die van vijanden tout court. Jawel « la haine est une forme de l'ignorance », maar niet alleen in « onze communautaire aangelegenheden »! Ik zou er thans willen aan toevoegen... « et l'ignorance aveugle la vue de l'homme sur son frère ». Vooral wanneer zij partisaanse historici zijn, zoals er een paar in uw eerlijk beproefde studie worden geciteerd. En die, nota bene, stelselmatig de handschoen hebben geweigerd, die wij ze (vriendelijk) toegeworpen hadden.

Dat er een opvallende overeenkomst bestaat in het oordeel van politici en historici wat mij aangaat? Ik ken nog wel een Waals historicus die daar anders over denkt. En een dozijn brieven van Huysmans (ik houd ze U ter inzage!) geven een ander oordeel dan dit van « plus bête que méchant ». Vanwaar dan die overeenkomst bij sommigen? Heel eenvoudig! Hierboven schreef ik reeds over de betekenis van de « haat van vrienden ». Zonder een gegeven gevicieerd oordeel te controleren, door bijvoorbeeld persoonlijke kennismaking en konfrontatie, plakken « ze » hun etiketten en broderen verder. Wat ze werkelijk gelezen hebben om hun oordeel te funderen? Een van de ergste etikettenplakkers moest zwijgend het verwijt incasseren, dat hij niet eens de « Socratische Gesprekken » van ons had gelezen, die hem een heel andere mens hadden doen kennen, dan het karikatuur dat hij ervan gemaakt heeft. Maar alleen het karikatuur paste in zijn kraam, dat het kraam is van diegenen die vooraleer zij voorgoed afzwaaien, de geschiedenis van de Vlaams-nationale beweging wensen te zetten naar hun hand. Ook eerlijk menenden worden hiervan het slachtoffer, bij zover zij de etikettenplakkerij haast onbewust overnemen. Dat wij te veel geschreven hebben? Best mogelijk. Wij wisten veel en lazen veel en hadden de nijpende drang om daarover met de mensen van ons volk te communiceren. Dan laat men vanzelf al eens een steek vallen. Maar dat mijn *Jan van Gent* een bestseller (n^r 2) kon worden op de Antwerpse Boekenbeurs, en viermaal gedrukt werd, pleit toch niet tegen ons. Even-

min als onze « Socratische Gesprekken (2 druk), die schitterende recensies kreeg.

Onevenwichtig en extreem? Lees beide boeken zelf en oordeel dan. Onszelf in het voetlicht stellen? Wij droegen nooit een uniform met strepen en sterren. Wij kwamen in heel de tweede wereldoorlog maar tweemaal in het voetlicht. Een keer om cc 35.000 Vlaamse krijgsgevangenen naar huis te helpen. Een andere keer toen wij voor de rechters der Repressie de volledige verantwoordelijkheid op ons namen voor alles wat wij geschreven hadden en gedaan. De twaalf kogels lagen klaar. Een Auditeur als Marc De Smedt vond dat juist de « idealisten » (als W.H. Hoe vleiend vanwege een Auditeur!) moesten doodgeschoten worden. Lees Lods in *De Standaard* van toen hierover.

Onevenwichtig? Vraag professor van Goethem wat hij gezegd en gedacht heeft in zijn universitaire studiering over mijn werk « Het Bevolkingsvraagstuk in België » (verschenen bij Excelsior-Brugge), waarbij ook Luc. Moyersoen (later minister) en Richard Declercq (later gouverneur) met mij op dezelfde studiebank zaten en instemden met het meer dan gunstig oordeel van professor van Goethem. *De Standaard* zelf schreef in een recensie niets dan lovende woorden en stelde vast dat wij statistieken hadden verwerkt die nog nergens gepubliceerd werden. Voor een « totaal onevenwichtige » toch wel de moeite waard.

Extreem? Ik stond steeds op een Diets standpunt. Die daarvan afweken en naar andere standpunten zwijmelden, vonden dat ik dronken was... en dus extremistisch.

Een randfiguur in de Vlaams-nationale beweging?

Best mogelijk. Maar dan een randfiguur die in het uniform van Ijzersoldaat « vereeuwigd » werd op het reuzedoek van de kunstschilder Luyten, dat thans in de Ijzertoren hangt. Foei voor zoveel geldingsdrang. Maar ik heb dat aan Luyten niet gevraagd. De stroom van die tijd drong mijn randfiguur vanzelf naar voor. Zodat de eerste grote Vlaams-nationale Vossenbetoging na de eerste wereldoorlog te Lier bij de 20.000 mannen bijeenbracht in een « Ward Hermans-hulde » (lees de kranten van die tijd) waarbij ik een borstbeeld geschonken kreeg van dezelfde kunstenaar die koning Albert op zijn paard deed en doet zitten te Nieuwpoort (Karel Aubroek). In zo'n illuster gezelschap krijgt men vanzelf geldingsdrang!

Te Oostende liep een visserssloep van stapel gedoopt met mijn naam, en voer met de leeuwenvlag in top de haven uit. Later zou *De Standaard* berichten, dat een storm op de Noordzee de topmast had gekraakt. Het blad bracht dit met enig leedvermaak. Van je vriendjes...

Villa's in Kalmtout en aan de kust (Blankenberge) droegen mijn pseudoniem (Ijzergalm) gebeiteld in hun gevel. En de bewoners vandaag (ik konstateerde het zelf!) wisten er de oorsprong niet meer van. Ze wisten alleen dat hun grootvader een vlaams oudstrijder van 1914-1918 was geweest en dat die het huis had bewoond. Ik werd nederig. Sic transit gloria mundi...

Mijn betekenis voor de Vlaams nationale beweging? Dan moet U heel zeker die kampanje lezen in « De Schelde » in de twintiger jaren voor vrijwilligers om onze gevangenen af te lossen. Dagenlang hebben zich vrijwilligers per brief aan de redactie gemeld. Het was een ... orgie van idealisme. Zoek dit nog eens!

In het slot van uw artikel over mijn politieke perikelen verzwijgt U, dat ik ook dan nog door de leiding van het VNV terug werd gevraagd om ondanks alles als partijlid nogmaals gekozen te worden, voor de Kamers in de laatste verkiezing voor de tweede wereldoorlog uitbrak. Voor een vrijbouter en een randfiguur toch allerhand. Dat ik een scherpe pen had? Best mogelijk. Maar dat strookt dan weer niet met allerlei epiteten die U en de anderen mij benevolente hebben aufgeoktroyeerd. De etikettenplakkers zouden goed doen zich eindelijk onderling eens akkoord te stellen over de epiteten die ik al dan niet verdien. Ik ben goedhartig, schreven jullie zelf. Iets moet er dus wel van waar zijn.

Moest ik hier met een scherpe pen antwoorden, dan zou ik sommigen door U vernoemd wel anders van antwoord dienen; zoals de man die minister werd in een regering die dokter Borms zou doen fusiljeren, die hij jarenlang « mijn broeder » Borms had genoemd! Van extreem en gebrek aan kritische zin gesproken! Dat was een van de topfiguren die de randfiguur niet klein kreeg, dan maar overliep naar een Belgische partij en zijn ministerportefeuille niet eens in de weegschaal wierp om het leven te redden van zijn beste vriend! Over welke moord vandaag zelfs francofiële journalisten een scherp en vernietigend oordeel hebben geveld. Nee, dan eindig ik liever als randfiguur, arm maar trouw (3) aan mijn overtuiging en voor het nageslacht bewaard op dat historisch kunstwerk van meester Luyten in de Ijzertoren van Diksmuide. Maar foei, dat is alweer die geldingsdrang van een « vrijbouter »!

In mijn proces (Krijgsraad Mechelen, 1947) getuigde Frans Van Cauwelaert, dat tijdens een lange rede van mij in het Parlement over de Ijzertragedie, heel de Kamer, zelfs de Walen aan mijn lippen hingen.

(3) ELIAS, *Geschiedenis der Vlaamse nationale gedachte*, blz. 16 (III). « Het is een feit dat in deze hele zaak Ward Hermans niet het minste verwijt van winstbejag of geldelijk profijt treft ».

Wil U de sleutel van heel ons persoonlijk drama, dat dit is van tien-duizenden Vlaamse oudstrijders, tracht dan eerst eens in dit drama uw-licht op te steken, en uw oordeel zal anders luiden dan U het thans deed in *Res Publica*.

En lees in mijn *Avondland-idee en Vlaanderen*, verschenen in 1927 (!) de bladzijden 98-99 en U zult versteld staan (ik overdrijf met geen woord) over het luciede denken van zo'n onevenwichtige geest als de mijne... Was ik astroloog — ik ben het niet — zou ik dat in verband brengen met het psychogram van de Waterman... Maar misschien is dat alweer geldingsdrang of een blijk van volslagen onevenwichtigheid. Foei !

Ward HERMANS.



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Fondé par Ernest Solvay



Revue de l'Institut de Sociologie

Rédaction-Administration :

INSTITUT DE SOCIOLOGIE de l'U.L.B. Avenue Jeanne 44, B-1050 Bruxelles (Belgique)

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Revue trimestrielle (Editions de l'Institut de Sociologie)

600 fr belges pour la Belgique 200 fr belges pour le fascicule.

700 fr belges pour l'Etranger 400 fr belges le n° double

Articles de fond : Science politique, économie politique, économie sociale, sociologie du travail, sociologie africaine, psychologie sociale, sociographie, etc.

Chronique du mouvement scientifique

Notices bibliographiques : Notes et documents
comptes rendus critiques

Acquisitions de la bibliothèque

Chronique de l'Institut — Informations

RES PUBLICA

Revue de l'Institut belge de Science politique
Tijdschrift van het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek
Review of Belgian Political Science Institute

Conditions de vente et d'abonnement de la revue RES PUBLICA :
Verkoops- en abonnementsvoorwaarden van het tijdschrift RES PUBLICA :
Sales conditions and annual subscription of RES PUBLICA Review

Les montants comprennent le port et les 7 % de la taxe de transmission
In de bedragen zijn draagloon en 7 % omzetbelasting inbegrepen
Taxes and postages are included in the amounts

	1970
	F.B. — B.F.
1. Abonnement annuel (5 numéros) — jaarlijks abonnement (5 nummers). Annual subscription (5 numbers).	
Belgique - België	450
Autres pays - Andere landen - Others countries	530
Etudiants - Studenten - Students	225
2. Collection par année de 1959 à 1969 -Collectie per jaar vanaf 1959 tot 1969 - Set per Year of 1959 through 1969	450
3. Vente au numéro - Verkoop per nummer - Number sale (1962 à/tot/ through 1969)	150
4. Collection complète de 1959 à 1969 inclus : 4.000 F.B. Volledige verzameling van 1959 tot 1969 inbegrepen : 4.000 B.F. Full set of 1959 through 1969 : 4.000 F.B.	

Ces sommes sont à verser au C.C.P. n° 533.74 de l'Institut belge de Science politique
ou au compte 68.70200 de la Société Générale de Banque, Montagne du Parc 3, B-1000
Bruxelles (Belgique).

Deze sommen moeten gestort worden op P.C.R. n° 533.74 van het Belgisch Instituut voor
Wetenschap der Politiek of op rekening n° 68.702000 van de Generale Bankmaatschappij
Warandeborg 3, B-1000 Brussel (België).



L'Institut belge de Science politique compte
quatre catégories de membres :

- lecteurs ;
- correspondants ;
- associés ;
- protecteurs.

Les abonnés à la revue **RES PUBLICA** sont
d'office membres lecteurs.

Tous les membres sont régulièrement in-
formés des activités de l'Institut (publications,
conférences, colloques, journées d'étude,
travaux scientifiques).

Het Belgisch Instituut voor Wetenschap der
Politiek telt vier soorten van leden :

- lezende ;
- corresponderende ;
- aangesloten ;
- beschermende.

De intekenaars aan het tijdschrift **RES PU-
BLICA** zijn van zelfs lezende leden.

Al de leden worden regelmatig ingelicht
over de bezigheden van het instituut (publi-
caties, voordrachten, colloquia, studiedagen
wetenschappelijke werken).



Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique
Bibliotheek van het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek
Publications of the Belgian Political Science Institute

1^{re} SERIE — 1^{ste} REEKS — 1st SET

- N^o 1. **Aspects du régime parlementaire belge**, par C. Ciselet, H. Fayat, W.J. Ganshof van der Meersch, M.-L. Gérard, M. Grégoire, P. Harmel, H. Rolin et P. Wigny.
1 vol., 1956, 144 pages. Epuisé.
- N^o 2. **Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale**. Colloque du 17 mars 1956.
1 vol., 1957, 131 pages.
- N^o 3. **Le problème des grandes agglomérations en Belgique**. Colloque organisé le 17 novembre et le 1^{er} décembre 1956.
Préface de V. Crabbe, Assistant à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut belge de Science politique.
1 vol., 1957, 220 pages.
- N^o 4. **Euratom. Analyse et Commentaire du Traité**, par J. Errera, Professeur à l'Université libre de Bruxelles E. Symon, Directeur des relations internationales au Centre d'Etudes de l'Energie nucléaire (Bruxelles) ; J. Van der Meulen, Directeur général au Ministère des Affaires économiques de Belgique, et L. Vernaeve, membre du secrétariat de la Haute Autorité de la C.E.C.A.
Préface de P. Guillaumat, administrateur général, délégué du Gouvernement français près le Commissariat à l'Energie atomique (Paris).
1 vol., 1958, 476 pages.
- N^o 5. **Aspects de la Société belge**, par P. Tschoffen, C. Bronne, le chanoine Leclercq, le Lieutenant Général e.r. G. Beernaerts, Mme P. Wigny. A. Molitor, A. Peeters, L. Camu, A.-S. Gérard, P. Golschmidt-Clermont, A. Delfosse, M. Lamberty et le Comte Louis de Lichtervelde.
Préface de Marcel Grégoire, Président de l'Institut belge de Science politique.
1 vol., 1958, 332 pages.
- N^o 6. **Grands Problèmes de la Science politique contemporaine**, par G. Vedel, A. Siegfried, A. de Staercke, J. Fourastié, M. Florkin, P. van Zeeland, A. Sauvy, A. Molitor et P. Ryckmans.
1 vol., 1958, 264 pages.
- N^o 7. **Les Elections législatives belges du 1^{er} juin 1958**, par C. Deguelle, M.P. Herremans, L. De Groot, Fr.J. De Weert, R. Rifflet, R. Clausse, M. Laloire, V. Crabbe, R. Evalenko et Senatus.
1 vol., 1959, 320 pages.
- N^o 8. **L'avenir politique du Congo belge. Colloque du 28 novembre 1958**.
Introduction de A. Doucy, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut de Sociologie Solvay, Membre de l'Académie royale des Sciences coloniales.
1 vol., 1959, 127 pages.



2^{me} SERIE — 2^{de} REEKS — 2^d SET

- N^o 1. **Pouvoir de fait et règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques**, par W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles.
1 vol., 1957, 173 pages. Epuisé.
- N^o 2. **La fonction et les services du Premier Ministre en Belgique**, par R. Urbain, conseiller juridique aux Services du Premier Ministre.
Préface de W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles.
1 vol., 1958, 257 pages.

Les ouvrages précités sont édités par la Librairie encyclopédique, 7, rue du Luxembourg, à Bruxelles. Tél. 11.35.51 - C.C.P. n^o 7087.07.

Les prix des ouvrages ont été modifiés par l'éditeur.

Ces ouvrages doivent être commandés directement à la Librairie encyclopédique.

De bovenvermelde werken worden uitgegeven door de « Encyclopedische Boekhandel », 7, Luxemburgstraat, te Brussel. Tel. 11.35.51 - P.C.R. n° 7087.07.

De prijzen der werken werden veranderd door de uitgever.



NOUVELLE SERIE — NIEUWE REEKS — NEW SET

- N° 1. **Aspects actuels des problèmes de la Défense nationale.** Colloque du 21 et du 28 novembre 1959.
Préface de A. Gilsen, Ministre de la Défense nationale.
1 vol., 1960, 304 pages. Prix : 220 francs belges.
- N° 2. **La démocratie enrayée,** par Fr. Perin, professeur à l'Université de Liège.
1 vol., 1960, 288 pages. Prix : 250 francs belges.
- N° 3. **La querelle du recensement,** par P.M.G. Lévy, Membre du Conseil supérieur de statistique de Belgique.
1 vol., 1960, 172 pages. Prix : 175 francs belges.
- N° 4. **Quelques aspects de l'activité de la Société Nationale du crédit à l'industrie,** par R. Vandeputte, professeur à l'Université catholique de Louvain.
1 vol., 1960, 122 pages. Prix : 120 francs belges.
- N° 5. **Structures et régimes de l'enseignement dans divers pays,** par G. Palm et B. Trouillet, A. Simon, J. Leclercq-Paulissen, C.A. Bird, A. Coutrot, E.G. King, F. Bonacina, J. Idenburg, R. Jotterand et L. Moulin.
Préface par H. Janne, Ministre de l'Education nationale et de la Culture.
1 vol., 1964, 392 pages. Prix : 400 francs belges.
- N° 6. **Introduction au Socialisme rationnel de Colins,** par Ivo Rens.
1 vol., 1968, 552 pages, index. Prix : 480 francs belges.



SERIE « DOCUMENTS » — « DOCUMENTS » REEKS — « DOCUMENTS » SET

- N° 1. **Recueil de Documents relatifs à la Propagande des mouvements socialiste au XIX^e siècle à Bruxelles,** établi et commenté par H. Lhoest-Offermann.
1 vol., 1967, format 21 × 30 cm, 65 p., 122 planches. Prix : 200 francs belges.

Les ouvrages de la Nouvelle Série et série « Documents » sont édités par l'Institut belge de Science politique, rue des Champs-Élysées 43, B-1050 Bruxelles (Belgique). C.C.P. n° 533.74.

De werken van de Nieuwe Reeks en « Documents » reeks worden uitgegeven door het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek, Elyzeese Veldenstraat 43, B-1050 Brussel (België). P.C.R. n° 533.74.



La revue RES PUBLICA est publiée
avec le concours du Ministère de l'Education nationale



Het tijdschrift RES PUBLICA wordt uitgegeven
met de medewerking van het Ministerie van Nationale Opvoeding



Imprimé en Belgique

N° d'éditeur : 1173